

# PA2. NOTICE DESCRIPTIVE

## INTRODUCTION

## LOCALISATION DU PROJET

Le parc de la Hotoie se situe à l'ouest du centre-ville d'Amiens, à environ 900 m de l'Hôtel de Ville. En bordure du parc se trouvent des zones urbanisées d'habitation, le zoo d'Amiens au nord, une petite zone d'activités à l'ouest et le lycée de la Hotoie au sud-ouest (Carte 1 et Carte 2).

Le site est également situé à environ 300 m au sud du fleuve de la Somme. Un de ses affluents, la Selle forme la bordure du parc à plusieurs endroits et le traverse au niveau de l'interface avec l'avenue Louis-Blanc (Carte 2). Au droit du site, la Selle est divisée en deux : la Haute Selle qui passe à l'ouest du parc et la Basse Selle à l'est.

L'accès au site en voiture s'effectue notamment via la Rue Jean Jaurès à l'est, l'avenue Louis-Blanc à l'ouest ou la rue du Bâtonnier Mahiu au niveau du lycée de la Hotoie.

## ENJEUX

Il s'agit de réhabilitation d'un parc historique et d'y concilier la fonctionnalité d'un parc urbain, lieu de détente, de promenade, de flânerie avec un usage sportif et d'événementiel. Il s'agit également d'allier usage urbain et développement de la nature en ville, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

La place du végétal et sa structuration seront déterminants dans le projet. De plus, il sera question de lutter contre les effets du réchauffement climatique et de répondre à l'enjeu de désimperméabilisation des sols.

Le projet est également pensé en termes de frugalité tant dans la composition d'ensemble que dans la production, l'installation et le maintien à long terme de ces matériaux et végétaux.

Enfin, le projet se veut exemplaire en termes d'inclusion et sera adapté aux quatre familles de handicap (déficience auditive, mentale, visuelle et motrice).

## LES GRANDS OBJECTIFS

Le parc de la Hotoie est le plus ancien parc public de la ville d'Amiens. Avec ses 28 ha au total (dont environ 24 ha aménagés) et sa situation idéale à proximité du centre-ville, c'est un lieu de vie important pour les amiénois, autant pour la promenade, que pour le sport et les manifestations de grande ampleur.

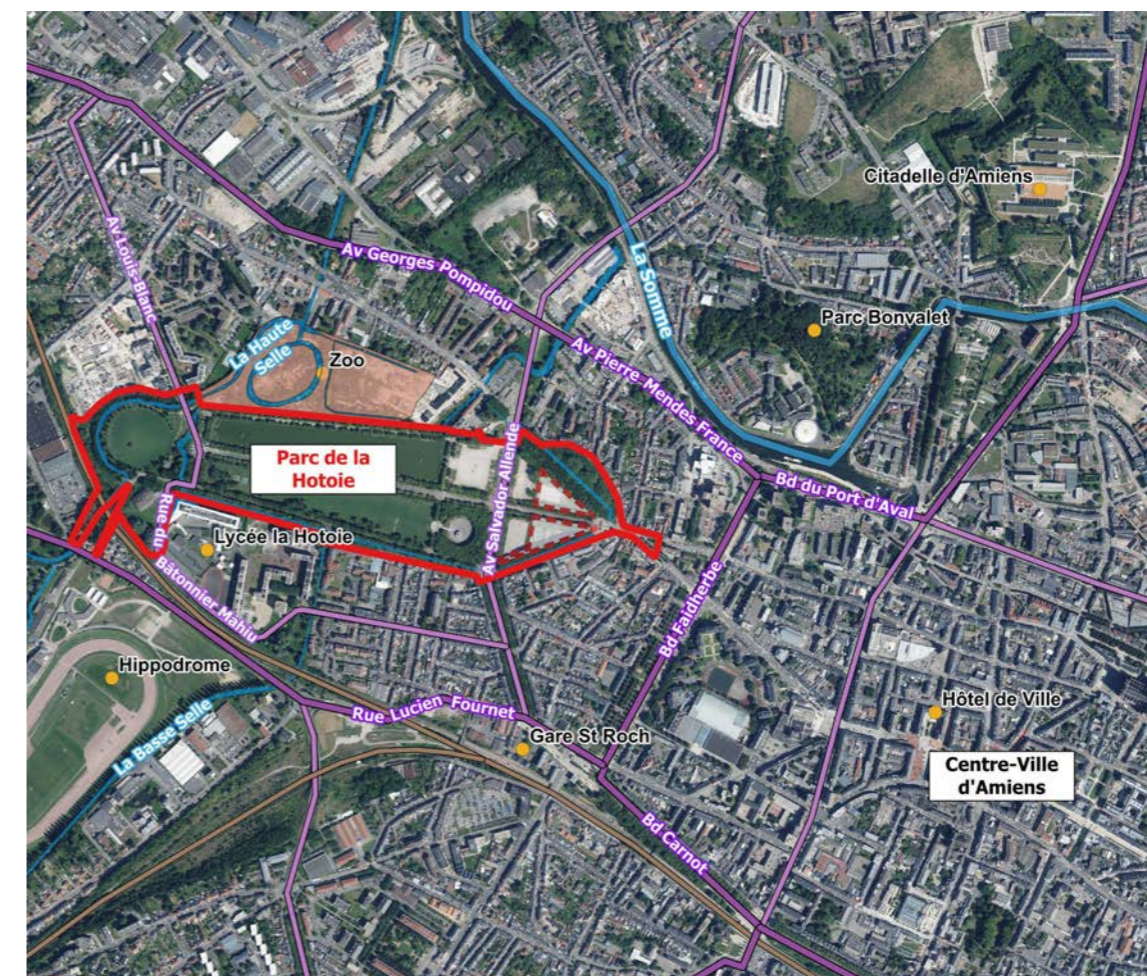
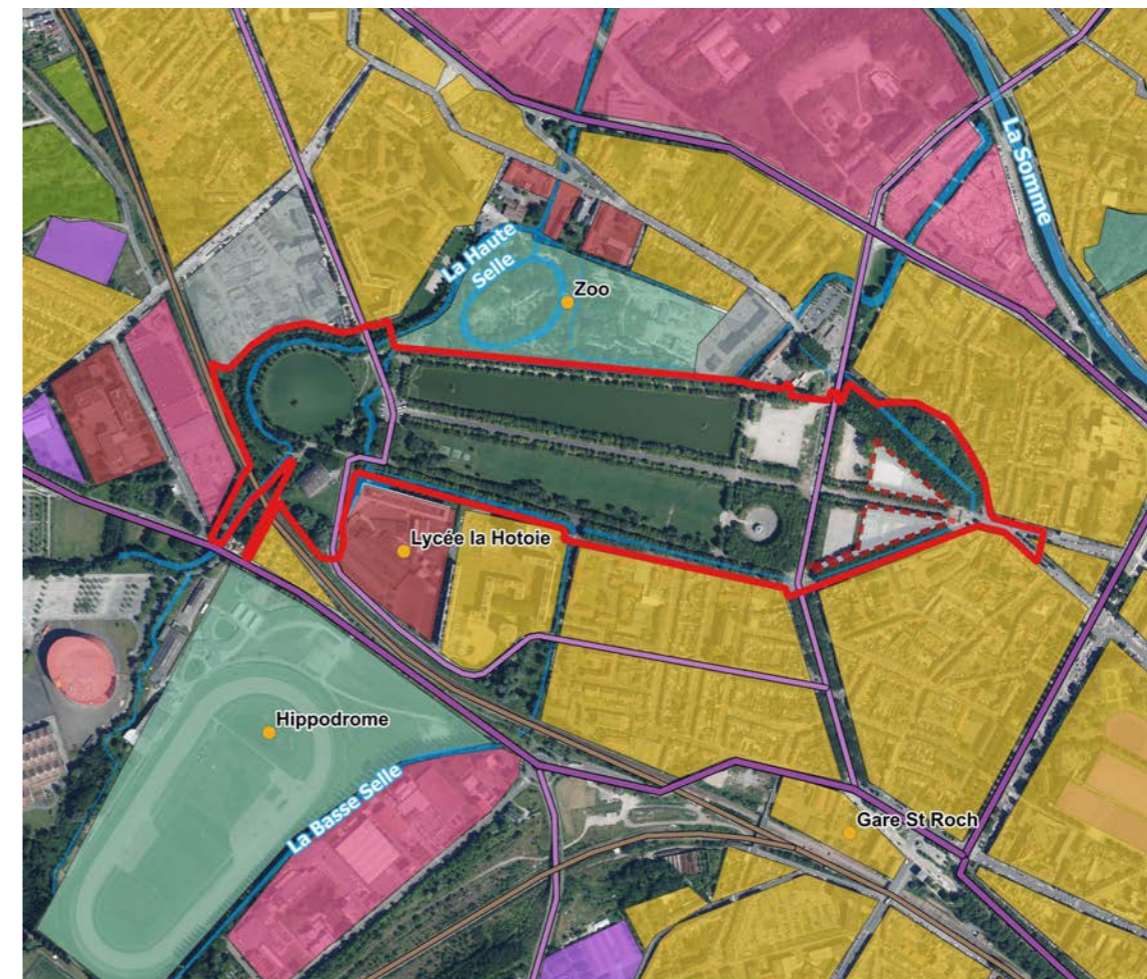
Cependant le parc apparaît aujourd'hui comme un site à l'arrêt, notamment à cause du manque d'aménagement depuis les années 50. Les allées rectilignes très longues confèrent un manque de parcourabilité au site, avec un grand sentiment d'ampleur et d'ouverture qui amène une perte d'échelle et de repères.

L'objectif du projet d'aménagement est donc de réadapter la structure du parc afin d'en faire un haut lieu de fraîcheur, de biodiversité, d'usages, de culture, de polyvalence et de partage.

Afin de répondre à ce besoin de requalification, la stratégie est d'activer une dynamique d'usages pour redonner vie au parc grâce à son appropriation par les amiénois. De plus, la volonté est de le rendre exemplaire d'un point de vue écologique, économique, social et culturel.

Ainsi quatre orientations majeures se dégagent :

- une programmation active est indispensable pour faire du parc de la Hotoie un lieu fédérateur s'appuyant sur une trame existante d'espaces de nature et de loisirs ;
- le parc se doit d'apporter une réponse aux enjeux sociétaux en devenant un lieu de destination pour tous et en étant capable de s'adapter aux incertitudes climatiques ;
- une appropriation par le végétal est nécessaire afin d'accroître les milieux faunistiques et floristiques du site et de combler le manque de diversité et de strates végétales ;
- enfin, l'appropriation culturelle permettrait à l'art et la culture de devenir des supports pour les activités et les aménagements du parc.



# CONTEXTE DU PROJET ET DU PERMIS D'AMÉNAGER

## HISTORIQUE DE L'URBANISME

### HISTORIQUE DE L'URBANISME

Le site de la Hotoie est aménagé à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle sur une vaste prairie entre les deux bras de la Selle (affluent de la Somme), dans le grand marais à l'ouest d'Amiens.

En 1678, la municipalité amiénoise, adopte pour la Hotoie un projet de plantation et d'aménagement conçu comme un jardin en éventail percé d'une longue avenue rectiligne. Sur le pourtour de la Hotoie, un canal est creusé pour empêcher l'entrée des bestiaux qui se trouvent dans les marais voisins. La grande allée centrale et les contre-allées latérales comportent progressivement des ormes.

À l'ouest, un ovale appelé "la Danse" est aménagé au centre d'un double cercle de peupliers blancs, afin d'accueillir les danseurs.

À partir de 1726, la municipalité aménage un terrain vague au nord de la Hotoie, entouré comme une île par les canaux de dérivation de la Selle. Ce jardin, appelé "la Petite Hotoie" (le long de l'actuelle rue Jean Jaurès) est agrémenté d'une cascade ornée d'une statue de la déesse Flore et est consacré aux fleurs et aux arbustes. Entre 1737 et 1742, de nombreux aménagements et grandissements sont réalisés. La longueur totale des allées d'ormes est portée à 2 kilomètres, les contre-allées sont élargies et la Selle est détournée pour encercler le bassin ovale ou miroir d'eau.



Plan de la ville d'Amiens en 1813 par Grévin Ainé (source : Archives Municipales et communautaires d'Amiens)

La Hotoie prend ainsi progressivement la disposition qui est visible aujourd'hui, occupant une vingtaine d'hectares.

Au cours de la Révolution, la Hotoie sert de forum aux fêtes organisées par la ville et le département. Elle a également pour fonction d'être un champ de Mars où se déroulent des exercices militaires. En 1791, une statue de la Liberté est érigée.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le rempart autour de la ville est détruit et des boulevards-promenades sont créés, provoquant une baisse de fréquentation de la promenade de la Hotoie. En 1823, les 1857 vieux ormes sont abattus et des tilleuls sont replantés. L'urbanisation du quartier Saint-Roch et du faubourg de Hem modifient le paysage, et l'arrivée de l'automobile au XX<sup>ème</sup> siècle amplifie ce changement. En 1836, la partie au nord du site est louée à la Société d'horticulture de Picardie qui y établit un chalet, transformé en laiterie en 1877. En 1882, cet espace prend son actuelle

configuration (celle du jardin zoologique qui l'occupe depuis 1949). La laiterie cède alors sa place au Pavillon Bleu.

Au début des années 1960, la route centrale (avenue Salvador Allende) est élargie pour faciliter la circulation automobile créant une césure entre les deux parties de la Hotoie. Dans le même temps, le bassin sud, dit des régates, est remblayé pour devenir un parc des expositions. Le rectangle nord est transformé en plan d'eau permanent, servant en particulier aux activités nautiques. En 1992, les grilles de l'hôtel de ville, retirées de leur emplacement primitif, sont installées à la Hotoie et marquent l'entrée de la promenade.

### MONUMENTS HISTORIQUES

L'aire d'étude immédiate est concernée par le périmètre de protection de 500 m de plusieurs monuments historiques (MH):

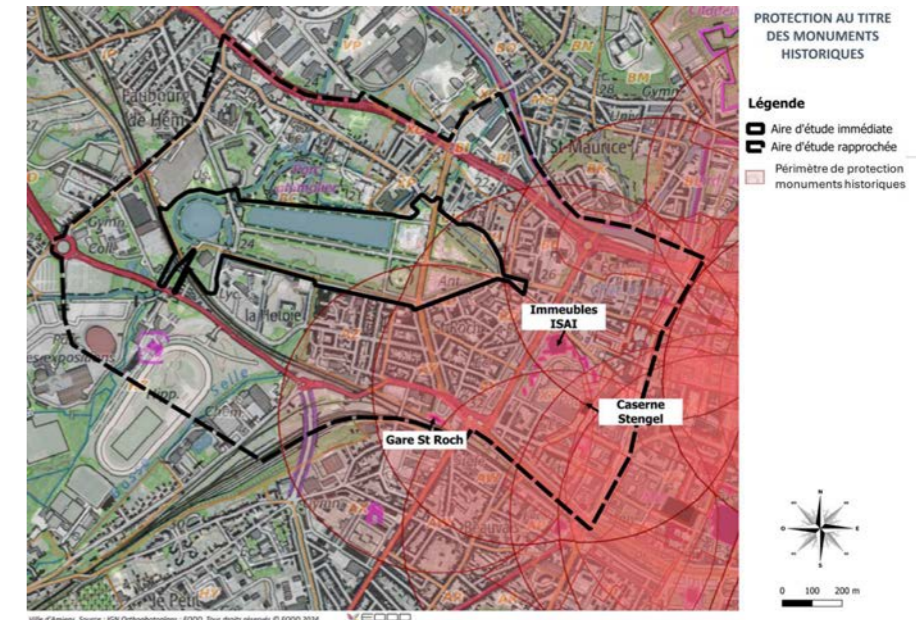
- La gare St Roch à 380 m au sud du parc inscrite au titre des MH en 2020



- L'ancienne caserne Stengel à 450 m à l'est est partiellement classée en 1966 au titre des MH



- Les immeubles ISAI (immeubles sans affectation immédiate) entre le Boulevard Faidherbe et la rue Jean Catelas, inscrits au titre des MH



De plus, le parc étant situé proche du centre-ville d'Amiens d'autres monuments historique sont situés dans l'aire d'étude rapprochée :

- L'hôtel Bullot ;
- Les restes de l'Abbaye Saint-Jean des prémontrés ;
- L'immeuble rue Saint-Jacques - rue gresset ;
- Les immeubles 51, 55 rue de Metz ;
- L'ancien couvent des Soeurs Grises.

Par ailleurs, comme évoqué dans la partie structures et éléments du paysage, des monuments historiques situés plus loin dans l'aire d'étude éloignée ont des interactions visuelles avec le parc de la Hotoie.

Les éléments suivants en particulier sont visibles depuis le parc :

- La cathédrale notre-dame, classée au titre des MH en 1862 et située à plus d'un km à l'est du parc ;
- Le beffroi, inscrit au titre des MH en 1926 et situé à 630 m à l'est du parc ;
- La tour perret, inscrite au titre des MH en 1975 et située à environ 1,5 km à l'est du parc ;

Les points de vue permettant de les apercevoir depuis le parc de la Hotoie doivent être conservés et valorisés.

En synthèse : L'aire d'étude immédiate est concernée par le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) devra donc être consulté au titre de la protection aux abords des Monuments Historiques.

# CONTEXTE DU PROJET ET DU PERMIS D'AMÉNAGER

## HISTORIQUE DE L'URBANISME

### SITES INSCRITS ET CLASSÉS

La loi du 2 mai 1930 et ses décrets d'application visent à protéger les « sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». L'inscription ou le classement permet de protéger un site naturel ou bâti des opérations d'aménagement et de le placer sous la surveillance du ministère chargé de l'Environnement. Le classement est le moyen d'assurer avec le plus de rigueur la protection des sites de grande qualité. Aucune modification ne peut être apportée à l'état des lieux pendant un délai de douze mois, hors exploitation des fonds ruraux et entretien normal des constructions.

Le parc de la Hotoie est intégralement situé au sein du site inscrit des boulevards intérieurs et de la promenade de la Hotoie depuis le 18 septembre 1947. Ce site a été inscrit car les boulevards intérieurs, les alignements

d'arbres et les jardins sont considérés comme les espaces verts les plus intéressants depuis la disparition du vieil Amiens après la seconde guerre mondiale. À l'extrémité de cette ceinture de boulevards, la promenade de la Hotoie apparaît comme un espace public remarquable par sa dimension et sa proximité du centre-ville.

En synthèse : L'aire d'étude immédiate est intégralement située au sein du site inscrit des boulevards intérieurs et de la promenade de la Hotoie. Les travaux seront donc soumis à déclaration auprès de l'architecte des bâtiments de France (UDAP). L'enjeu est de mettre en valeur ce patrimoine, de l'entretenir et de contrôler l'urbanisme à proximité.



### PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Sur l'aire d'étude immédiate, le patrimoine architectural reste limité car le projet d'aménagement concerne un parc. Le seul élément architectural notable est le kiosque à musique situé au sud de la promenade de la Hotoie. Il a été élevé en 1893 à l'emplacement de l'ancien café des Quinconces. De forme octogonale, ce monument en fonte de fer sur soubassement de maçonnerie a été fourni par la maison Guillot-Pelletier d'Orléans. Ce lieu est depuis l'origine consacré aux animations musicales et aux

bals. Son pourtour, en enrobé, est régulièrement utilisé lors de manifestations bien que peu adapté à une appropriation conviviale du lieu.

En synthèse : Le seul élément architectural notable du parc est le kiosque à musique. Il sera rénové et transformé en kiosque fontaine dans le cadre du projet ce qui permettra d'assurer la pérennité de l'ouvrage et de mettre en valeur ses détails architecturaux.



### VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

En application de l'article R.523-1 du Code du patrimoine : « Les opérations d'aménagement, de construction d'ouvrages ou de travaux qui, en raison de leur localisation, de leur nature ou de leur importance, affectent ou sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ne peuvent être entreprises que dans le respect des mesures de détection et, le cas échéant, de conservation et de sauvegarde par l'étude scientifique ainsi que des demandes de modification de la consistance des opérations d'aménagement ».

L'aire d'étude immédiate se situe en « Zone de présomption de prescription archéologique » (ZPPA) de niveau 2 à l'ouest du parc et de niveau 3 à l'ouest (Figure 211). Les prescriptions sont les suivantes sur ces zones :

- Niveau 2 : zone où les projets d'aménagement entrant dans le champ de l'article 4 du Décret 2004-490 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive et avec emprise au sol supérieure à 2 000 m<sup>2</sup> doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie) ;
- Niveau 3 : zone où les projets d'aménagement entrant dans le champ de l'article 4 du Décret 2004-490 et avec emprise au sol doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie) ;

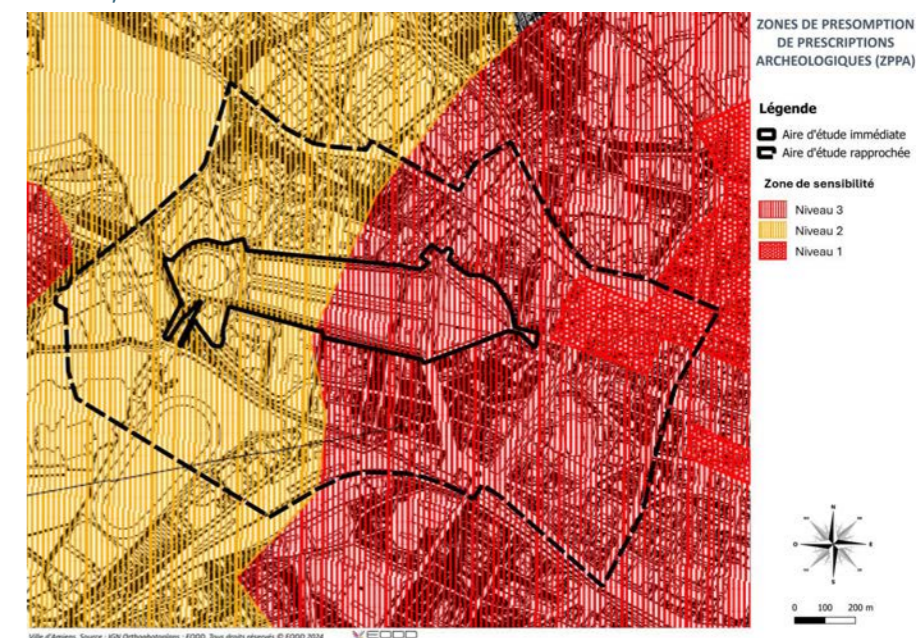
La zone de niveau 2 correspond pour l'essentiel à l'extension maximale de la ville romaine et médiévale. Celle de niveau 3 correspond à la partie de la ville située dans le fond de la vallée de la Somme, dont le patrimoine archéologique est conservé sous le niveau de la nappe phréatique. En tant que projet d'aménagement avec une emprise au sol de 23,8 ha et soumis à permis d'aménager, le projet entre dans le champ de l'article R.523-1 du Code du patrimoine et doit respecter les mesures de détection, voire de conservation et de sauvegarde des éléments de patrimoine archéologique.

À noter que plusieurs découvertes de vestiges archéologiques ont eu lieu depuis les dix dernières années sur des sites à proximité. Ainsi dans le cadre d'un diagnostic archéologique mené depuis 2014 par l'Institut national de recherches archéologiques (INRAP) sur le site de la ZAC d'Amiens Renancourt à 1 km au sud-est du parc de la Hotoie, des statuettes féminines

datées de 23 000 ans ont été retrouvées.

De la même manière une fouille de 22 000 m<sup>2</sup> a été effectuée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Intercampus, située à environ 2 km au sud du parc. La dernière phase de ce chantier réalisée en 2024 a révélé trois nouveaux emplacements funéraires du I<sup>er</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., qui permettent d'en savoir plus sur les pratiques d'incinération à cette époque.

Le service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France a été consulté fin 2024 et a indiqué que le projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive mais qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques, le MOA a l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire d'Amiens et auprès du service de la DRAC. Le courrier de réponse de la DRAC est joint en Annexe.



# PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LE PROJET

Le présent projet fait appel à plusieurs réglementations notamment celles liées au code de l'environnement, code de l'urbanisme puisque le projet nécessite :

- Au titre du code l'environnement : une autorisation environnementale, objet de ce présent dossier
- Au titre du code de l'urbanisme : un permis d'aménager

A noter également que le projet étant supérieure à 3 hectares, des mesures préventives et conservatoires ont été prises au titre de l'archéologie préventive. La zone de projet est située sur une zone de présomption archéologique. Le service régional de l'archéologie (SRA) de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ont été consultés. Aucune investigation complémentaire n'est à prévoir.

L'évaluation de la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes est détaillée au Chapitre 6 Analyse de la compatibilité du projet avec les plans et programmes de l'étude d'impact jointe en annexe.

Tableau 1 : Analyse des procédures règlementaires concernant le projet

Procédures	Référence législatives et réglementaires	Situation du projet vis-à-vis de la procédure	
<b>Code de l'environnement</b>			
<b>Loi sur l'eau</b>	Article R214-1 du Code de l'environnement – rubrique 2.1.5.0	La surface totale du projet (projet + bassin naturel) est égale à 23 hectares, soit supérieure à 20 hectares.	<b>Le projet est soumis à une procédure d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau rubrique 2.1.5.0.</b> D'autres rubriques sont visées.
<b>ICPE</b>	Article R122-2 du Code de l'environnement	Le projet ne prévoit aucun aménagement répondant aux rubriques de la nomenclature ICPE.	<b>Non concerné.</b>
<b>Espèces et habitats protégés</b>	Articles L411-1 et L411-2 du Code de l'environnement	Des mesures d'évitement et de sauvegarde seront prises pour que le projet ne présente aucun impact sur la faune et la flore d'intérêt.	<b>Non concerné par la demande de dérogation « espèces protégées » pour la destruction d'individus ou d'habitats.</b>  <b>Demande spécifique pour la capture de poissons et amphibiens dans le cadre de la vidange.</b>
<b>Abattage d'alignement d'arbres</b>	Article L. 350-3 du Code de l'environnement	Le projet prévoit l'abattage de deux arbres pour raison phytosanitaire et d'aménagement de réseau.	<b>Non concerné.</b>
<b>Procédure d'évaluation Environnementale</b>	Articles L122-2 et annexe à l'article R122-2 du Code de l'environnement	Le projet de réhabilitation du parc de la Hotoie est une opération d'aménagement sur un terrain d'assiette supérieur à 10 ha.	<b>Projet soumis à évaluation environnementale (voir Pièce n°3a)</b>
<b>Natura 2000</b>	Articles 6.3 et 6.4 de la Directive 92/43/CEE « Habitats, faune, flore » Article R414-19 du Code de l'environnement	Le projet étant soumis à la réalisation d'une étude d'impact et d'un dossier loi sur l'eau, il s'avère nécessaire de réaliser une évaluation des incidences Natura 2000.	<b>L'évaluation des incidences Natura 2000 est présentée dans l'évaluation environnementale (Pièce n°3).</b>
<b>Étude de faisabilité ENR&amp;R</b>	Article L.122-5 VII- 1° du Code de l'environnement.	Le projet est soumis à évaluation environnementale et est un projet d'aménagement.	<b>Concerné</b>
<b>Patrimoine culturel et naturel</b>	Articles L341-1 à L341-22 du Code de l'environnement	Le projet est intégralement situé au sein du site inscrit des boulevards intérieurs et de la promenade de la Hotoie. De plus il se trouve dans le périmètre de protection de 500 m de plusieurs monuments classés ou inscrits comme Monuments Historiques.	<b>Soumis à avis de l'ABF</b>
<b>Concertation préalable Enquête publique Participation du public par voie électronique (PPVE)</b>	Article L.123-2 du Code de l'environnement	Le projet est soumis à évaluation environnementale.	<b>Il est concerné par la concertation préalable (réalisée) et par l'enquête publique.</b>
<b>Code de l'urbanisme</b>			
<b>Permis d'aménager</b>	Article R.441 du code de l'urbanisme	Le projet prévoit la construction du Pavillon Haut Toit.	<b>Concerné</b>
<b>Étude de densité</b>	Article L.300-1-1 du Code de l'urbanisme	Le projet ne prévoit pas l'aménagement de bâtiment, uniquement la construction du Pavillon Haut Toit (structure ouverte) et réhabilitation du kiosque à musique.	<b>Non concerné</b>
<b>Étude de sécurité publique</b>	Articles L.114-1 et suivants et R.114-1 et suivants du Code de l'urbanisme	Le projet n'a pas d'incidences sur la protection des personnes et des biens contre les menaces et les agressions.	<b>Non concerné</b>



# PRÉSENTATION DU PROJET

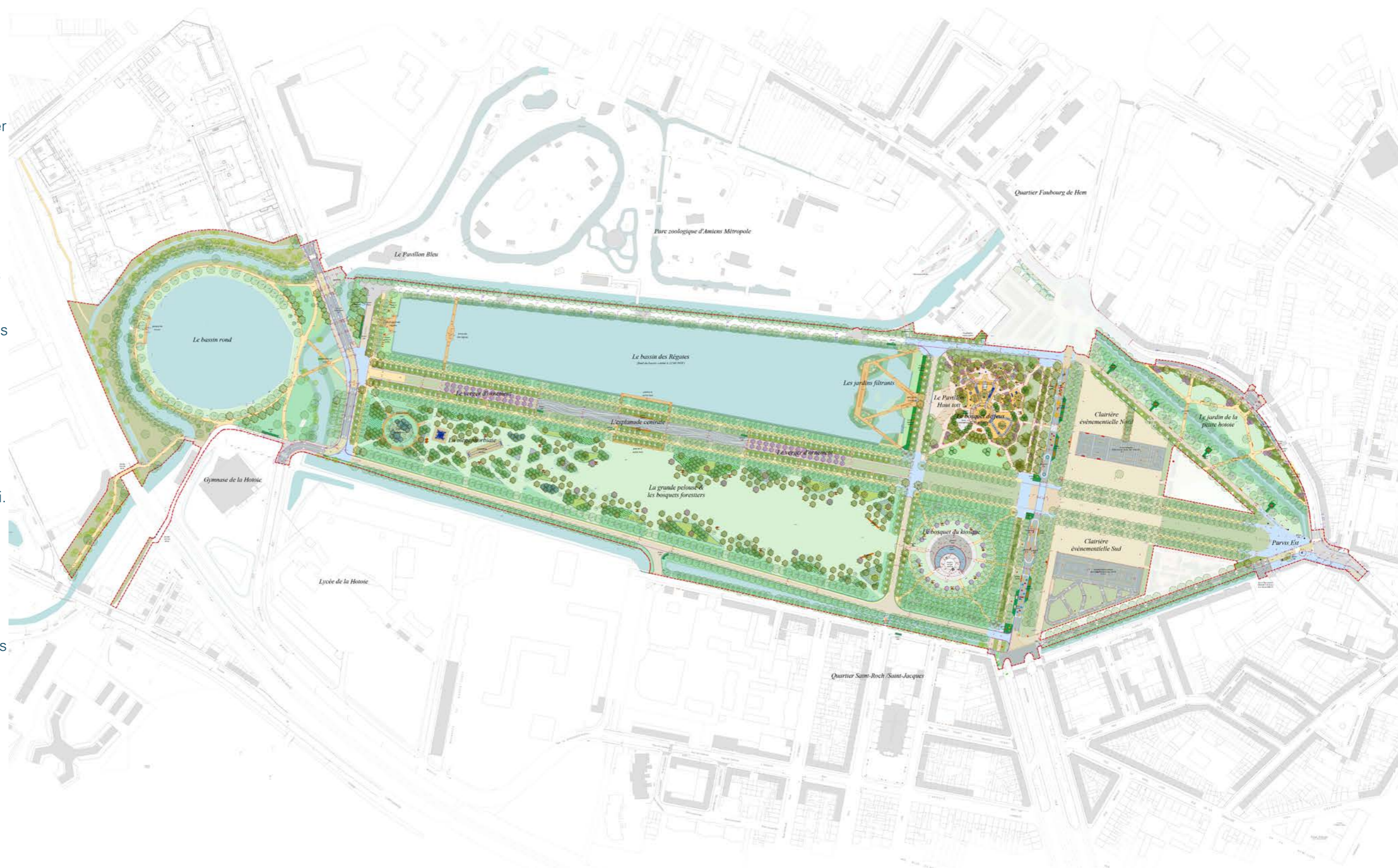
## PARTI PRIS PAYSAGER & PRINCIPES FONCTIONNELS

Pour assurer la transformation du site, les principales logiques que nous employons sont les suivantes:

- Le pas de 100 m comme unité de dessin et de séquençage
- Le respect de la structure historique : ne pas la dénaturer mais la conforter et mettre en place une structure contemporaine hybride et complémentaire
- Une trame à 30° en superposition de la trame existante pour mettre en place de nouvelles plantations d'arbres
- Oublier la croix et valoriser l'alternance de lieux distribués
- Déplacer le barycentre des usages et proposer une mise en scène de toutes les fonctions du parc dans des surfaces contenues.

Il nous semble important de conserver le sentiment « hors la ville » qu'offre le parc aujourd'hui. Il s'agit donc de chercher un équilibre entre vocation métropolitaine et perception locale dans la répartition des programmes.

Ainsi, le parc de la Hotoie proposera aussi bien des espaces de loisirs quotidiens que des événements exceptionnels tels que des manifestations culturelles (concerts, exposition artistique, cinéma de plein-air, etc).



# PARTI PRIS PAYSAGER & PRINCIPES FONCTIONNELS

## LES SYSTÈMES DU PARC

Les principes de composition du parc de la Hotoie se déclinent en 5 grands systèmes :

### LE CORPS VIVANT

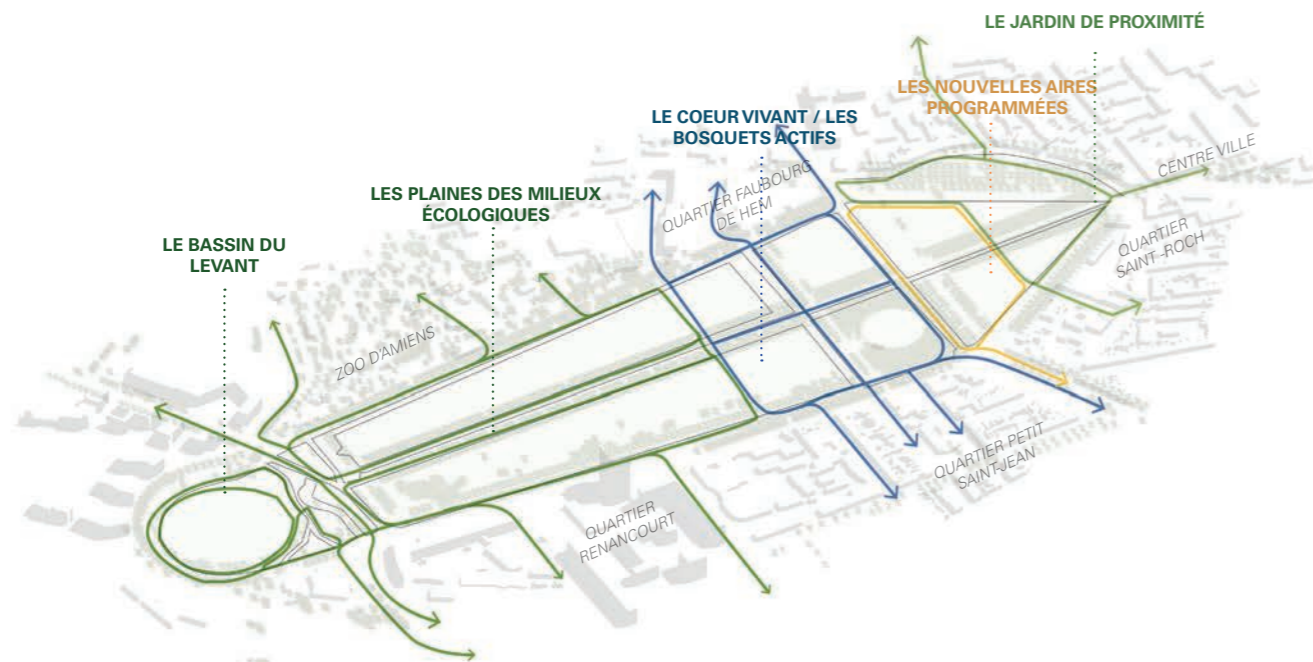
Le projet passe par la sectorisation de trois grandes entités symbiotiques. «La tête», adressée directement aux quartiers à proximité (Saint-Roch/Saint-Jacques/Hem) et proposant une inscription locale et quotidienne; «le cœur», devenant la nouvelle centralité du parc ; «le corps», qui connecte quant à lui les nouveaux quartiers à l'est et ouvre vers des systèmes exploratoires métropolitains.

Cette nouvelle version du parc permet un d'accueillir les usages du quotidien tout en conservant les grands événements tels que la foire, le national de pétanque ou bien le tournoi de ballon au poing. En effet, grâce une nouvelle organisation plus compacte des différents événements, le cœur de parc est désormais plus intense, dédié à de nouvelles programmations d'usages.

L'ensemble forme un corps vivant et dynamique :

- Une nervure centrale qui distribue, irrigue, comme une nouvelle ligne de vie pour le parc;

- Des raccordements aux transversalités et aux boucles ;
- Des cheminements internes et inter-quartiers ;
- Un parc-relais territorial et de quartier adapté au temps de parcours et de pratiques de chacun : pratiques à la journée, plus restreintes (quelques heures) à très courtes (1h à la sortie de l'école, jogging...) ou même juste de traversée.

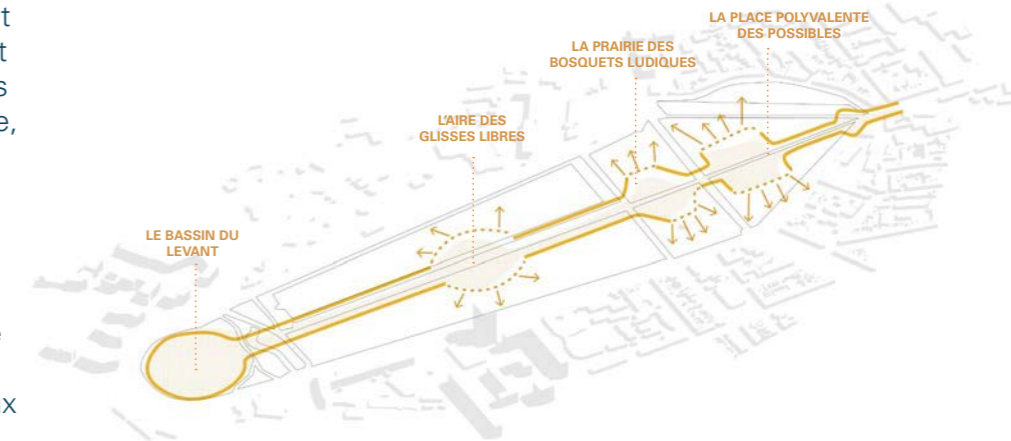


Le corps vivant : affirmer les grandes entités du parc

### LA NERVURE CENTRALE

L'axe central actuel n'offre qu'une vision mono-spécifique et linéaire de l'espace. Notre projet installera de nouvelles intensités tout au long du parcours de l'axe, installant de nouvelles relations aux espaces qui le jouxte, le transformant en une nervure de vie et d'usage.

De grandes respirations comme la place du marché ou des puces, la prairie des aires de jeux ou encore l'espace de glisse au niveau de la grande prairie offriront un séquençage et une découverte unique du parc et de ses usages tout au long de l'année.



Nervure centrale : dilater et réactiver l'axe central

### DES PARCOURS EXPLORATOIRES

Le parc propose aujourd'hui des grands parcours linéaires est-ouest et présente malgré tout des fractures avec l'avenue Allende et Louis blanc. L'enjeu est de retrouver une figure d'unité du parc avec une grande parcourabilité et une diversité des chemins en les hiérarchisant :

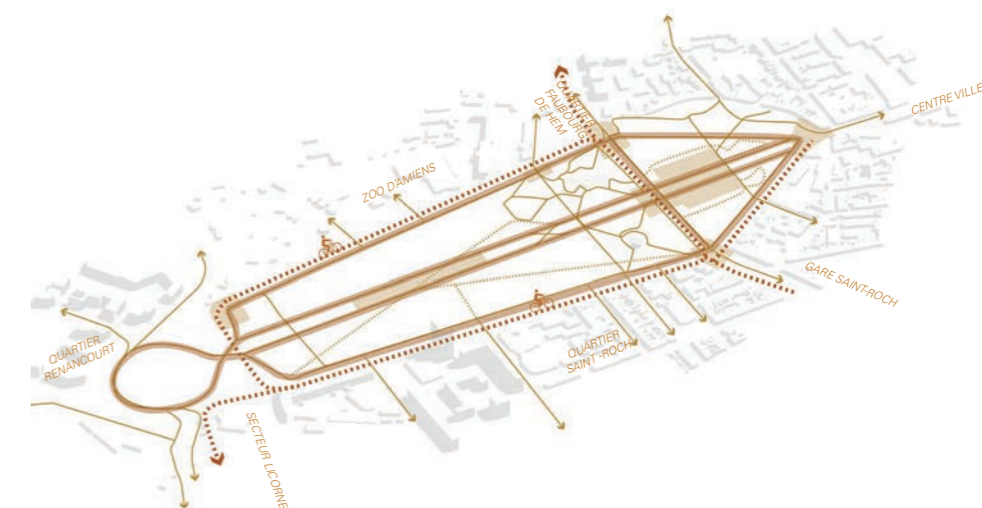
- Des chemins principaux de 7m de larges basés sur les largeurs existantes (grande boucle du parc et parcours vélo et accessibles PMR)
- Des chemins secondaires de 4m de large pour le parcours vélo et les boucles PMR d'accès aux parties principales du parc
- Des cheminements intermédiaires
- Des cheminements de découverte: des parcours

en bois pour partir à la découverte de milieux spécifiques (mégaphorbiaie, roselière, etc.) tout en permettant des points de vue et des perspectives uniques sur le parc et la cathédrale.

Les grandes perspectives sont perturbées pour proposer des contournements et des surprises,

extrapoler le système linéaire historique pour proposer plutôt des parcours de déambulation.

Il s'agira également de magnifier les deux grandes allées adressées sur les franges du zoo et les quartiers sud du Faubourg de Hem, et relier le bassin via une passerelle centrale dans l'axe principal.



Parcours exploratoires : proposer de nouvelles boucles

# PARTI PRIS PAYSAGER & PRINCIPES FONCTIONNELS

## LES SYSTÈMES DU PARC

### LA TRAME ARBORÉE CONFORTÉE

La hausse des températures et la raréfaction de l'eau imposeront de fait un remplacement des espèces d'ici 2060. Il s'agit de faire avec ces facteurs et d'anticiper ces changements en proposant des essences qui seront acclimatées et pourront prospérer et pérenniser le parc.

La première étape consiste donc à conforter et rénover la trame ancienne pour travailler les franges et les strates en augmentant les milieux et apporter de la fraîcheur de sous-bois.

Cette nouvelle structure de remplacement et de reconquête vient donc remplacer les arbres à abattre dans le cadre du projet et le remplacement progressifs des arbres déperissants puis de tous ceux qui ne seront plus adaptés aux conditions climatiques des années à venir.

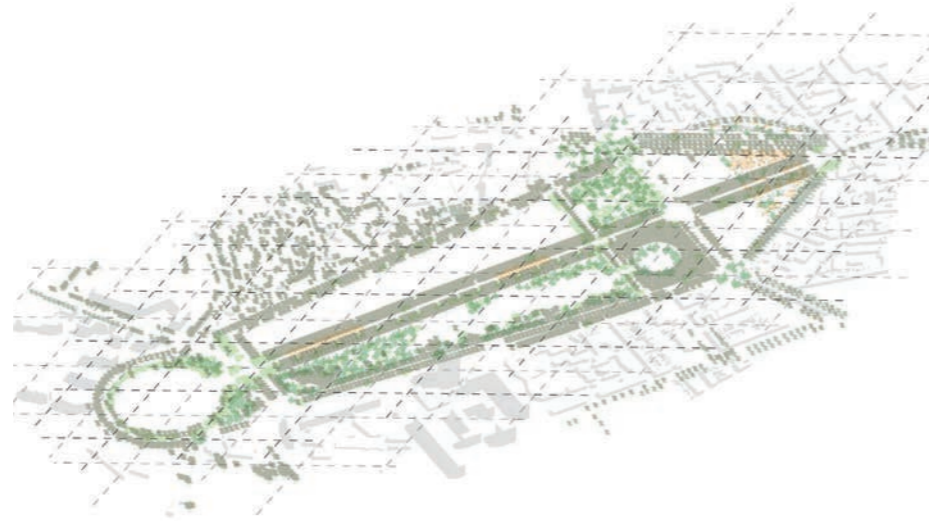
### CORPS DYNAMIQUE DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES

Un Parc est par essence un potentiel réservoir de biodiversité, et un équipement public de rayonnement métropolitain tel que la Hotoie s'inscrit à la fois dans une échelle écologique territoriale et de proximité. La création de milieux devra favoriser le lien et l'appropriation par les différents êtres-vivants qui les pratiquent (végétal, animal ou humain).

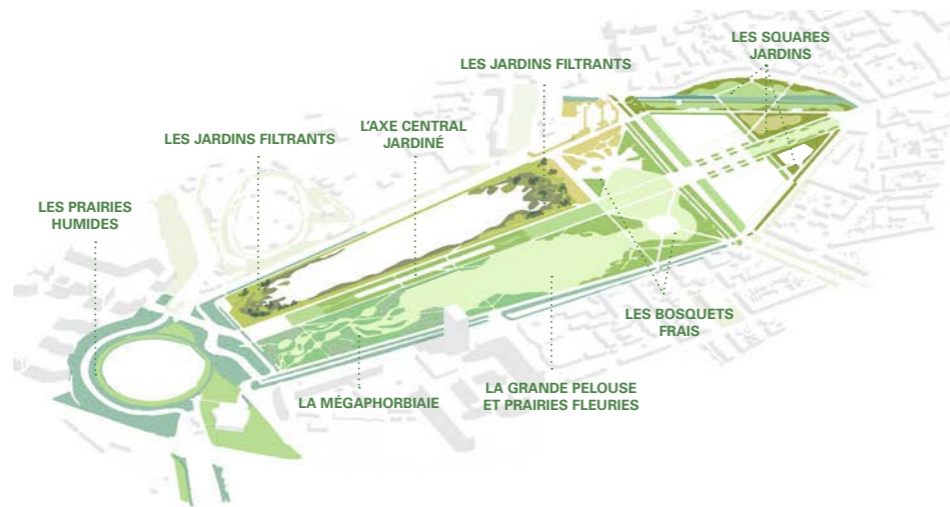
La renaturation et l'accroissement de la typologie des milieux s'attachera à l'évocation des grandes formations végétales de la région, tout en installant des alternances de milieux ouverts et fermés.

Les mails sont par ailleurs des espaces à programmer et à réactiver. Ceci se fera par un séquençage alternatif des allées et par une divergence des chemins. Il s'agira également de renforcer les faiblesses des fosses des plantations actuelles par un travail du sol (détaillé dans la partie gestion) et de la mycorhization.

Enfin, une trame à 30° en superposition de la trame existante permettra la mise en place de nouvelles plantations d'arbres, travailler les ouvertures, les perspectives et les champs visuels. Ce nouveau maillage s'appuie sur les principes de composition classique et se compose à partir de la trame des arbres existants.



L'armature végétale : renforcer la figure arborée et acclimatée



Le corps écologique : augmenter les milieux écologiques



# PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

## SECTEUR EST

### L'ESPLANADE DE LA HOTOIE ET ANCIENNES GRILLES DE L'HÔTEL DE VILLE [1-2-3]

Accès au centre-ville, elle met en scène l'entrée de la promenade par l'implantation des anciennes grilles de l'hôtel de ville. Espace longtemps utilisé à la circulation et au stationnement, le lieu peine à se défaire de cet usage malgré des aménagements récents.

### LA PROMENADE DE LA HOTOIE [5-8]

Allée centrale et principale du parc elle en est le tracé originel. Pourvue de six rangées d'ormes de part et d'autre d'un chemin, seulement quatre de tilleuls sont replantés lors du réaménagement du parc dans les années 60. Aujourd'hui, sa partie centrale est pourvue d'un enrobé et de trottoirs, témoins de son ouverture à la circulation véhiculée pendant 30ans.

### L'ANCIENNE PETITE HOTOIE [6] & LA RUE JEAN JAURÈS [9-12]

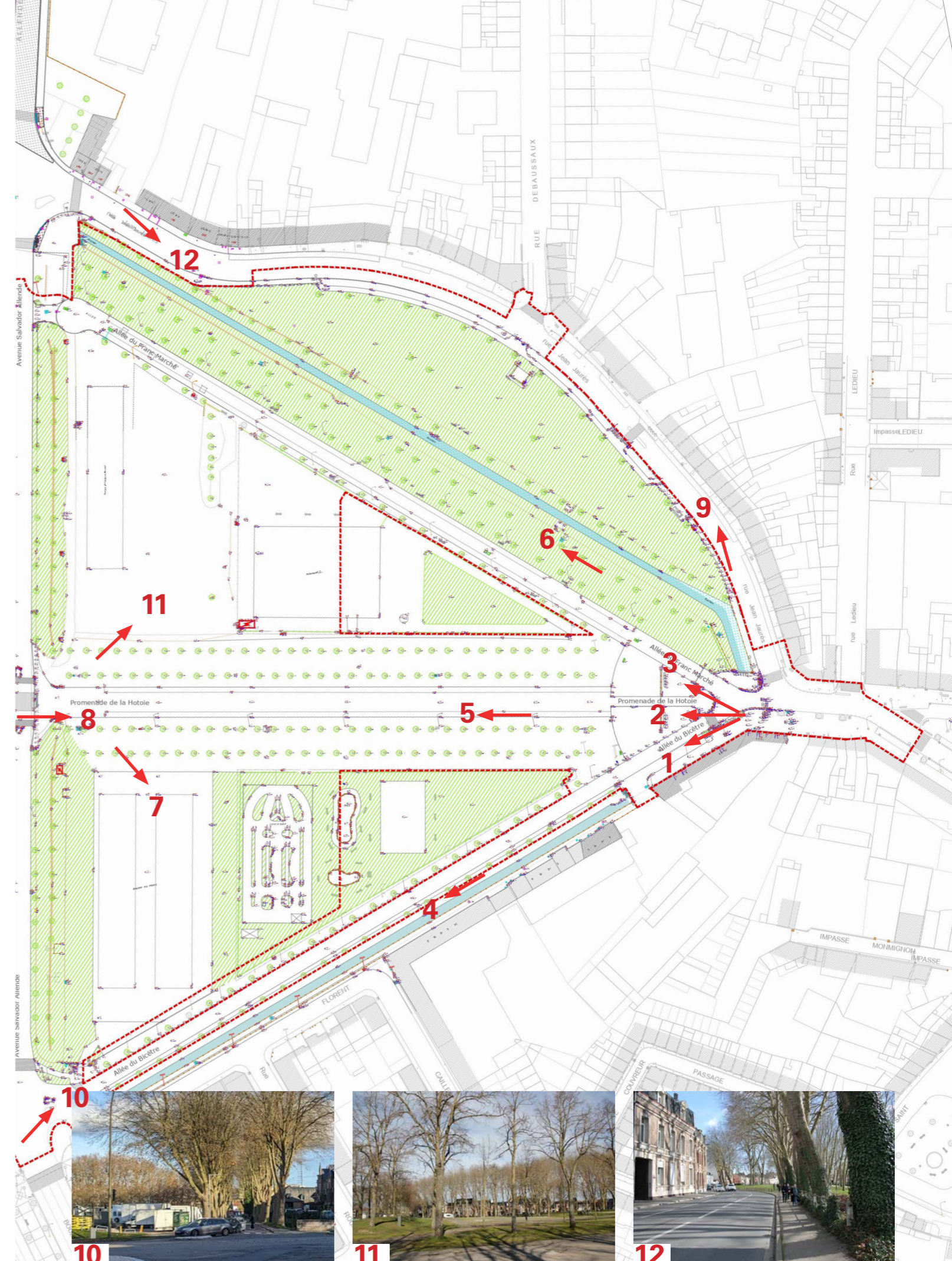
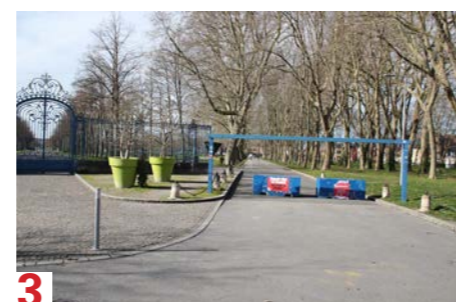
Le charme de cet espace est aujourd'hui donné par les 52 platanes labellisés "ensemble arboré remarquable". Plantés vers 1880, ils mesurent pour la plus part entre 20 et 35m.

### LES TRIANGLES [7-11]

Sans nom officiel, ces espaces ont également un rôle flou dans l'usage du parc. Assez tôt s'y installent des terrains de sport, «jeu de tennis» et «jeu de longue paume». S'y superposent aujourd'hui ancien terrain de basket/ handball, ancien skatepark, pour la partie nord, bassin et bac à sable désaffecté, circuit d'apprentissage du vélo en mauvais état et terrain de ballon au poing pour la partie sud. Ces espaces sont utilisés principalement lors de la foire et évités au quotidien par les usagers. La végétation y est pauvre, se limitant à une herbe rase.

### LES ALLÉES DU FRANC MARCHÉ [3-6] ET DU BICÈTRE [1-4-10]

Indissociables des triangles, elles sont bordées d'allées de platanes et unilatéralement d'un fossé. Ces derniers sont les vestiges des premiers fossés d'enceinte et sont alimentés depuis le bassin rond et le fossé de l'allée du Tivoli. L'allée du Franc Marché a récemment été fermée à la circulation et au stationnement mais est toutefois peu utilisée pour la promenade. L'allée du Bicêtre quant à elle, est sujet à de nombreux conflits d'usage, supportant à la fois un double sens de circulation et des flux piétons et vélo venant du quartier Saint-Roch/La Hotoie-Tivoli.





# PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

## SECTEUR CENTRE

### L'AVENUE SALVADOR ALLENDE [1-2]

Simple allée dans son dessin initial, elle devient un axe routier majeur par l'avènement de la voiture. Fréquenté par 12000 voitures/jour en moyenne, il scinde le parc par sa grande largeur et la difficulté pour les piétons et cyclistes de le traverser.

### LE KIOSQUE [3]

En 1893, un kiosque à musique est élevé à l'emplacement de l'ancien café des Quinconces. De forme octogonale, ce monument en fonte de fer sur soubassement de maçonnerie a été fourni par la maison Guillot-Pelletier d'Orléans. Ce lieu est depuis l'origine consacré aux animations musicales et aux bals. Son pourtour, en enrobé, est régulièrement utilisé lors de manifestations bien que peu adapté à une appropriation conviviale du lieu. Un bosquet dense de tilleuls encercle l'ensemble y créant un ombrage particulier.

### LE PARKING DU ZOO [4-5]

Symétrique à l'espace du kiosque, l'espace est aménagé en vaste esplanade de grave peu qualitative mais adapté à l'accueil de manifestations. Il sert à la fois au stationnement des visiteurs du zoo lors des pics d'affluence et à l'accueil de cirques, d'un mondial de pétanque, d'une grande partie de la foire de la Saint-Jean ...

### L'ALLÉE DU ZOO ET NOUVELLE ENTRÉE [6]

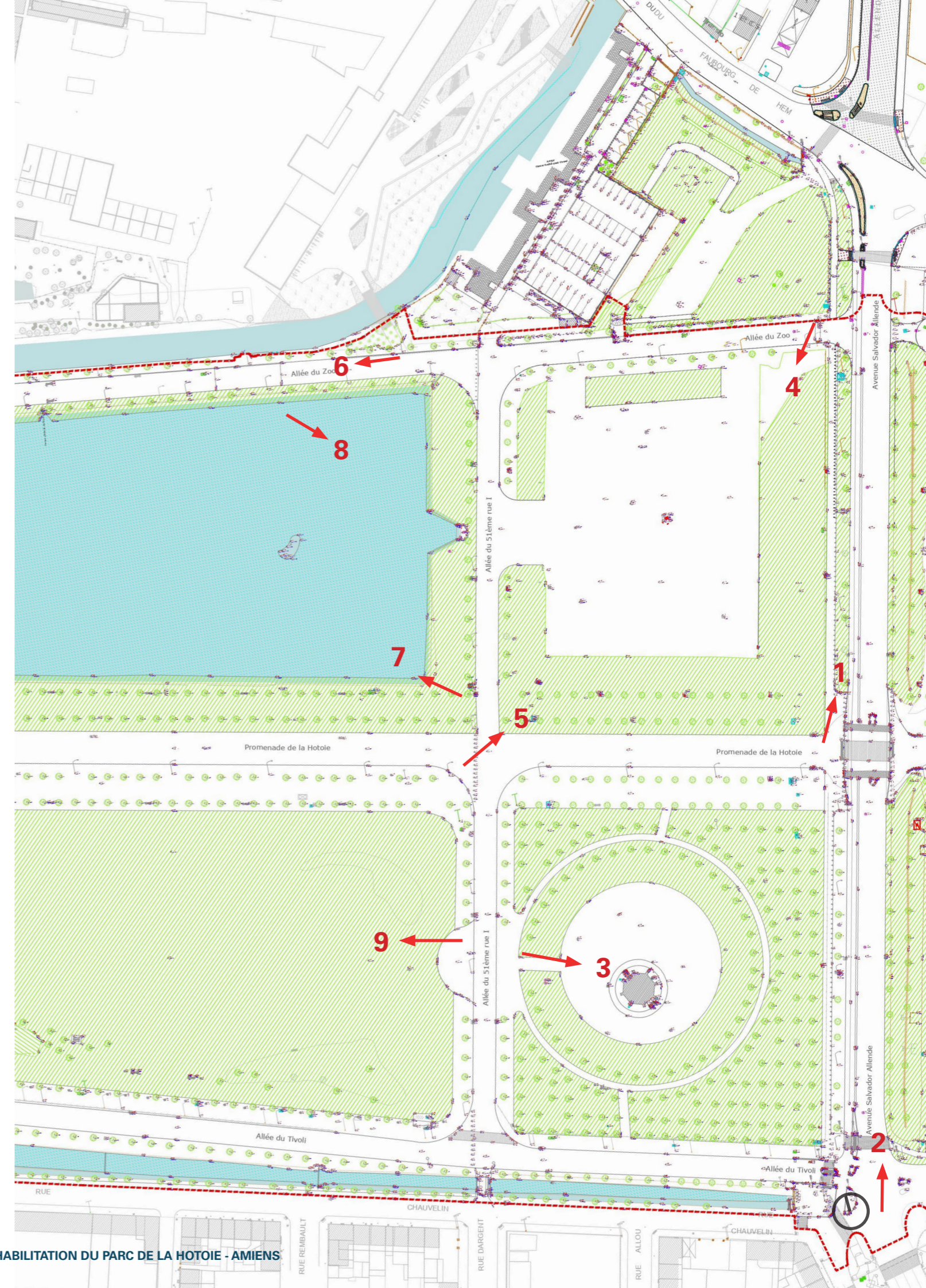
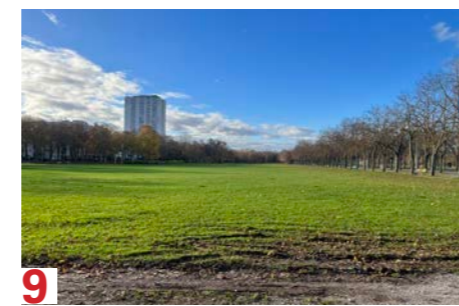
Seule allée ne semblant jamais avoir été circulée, elle est aussi la seule à avoir été refaite dans les années 90. Une nouvelle entrée sur le Zoo a été aménagée comportant un nouveau bâtiment d'accueil et esplanade en pente douce vers la Basse Selle. L'allée du zoo dialogue directement avec celle-ci qui la sépare de la petite Hotoie, aujourd'hui parc zoologique.

### LE BASSIN DES RÉGATES [7-8]

Creusé dans les années 60, il ne doit sa mise en eau qu'à l'étanchéification de son fond et de ses berges. Il doit son nom au bassin précédent, qui était situé sur la plaine sud, qui lui, se mettait en eau naturellement. L'actuel bassin n'accueille plus ces manifestations du fait de la fragilité supposée de son étanchéité. Lors de sa réhabilitation en 2013, les berges du bassin et de ses deux îles ont été végétalisées créant un nouvel écrin au bassin et des espaces d'accueil pour la faune et la flore.

### LA GRANDE PLAINE - EST [9]

Ancien bassin des régates, puis plaine d'exposition, elle est aujourd'hui une grande plaine enherbée sans usage prédéfini mais aux multiples usages. Terrain de jeux privilégiés des propriétaires de chiens, elle est aussi très appréciée pour les pique-niques, les matchs de foot, les jeux sportifs des centres de loisirs.



# PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

## LES BOSQUETS ACTIFS AMIÉNOIS

Les bosquets amiénois constituent le nouveau cœur vivant du parc. Situés en position charnière entre les clairières événementielles, la future entrée du zoo, les accroches urbaines (Quartier Saint-Roch au Sud et Quartier du Faubourg de Hem au Nord), le bassin des régates et la grande pelouse, ils se déclinent en 4 grandes entités :

- Le bosquet des jardins filtrants, véritable transformateur du bassin des régates où s'installent désormais de nouveaux milieux aquatiques et de bords d'eau. Un système de pontons (« terrasse du couchant ») permet de traverser roselières et offre une expérience immersive de l'eau jusque-là inaccessible.
- Le bosquet aire de jeux constitué d'une structure récréative géante, inclusive, support de nombreuses activités ludiques (balançoires, filets de grimpes, jeux suspendus...) et agrès pour toutes les tranches d'âges
- Le bosquet du kiosque réhabilité et son miroir d'eau: un lieu de fraîcheur qui s'installe au sein de la trame circulaire arborée existante et offre un nouvel espace scénique inédit
- Le bosquet de la grande pelouse qui prolonge la strate arborée du bosquet du kiosque et procure un écran ombragé mais ouvert sur la grande prairie



Le bosquet des jardins filtrants

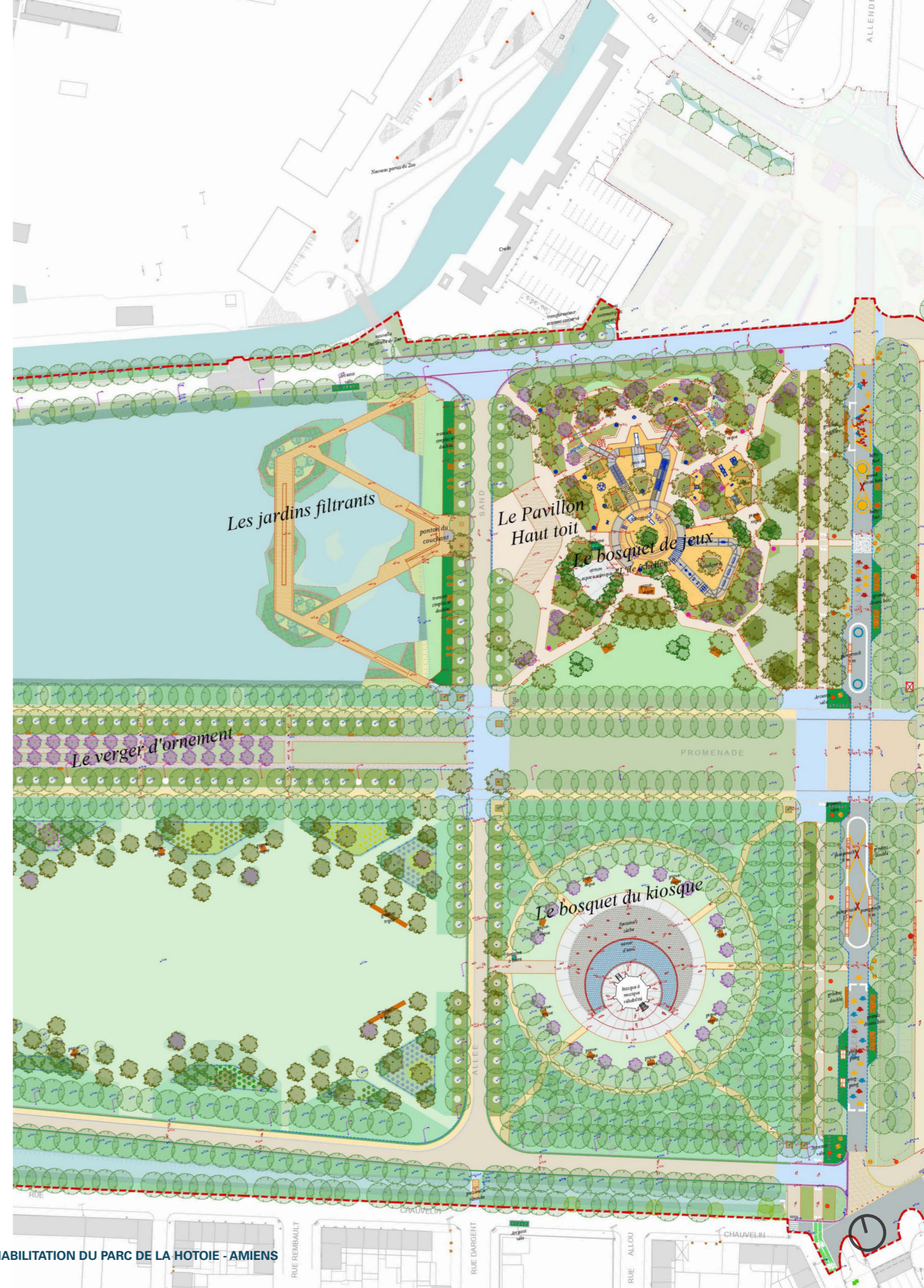


Le bosquet aire de jeux



Le bosquet du kiosque

Un pavillon (« Haut Toit ») propose un nouveau lieu abrité intégrant sanitaires, local de stockage et l'handiroom car à proximité directe de l'aire de jeux.



# PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

## SECTEUR OUEST

### LA GRANDE PLAINE [1]

Sur cette partie, la grande plaine est ponctuée de bosquet de bouleaux et de quelques masses buissonnantes. Elle accueille également un espace de jeux d'enfants

### L'ALLÉE DU TIVOLI [2]

Avec ses grands tilleuls élancés, l'allée du Tivoli présente une ambiance particulière. Lien évident entre le centre-ville, le lycée, le gymnase et le quartier Renancourt, c'est l'axe «de liaison» le plus fréquenté. Il fait partie des parcours les plus empruntés par les coureurs et les marcheurs, en témoignent les chemins de chèvre très marqués sur ses trottoirs enherbés.

### L'AVENUE LOUIS BLANC [3-4]

Moins fréquentée en comparaison de l'avenue Salvador Allende, l'avenue Louis Blanc est toutefois utile à la desserte du lycée, du zoo et du Pavillon Bleu. Dédiée à l'accueil

des bus, s'y stationne également boulistes et visiteurs du parc. Particulièrement large, elle scinde ici aussi le parc.

La Basse Selle s'insinue discrètement en contre-bas de cette voie. Pourvue de berges naturelles au relief marqué, elle est plantée de quelques sujets d'essence noble et d'une végétation spontanée laissée libre.

### LE BASSIN ROND [5-6-7]

Partie réputée la plus naturelle du parc, elle en est aussi particulièrement détachée. Créé comme un miroir d'eau, le bassin est ovale à l'origine. Ses deux îles, pièces importantes de sa composition tendent à disparaître. La Haute Selle, qui le contourne est pourvu de chemins sur chacune de ses rives. Très empruntés par les promeneurs, ces chemins sont plantés d'aulnes venus remplacer les peupliers tombés il y a quelques

années. Sur les rives du bassin, une végétation spontanée est maintenue basse afin de conserver la vue sur le plan d'eau.

A l'arrière du bassin, un espace inondable sans usage spécifique accueille une riche biodiversité. Y serpente un chemin de chèvre joignant le site dit «d'Automotive» où un espace public doit voir le jour.

### LES ALLÉES DES SOUPIRS ET DU BEAUFEUILLE [8-9]

Lien avec le quartier Renancourt et le pôle culturel et sportif de la Licorne, ces deux passages ne font pas, à proprement parler, partie du parc. Pour autant, ils sont très fréquentés et s'imposent comme une réelle entrée sur le parc. Tous deux accompagnés par des bras et canaux de la Selle, ils sont la continuité de la vélo-route. Qu'il s'agisse de l'allée des Soupirs, plus urbaine, ou de l'allée du Beaufeuille, plus champêtre, toutes deux souffrent de passages sous voies ferrés, basses et peu qualitatives.



# LES GRANDES SÉQUENCES DU PARC

## LA PLAINE DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES

### LA PLAINE DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES

Située à l'articulation des bosquets actifs et des zones humides de la partie Ouest (bassins et grande pelouse situés en zone PPRI), La Plaine des milieux écologiques constitue le lieu de « basculement » des ambiances du parc.

Pour renforcer cette position singulière, il s'agit ici de chercher les dynamiques naturelles du Bassin rond, de la Haute et Basse Selle et les faire remonter dans le parc.

La création de nouveaux milieux humides (mégaphorbiaies, boisements humides) au sein de la pelouse centrale

est aujourd'hui possible grâce aux conditions physiques préexistantes sur le parc sur ce secteur (PPRI, affleurement de nappe...).

Une longue esplanade minérale s'installe au cœur du parc sur l'allée centrale. Support d'usages libres (accueil de groupes, manifestations, glisse...) elle constitue par la même occasion une porte d'entrée ou aire de distribution vers les différents milieux représentatifs du parc.

La structure historique arborée (double alignement) est reconstituée de manière à retrouver la lecture de la géométrie de l'espace et par la même occasion valoriser l'ouverture de l'axe central vers le parc.

Côté bassin des régates, elle dessert un ponton situé au bord de l'eau permettant également d'accéder au bac participatif reliant les pontons du pavillon « Haut Toit ».

Côté sud, l'esplanade donne accès à un long ponton/gradin en léger surplomb pouvant également servir de tribune en cas de manifestations sur la prairie.

Dans les boisements humides, un ponton bois surélevé permet de traverser la zone humide au sec. Il constitue également un support de parcours pédagogiques particulièrement immersif.

### LE PAVILLON BLEU ET LE BASSIN DU LEVANT

Le point de vue exceptionnel sur la cathédrale d'Amiens depuis l'angle Nord/Ouest du bassin des régates doit être un lieu en soit. Un deck en bois est créé permettant un point de vue dans l'axe du bassin.

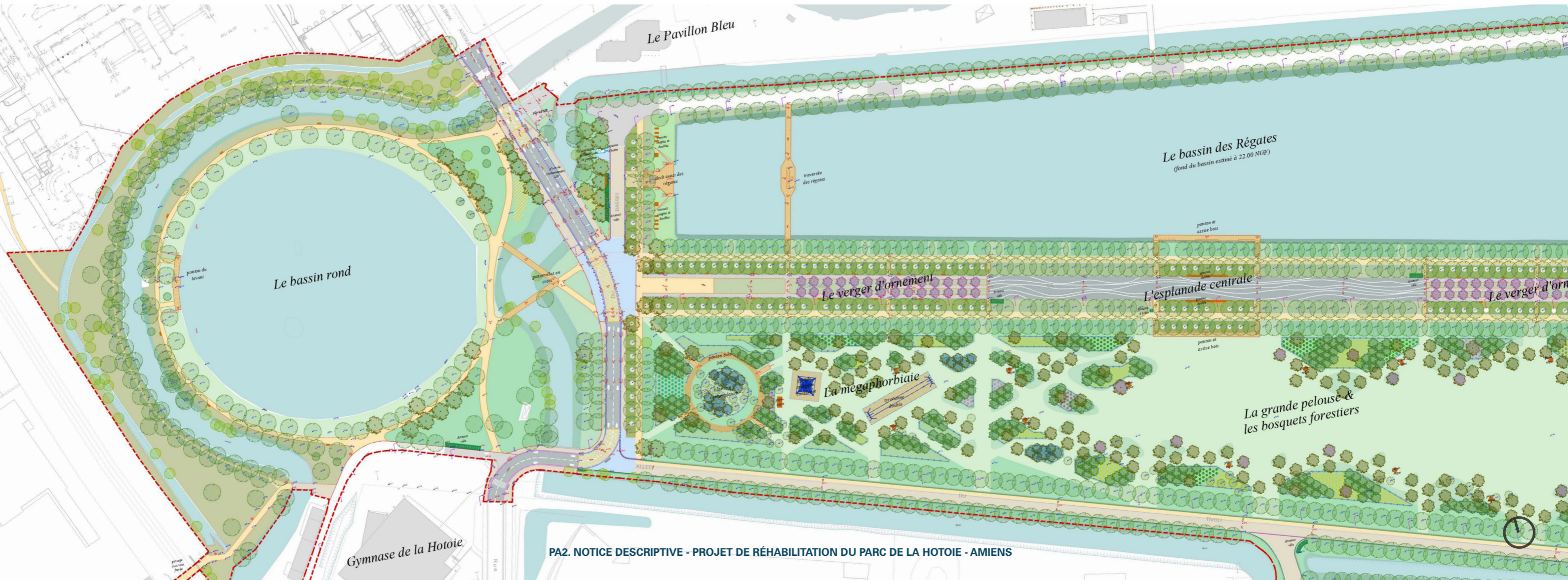
Un autre ponton est prévu sur le bassin des régates à proximité. Celui-ci permet d'une part de proposer une seconde traversée du bassin mais aussi d'offrir un point de vue différent et immersif sur la cathédrale d'Amiens. Ce ponton s'appuie sur la deuxième île.

Le bassin rond est un espace le plus sauvage, proche de l'eau et au calme, il apparaît néanmoins aujourd'hui en

retrait et déconnecté du reste du parc tant en termes de continuités de parcours que des vues.

Le projet propose la création d'une passerelle en croix permettant de relier directement le cheminement du bassin avec l'axe central du parc. Ce dispositif permet également valoriser la perspective centrale car il est garant du maintien de l'ouverture et la relation visuelle entre le parc et le bassin.

Enfin, un dernier ponton (terrasse du levant) vient également s'inscrire dans la courbure du bassin et offrir non seulement un point de contact avec l'eau (nouveau ponton pour la pêche ou le modélisme) mais aussi créer un événement dans la grande perspective du parc.





# MÉTABOLISME URBAIN

## COMPOSER AVEC LE DÉJÀ-LÀ

Le contexte et l'histoire du site ainsi que les ambitions environnementales du projet nous amène naturellement à proposer une méthodologie adaptée, responsable et engagée sur la question des matériaux. La démarche du projet répond à des enjeux multiples :

- > Déréaliser autant que possible le site
- > Être vertueux et économe dans le choix des matériaux
- > Réemployer au maximum les ressources en place

Elle se décline en 5 grandes stratégies:

### 1. Stratégie de (re)composition des allées et promenades du parc:

- > Conserver les allées qui présentent déjà des matériaux / traitements de sols qualitatifs et en bon état
- > Sur les allées dégradées, conserver autant que possible les gabarits existants et les adapter:
  - pour limiter la démolition des éléments pierres déjà présents et pouvant être laissés en place
  - en diversifiant les matériaux pour augmenter la perméabilité des sols et offrir des surfaces confortables pour la promenade / la course à pieds
- > Réduire certains gabarits existants lorsque les usages et

les besoins ont évolués pour retrouver des parcours à l'échelle de la promenade et non plus de la voiture

- > S'appuyer sur les lignes de désir existantes pour redéfinir des parcours confortables et adaptés

### 2. Stratégie de réemploi des matériaux de sols existants :

- > Conserver dès en lieu et place dès que possible les bordures en pierre naturelle
- > Réemployer le maximum de pavés et caniveaux en pierre existants
- > Réutiliser dès que possible les structures de chaussées existantes (sous réserve des conclusions géotechniques)

### 3. Stratégie de réemploi du mobilier urbain existant :

- > S'appuyer autant que possible sur les réseaux existants pour limiter la création de réseaux neufs
- > Adapter l'éclairage plutôt que de le remplacer (passage en LED, adaptation de l'orientation des crosses pour cibler l'éclairage sur les nouveaux cheminements)
- > Ne déposer/ remplacer le mobilier que lorsque celui-ci est dégradé et/ou ne répond plus aux besoins / usages du parc

### 4. Stratégie de réemploi des terres de remblais et terres végétales :

- > Réutiliser la terre végétale issue des décapage et des ouvertures des fosses d'arbres sur les zones déjà végétalisées

- > Limiter au maximum les déblais / remblais

### 5. Stratégie de valorisation des déchets végétaux:

- > Réutiliser les produits issus des abattages et nettoyage de terrain pour les transformer en paillage, réutiliser les déchets de tailles et d'abattages pour la création d'abris pour la faune (trunks couchés, haies mortes...)
- > Prévoir une plateforme de valorisation des déchets verts dans le parc (ou à proximité même) pour la gestion future

## ALLÉES & VOIRIES DU PARC

Avenue Salvador Allende - 12 m  
3 voies + piste cyclable bi-directionnelle



Allée du bassin et Louis Blanc - 9,90 m  
2x1 voie + bandes cyclables



Rue du Bâtonnier Mahiu - 7,25 m  
2x1 voie



Rue Jean Jaurès Est - 11 m - 2x1 voie  
Surlargeur girations/croisement BHNS



Rue Jean Jaurès Nord - 9 m  
3 voies - voie pour tourne à gauche sur Allende



Rue Jean Jaurès Nord - 9 m  
3 voies - voie pour tourne à droite sur Allende



Allée du Bicêtre - 5 m  
2x1 voie - contresens cyclable



Promenade de la Hotoie - 10 m



Allée du Zoo - 7 m



Allée du Tivoli - 7 m



Promenade du Franc Marché - 7 m



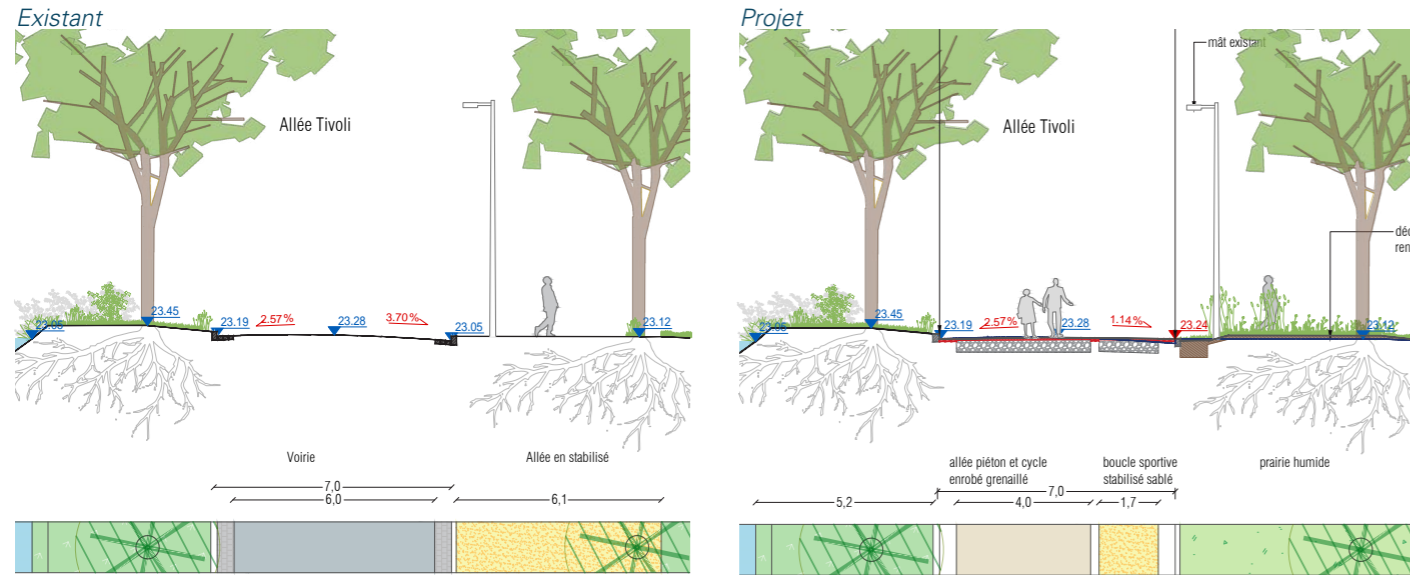
Allée du 51e Régiment d'Infanterie - 7 m



# STRATÉGIE DE (RE)COMPOSITION DES ALLÉES

## CAS N°1: MAINTIEN DES GABARITS

### ALLÉE DU TIVOLI



#### Réduire l'échelle des allées et diversifier les matériaux

> Conservation du gabarit à 7 m et des bordures existantes

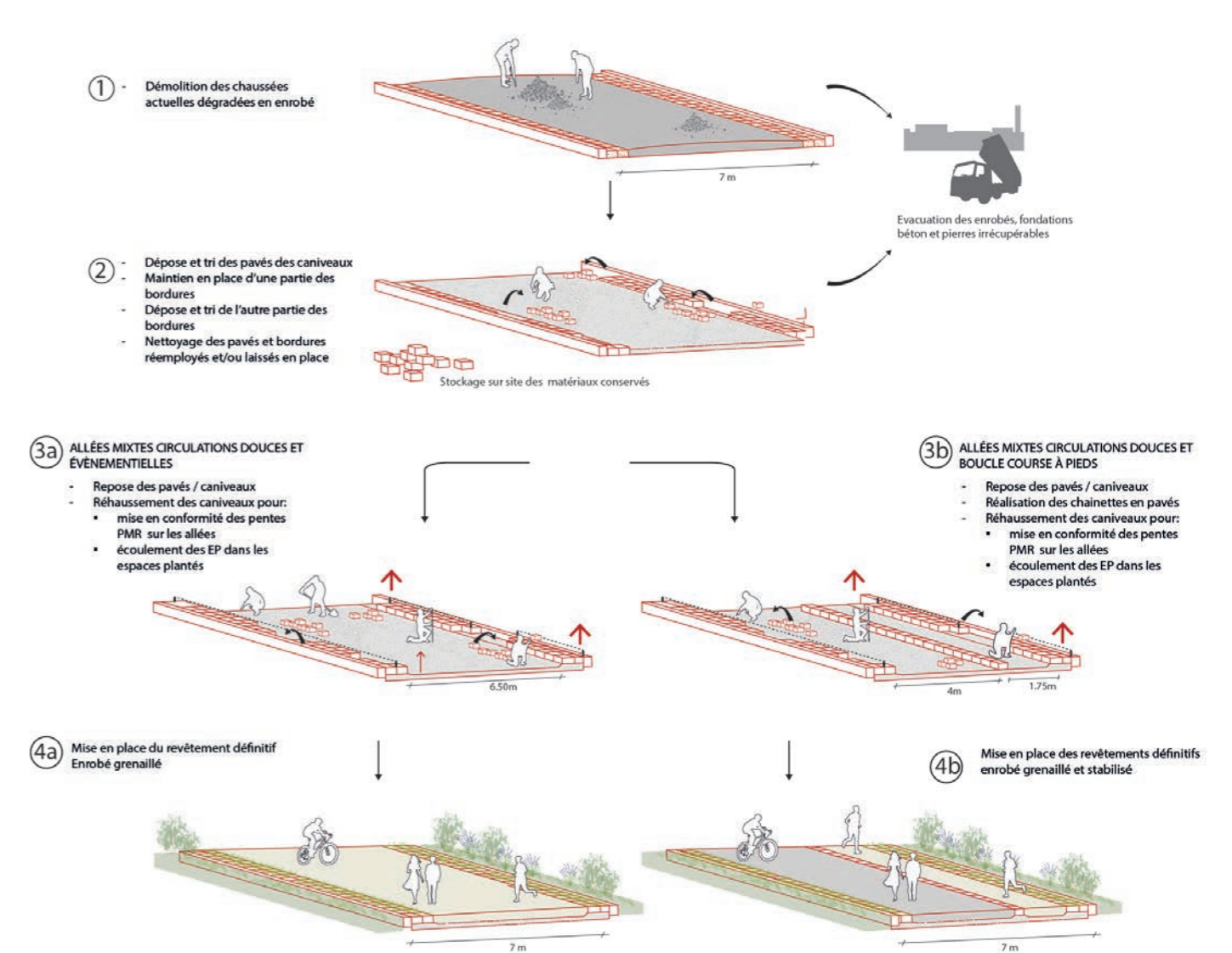
> Modification du nivellement pour mise en conformité des pentes PMR et favoriser l'écoulement des eaux de pluie vers les espaces plantés

> Réfection des caniveaux avec les pavés existants

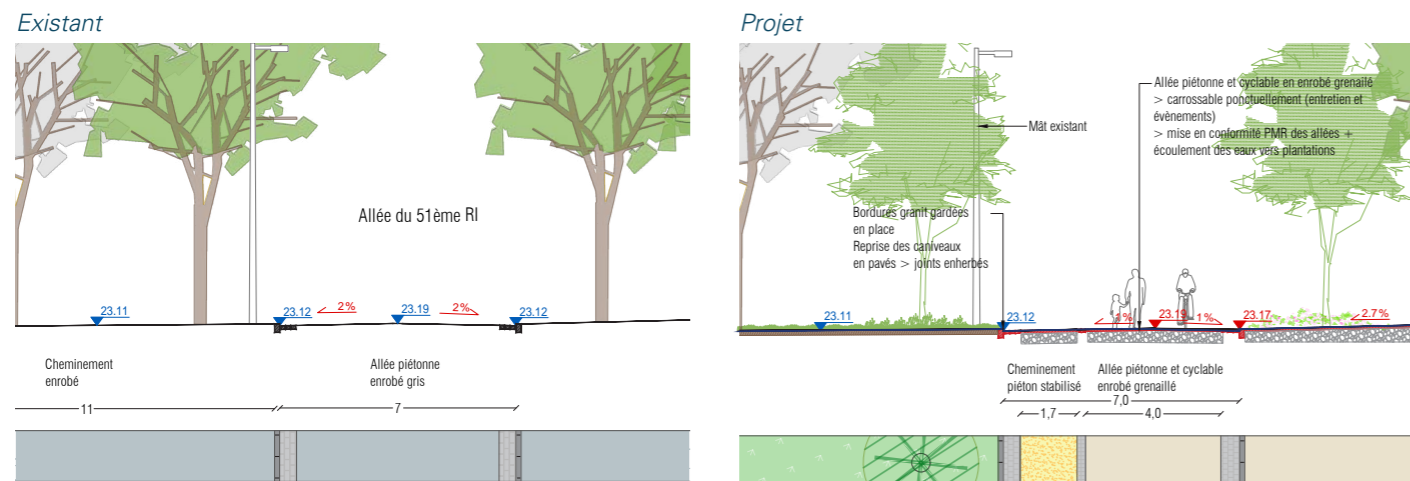
> Réalisation d'une allée en enrobé grenailé ou poncé de 4 m (piétons, cycles, sports de glisse, accès véhicule légers entretien...)

> Création d'une sur largeur en stabilisé sablé favorable à la promenade et la pratique de la course à pieds

### MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION



### ALLÉE DU 51EME RÉGIMENT D'INFANTERIE



Allée du Tivoli - Projet



Allée du 51e Régiment d'Infanterie - Projet



## ALLÉE DU ZOO - PARTIE EST



### Créer un parvis pour la nouvelle entrée du zoo

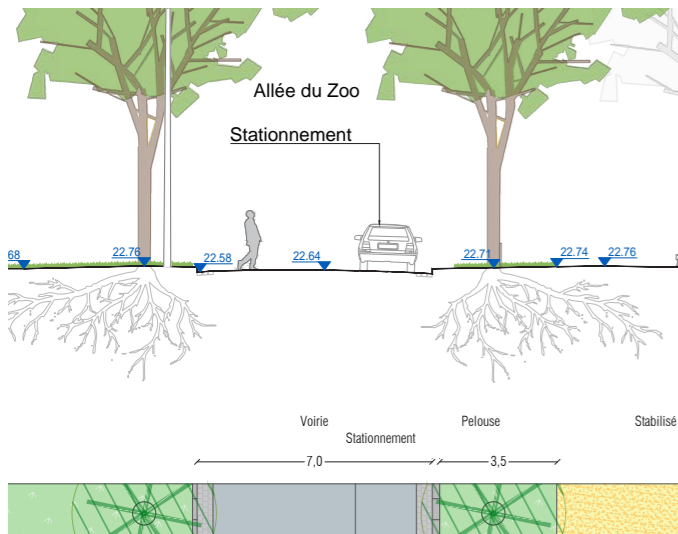
> Conservation du gabarit à 7 m et des bordures existantes

> Modification du nivellement pour mise en conformité des pentes PMR et favoriser l'écoulement des eaux de pluie vers les espaces plantés

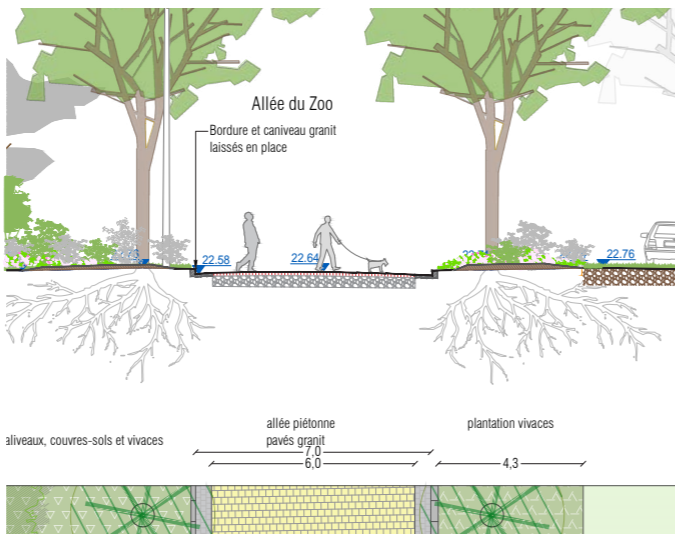
> Réfection des caniveaux avec les pavés existants  
> Réalisation d'un revêtement en pavés granit neuf qualitatif en lien avec la nouvelle entrée du zoo

> Allée du Zoo - partie Ouest : conservée à l'état actuel compte tenu du bon état des revêtements en place

Existant



Projet



## ALLÉE DU BICÊTRE



### Sécuriser les circulations piétonnes

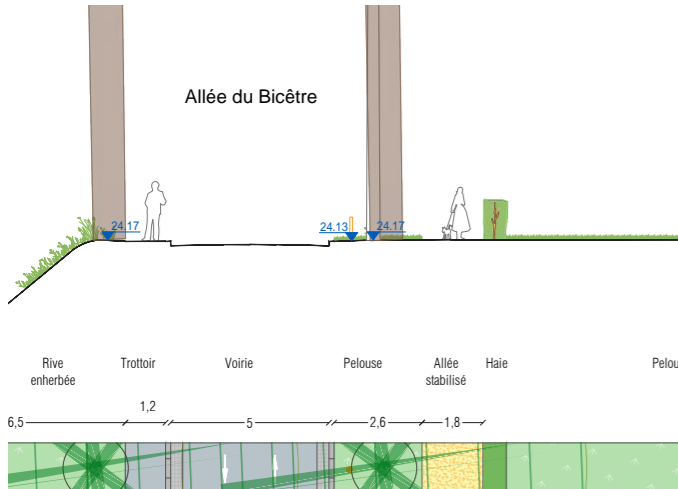
> Conservation du gabarit à 5 m et des bordures existantes

> Réfection de la chaussée en enrobé noir

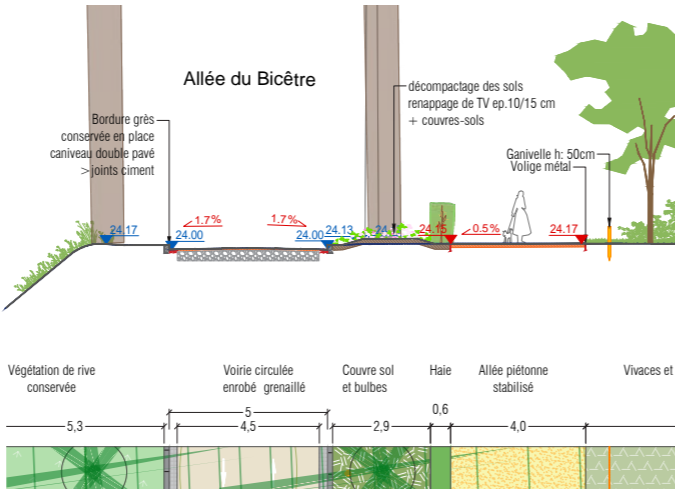
> Réfection des caniveaux avec les pavés existants

> Création d'une contre allée sous les platanes de 4m pour sécuriser les parcours piétons

Existant



Projet



## STRATÉGIE DE (RE)COMPOSITION DES ALLÉES

### CAS N°2 : RÉDUCTION DES GABARITS

#### ALLÉE DU BASSIN & LOUIS BLANC



### Vers une nouvelle voie apaisée

> Suppression des bandes cyclables latérales et réduction du gabarit à 6,5m (permettre le croisement des bus)

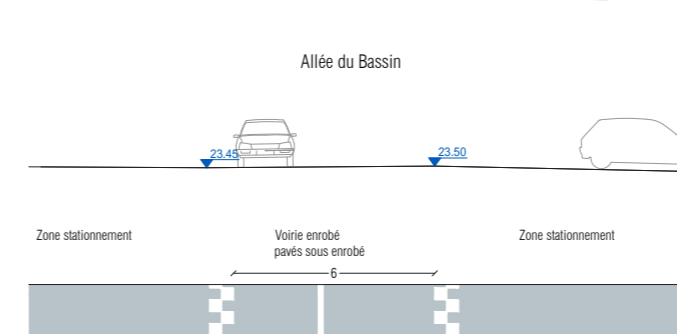
> Réutilisation des bordures et caniveaux granit déposés

> Création d'un vélorue (les cyclistes ont la priorité sur la chaussée)

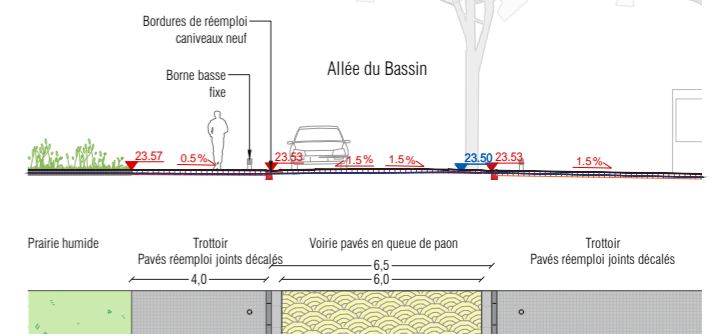
> Écoulement des eaux pluviales dans réseau assainissement existant (adaptation des grilles avaloirs avec le nouveau gabarit)

> Réalisation d'un revêtement en enrobé grenailé en section courante et de pavés en queue de paon au croisement avec la promenade de la Hotoie (traité en plateau)

Existant



Projet



## ALLÉE DU FRANC MARCHÉ



### Retrouver l'échelle de la promenade

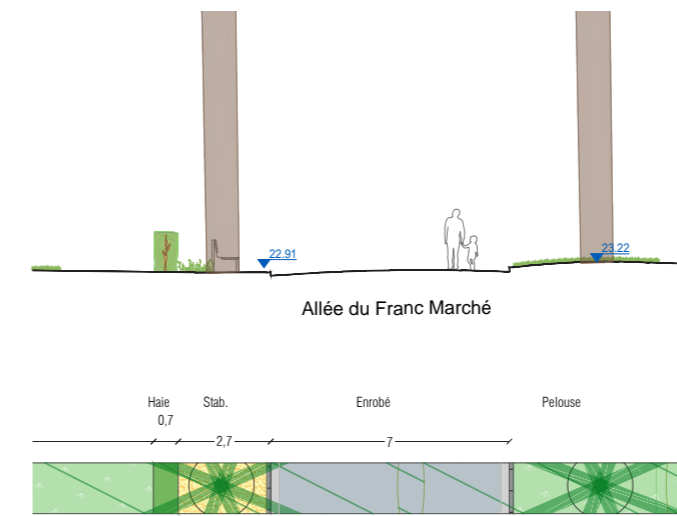
> Réduction de l'allée à 4m de largeur

> Réutilisation des bordures et caniveaux pierres directement sur place

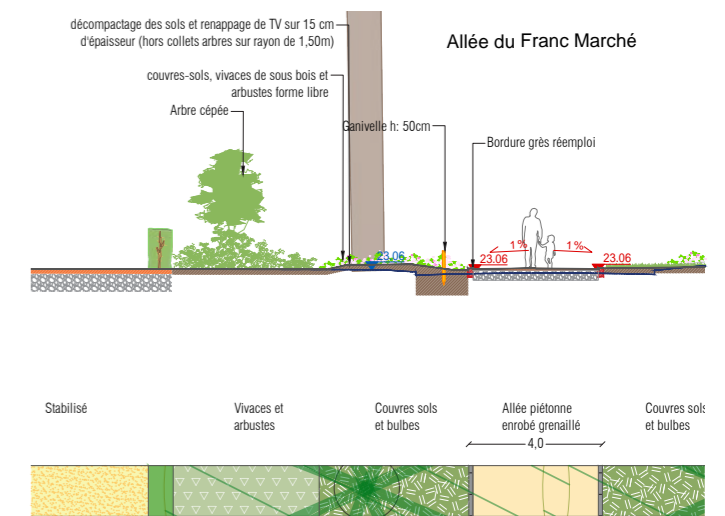
> Réalisation d'un revêtement en enrobé grenailé ou poncé (compatible circulation ponctuelle)

> Modification du nivellement pour mise en conformité des pentes PMR et favoriser l'écoulement des eaux de pluie vers les espaces plantés

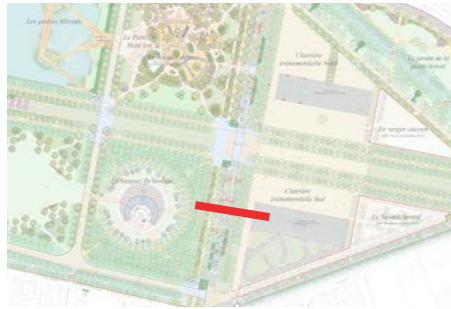
Existant



Projet



## AVENUE SALVADOR ALLENDE



### Un nouvel espace piéton en cœur de parc

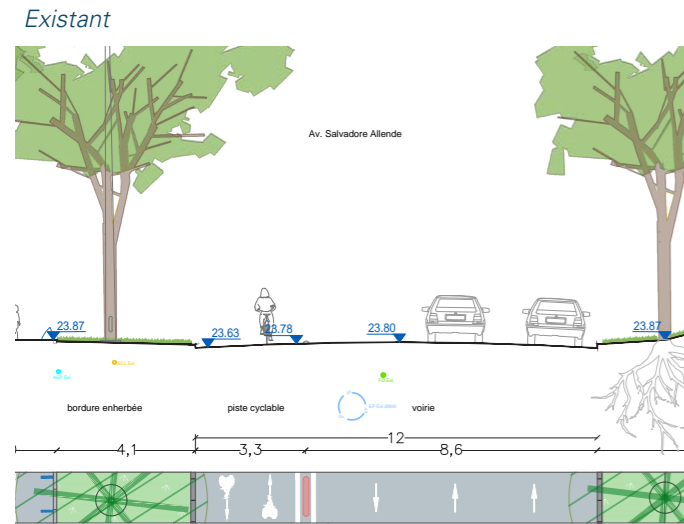
> Dépose et évacuation des bordures et caniveaux béton

> Réduction du gabarit à 6 m

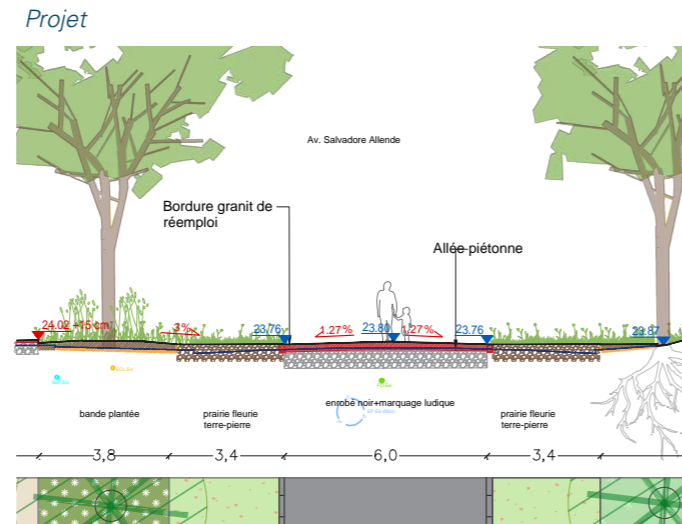
> Mise en place des bordures de réemploi

> Création d'une nouvelle piste cyclable bi-directionnelle dédiée sur l'allée piétonne existante

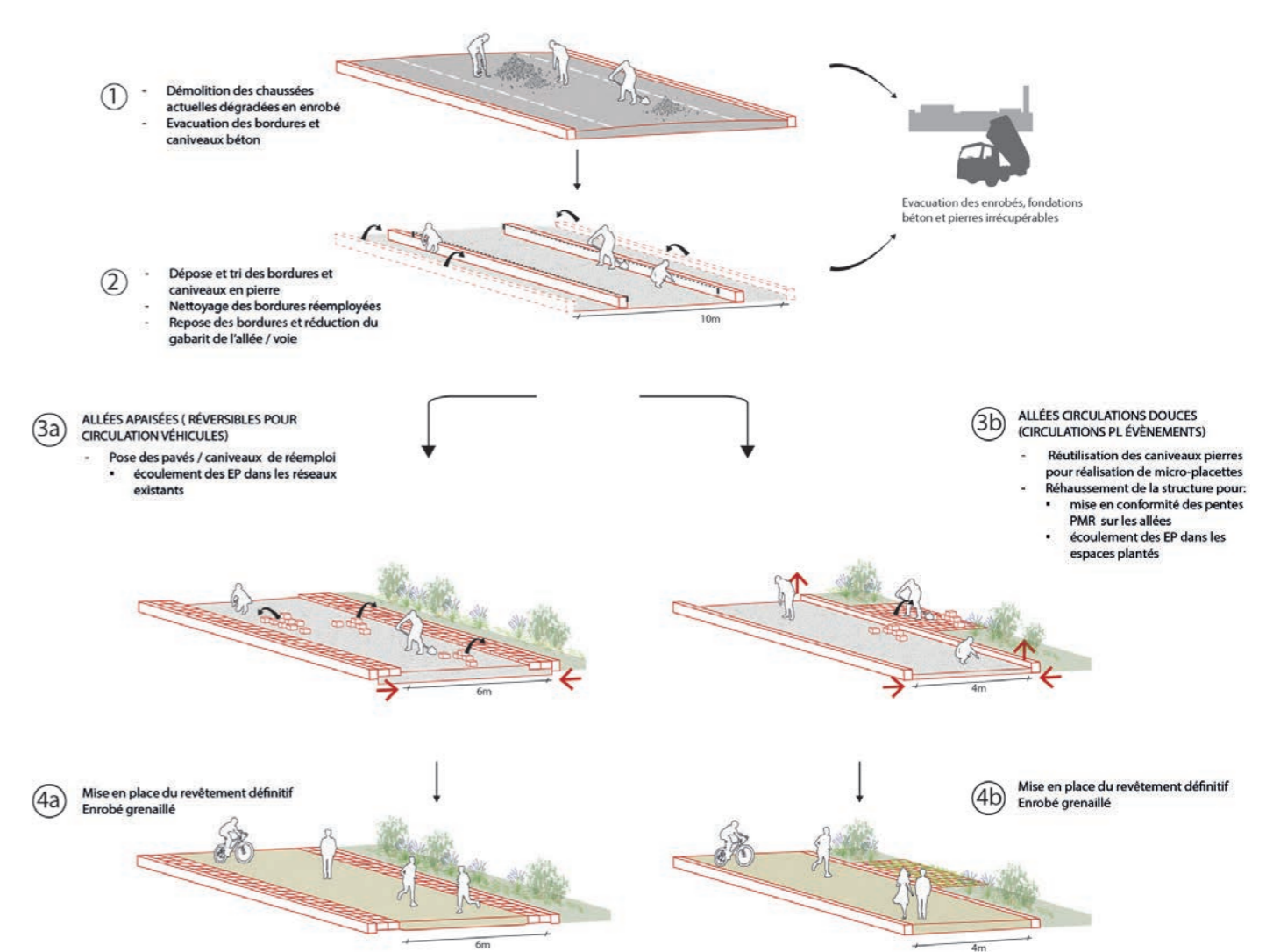
> Réalisation d'un revêtement en enrobé poncé en section courante et de pavés en queue de paon sur chaque entrée de l'Avenue et au croisement avec la promenade de la Hotoie (traité en plateau)



Avenue Salvador Allende - piétonne



## MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION



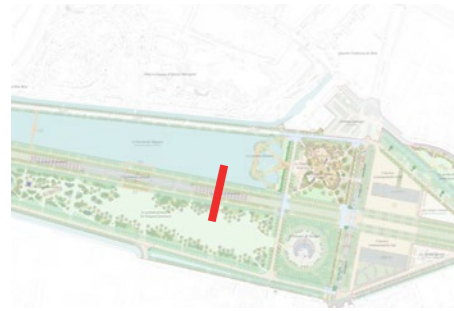
Avenue Salvador Allende - Projet



Allée du Franc- Projet



## PROMENADE CENTRALE DE LA HOTOIE -PARTIE OUEST

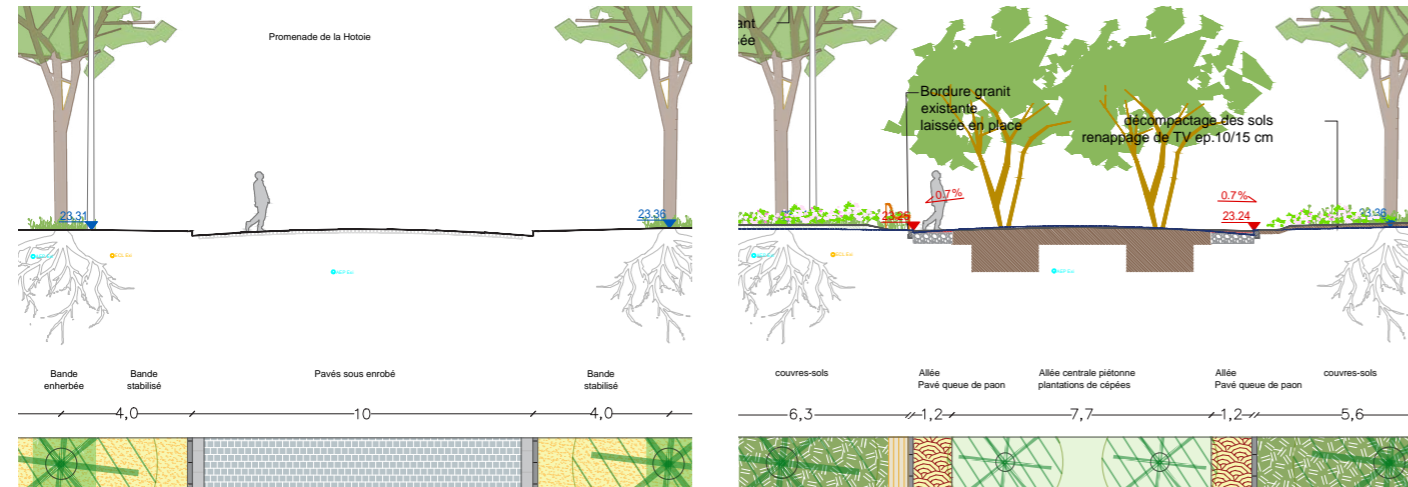


### Un nouveau lien apaisé en cœur de parc

- > Maintien des bordures existantes
- > Dépose des pavés en queue de paon situés sous l'enrobé

> Création d'allées secondaires en pavés de réemploi étroites (1,5 m) permettant la plantations d'arbres au cœur de la promenade

> Modification du nivellement pour mise en conformité des pentes PMR et favoriser l'écoulement des eaux de pluie vers les espaces plantés

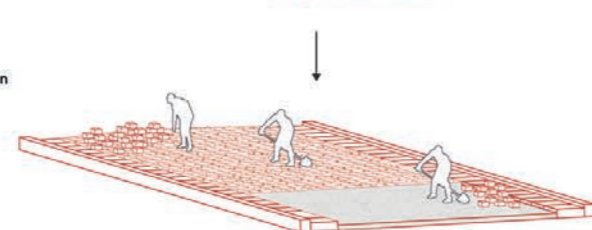


## MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

### ① - Démolition des chaussées actuelles dégradées en enrobé



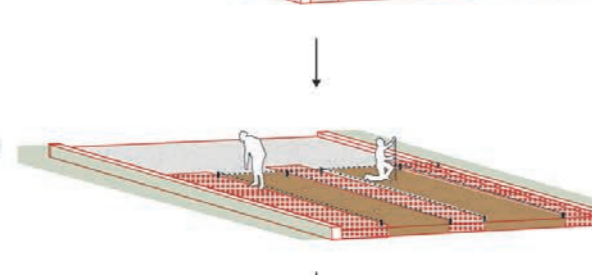
- ### ② -
- Dépose et tri des pavés et caniveaux en pierre
  - Maintien en place d'une partie des bordures
  - Dépose et tri de l'autre partie des bordures
  - Nettoyage des pavés et bordures réemployés et/ou laissés en place



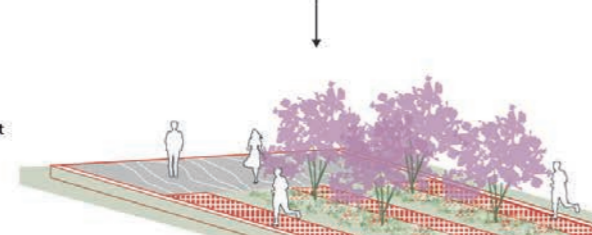
Evacuation des enrobés, fondations béton et pierres irrécupérables

Stockage des pavés et bordures au plus proche des futures zones de pose

- ### ③ -
- Repose des pavés
  - Réhaussement altimétrique des allées pour:
    - mise en conformité des pentes PMR sur les allées
    - écoulement des EP dans les espaces plantés
  - Apport de TV



- ### ④ -
- Mise en place des revêtements définitifs et plantations:
    - Mélange TP + prairie
    - Arbres à fleurs
    - Enrobé noir
    - Stabilisé



## STRATÉGIE DE (RE)COMPOSITION DES ALLÉES

### CAS N° 3: LES CHEMINS DE DÉSIRS COMME OUTILS DE COMPOSITION DES NOUVEAUX PARCOURS

## CONTRE-ALLÉES DE LA PROMENADE CENTRALE

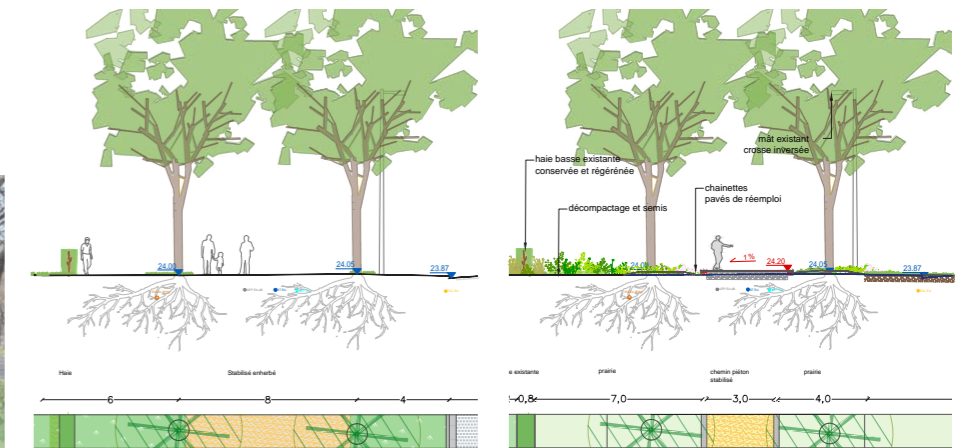


### Conforter leur statut de zone de promenade privilégiée

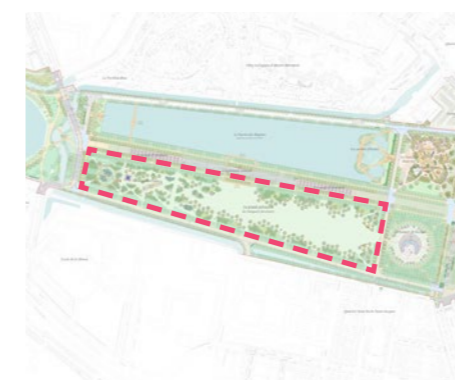
- > Création de nouvelles allées de 3 m de large sous les alignements existants
- > Création d'allée en stabilisé sablé confortable pour les piétons et praticables par la PMR

> Réutilisation des pavés de la promenade centrale pour réaliser les chaînettes de part et d'autre de l'allée

> Adaptation du nivellement pour mise en conformité des pentes PMR et favoriser l'écoulement latéral des eaux de pluie vers les espaces plantés



## BOUCLE DE COURSE À PIEDS



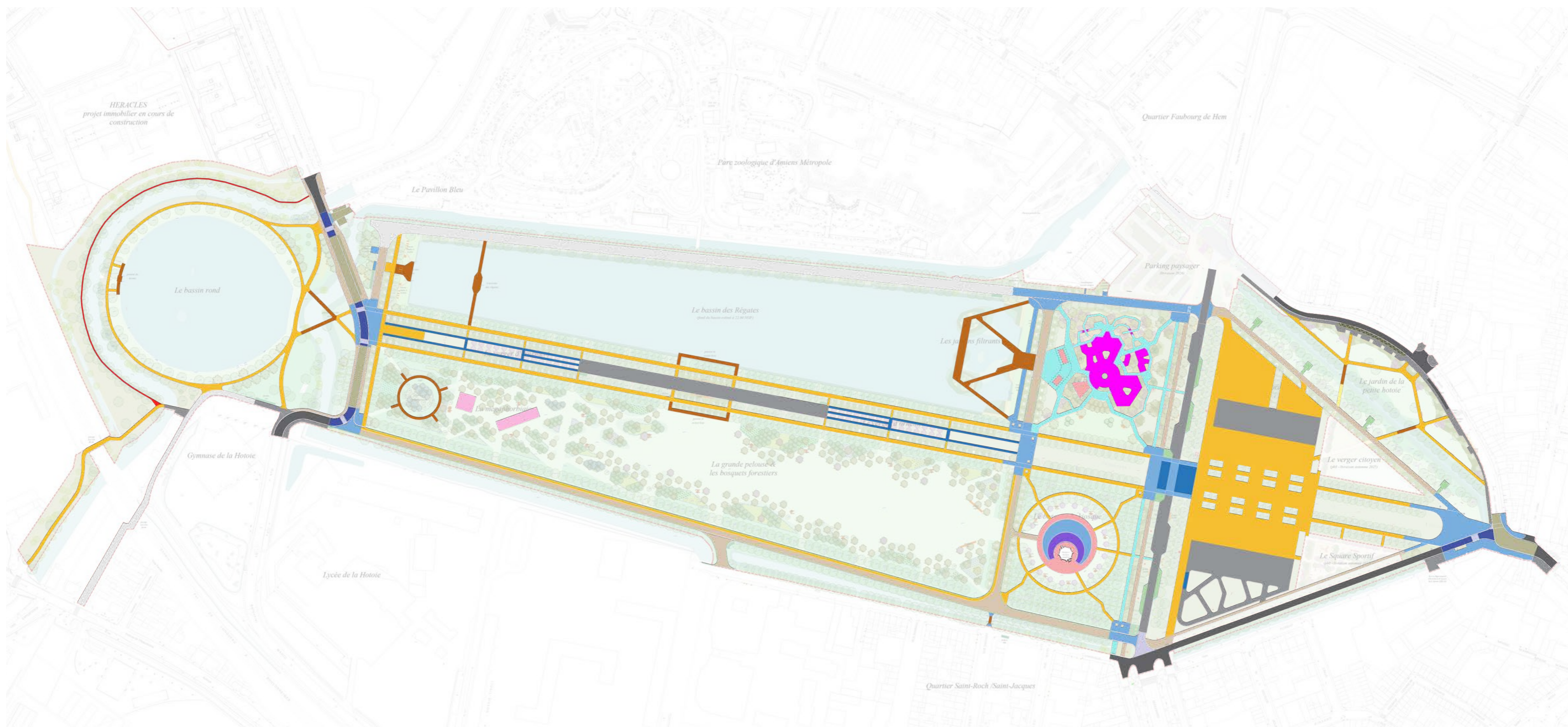
### Créer un nouveau parcours confortable et clairement identifié

- > Création d'une boucle de course à pieds sur les sur largeur en stabilisé:
  - Allée du Tivoli - Ouest
  - Allée du 51e Régiment - Sud d'Infanterie
  - Contre allée de la promenade centrale - Ouest

> Circuit de 1200 m soit 5 tours de pistes = 6 km soit la distance courue par les joggeurs sur 30 à 40min.



# SYNTHÈSE DES REVÊTEMENTS DU PROJET



- |   |   |
|---|---|
| ■ Enrobé noir voiries   | ■ Pavés de réemploi - joints enherbés                           |
| ■ Enrobé noir trottoirs                                       | ■ Stabilisé mécanique   |
| ■ Enrobé grenailé voiries                                     | ■ Béton sablé   |
| ■ Enrobé grenailé trottoirs / allées piétonnes                | ■ Sol souple - EPDM - PMR                                       |
| ■ Enrobé beige trottoirs - aire de jeux                       | ■ Sol amortissant - mulch bois                                  |
| ■ Pavés de réemploi voiries - en arceaux - joints ciment      | ■ Pontons et passerelles bois - PMR - revêtements anti-dérapant |
| ■ Pavés de réemploi voiries - PMR - en arceaux joints ciments | ■ Sentier forestier conservé en l'état                          |
| ■ Pavés de réemploi piétons - joints ciment                   | ■ Revêtements de sols existants conservés en l'état             |
| ■ Pavés de réemploi poncés piétons - joints ciment            | ■ Caniveaux / chainettes en pavés réemploi                      |
| ■ Dalles neuves - joints ciment                               |   |

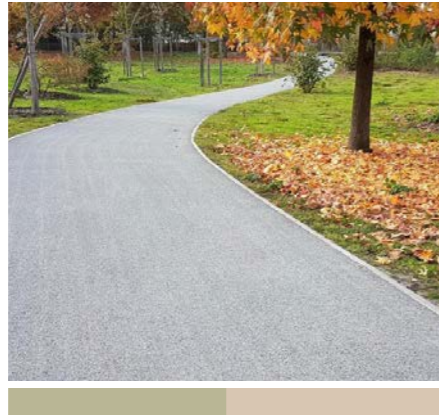
# CARNET DES REVÊTEMENTS DE SOL



## Enrobé noir

Composé d'un mélange de graviers, sables, de fines et de liant, l'enrobé noir est un revêtement imperméable disposant d'une très bonne qualité d'adhérence. Il permet également l'ide

- Localisation : Voiries courantes / Allende / Terrains de sports / Esplanade centrale
- Entretien : Eau à très haute pression



## Enrobé grenailé ou poncé

Il s'emploie sur les espaces dédiés aux mobilités douces aux cyclistes (offrant une surface de roulement confortable) et sur les zones ponctuellement circulées

- Localisation : Trottoirs piétons / pistes cyclables dédiées / allées à faible trafic
- Entretien : Eau à très haute pression



## Enrobé beige

Il s'emploie sur les espaces dédiés aux piétons offrant une surface confortable et sur les zones ponctuellement circulées (entretien du parc). La mise en œuvre d'un liant clair permet de lui donner une teinte plus claire et « naturelle »

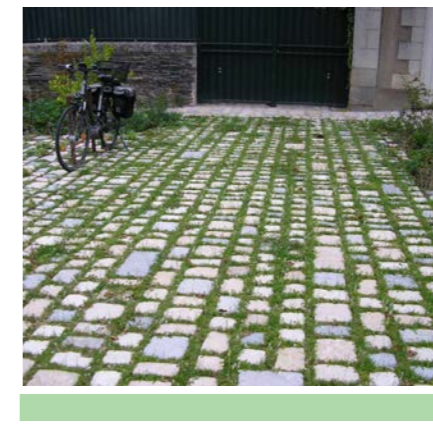
- Localisation : Trottoirs piétons entrée Nord/ allées piétonnes le long de Allende et aire de jeux inclusive
- Entretien : Eau à très haute pression



## Pavés béton autobloquants - joints enherbés

Ils permettent de créer des surfaces drainantes et visuellement moins minérales tout en permettant une circulation légère des véhicules et le stationnement. L'épaisseur des joints enherbés permet l'accessibilité PMR.

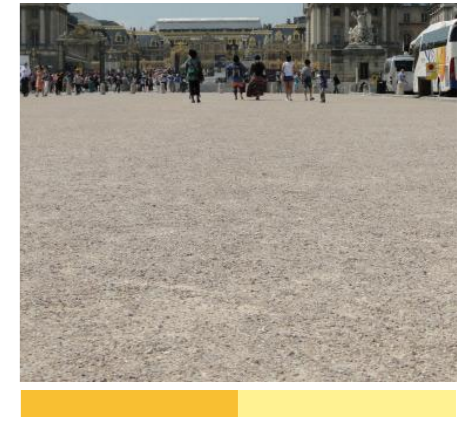
- Localisation : Parking paysager
- Entretien : Balayage mécanisé / regarnissage du gazon



## Micro-placettes dalles en grès de réemploi - joints enherbés

Les dalles caniveaux sont réutilisées directement à proximité de leur emplacement actuel pour créer des petites surfaces dédiées à la pause et au pique nique.

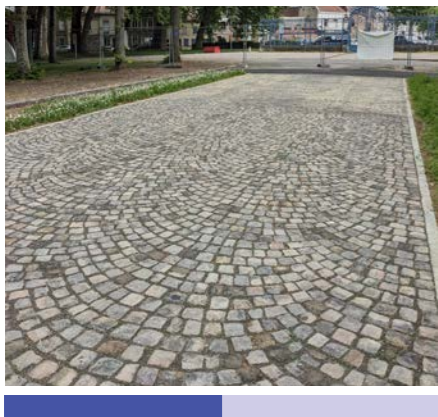
- Localisation : sous les mobiliers urbains Allée du Franc Marché / Allende
- Entretien : Balayage mécanisé / regarnissage du gazon



## Stabilisé piéton

Le stabilisé est utilisé pour les nouvelles allées piétonnes, les promenades sillonnant les espaces verts. Il permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

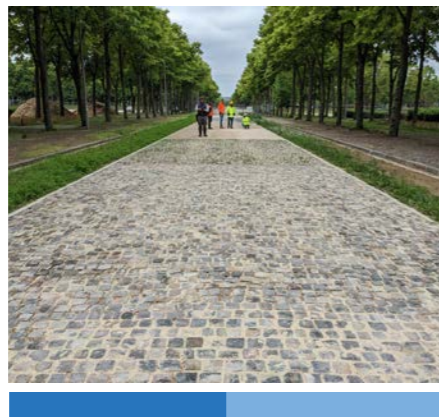
- Localisation : Contre allées promenade centrale / aire de jeux / street work out / jardin de la petite hotoie / emprise foire
- Entretien : Désherbage / Reprises ponctuelles si nécessaire



## Pavés granit de réemploi circulés - en arceaux

Les pavés sont réemployés pour matérialiser les entrées du parc sur les zones circulées. La pose en queue de paon permet une meilleure résistance face à la circulation et girations des véhicules lourds.

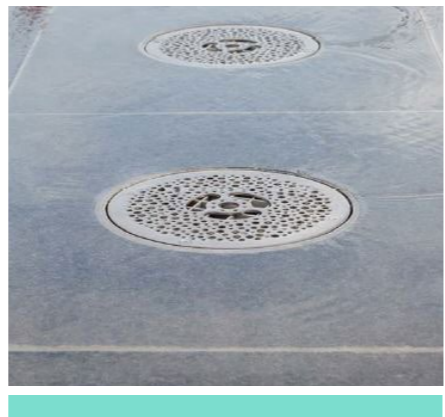
- Localisation : Carrefours et zones apaisées
- Entretien : Eau à haute pression / balayage mécanisé



## Pavés granit de réemploi piéton - joints droits

Les pavés neufs sont utilisés aux entrées principales du parc. Ils répondent d'une part à la nécessité d'avoir un traitement hautement qualitatif des entrées principales du parc et d'autre part à l'impossibilité de réutiliser les pavés déjà présents sur site pour des questions de phasage des travaux.

- Localisation : Parvis de la Hotoie / Allée du zoo (entre Allende et passerelle zoo)
- Entretien : Eau à haute pression / balayage mécanisé



## Dalles granit bleu du Hainaut ou équivalent- fontaine

Afin d'accroître l'effet du miroir d'eau et de la fontaine sèche, le projet prévoit l'utilisation de pavés granit neufs et de teinte sombre.

- Localisation : Autour du kiosque à musique
- Entretien : Eau à haute pression / balayage mécanisé



## Sol souple EPDM

Le sol souple est considéré comme résilient et durable. Ce sol possède une grande capacité d'amortissement idéal pour les aires de jeux. Il est résistant aux intempéries et aux UV, perméable, offre une surface antidérapante facile à entretenir et une gamme de couleur variée.

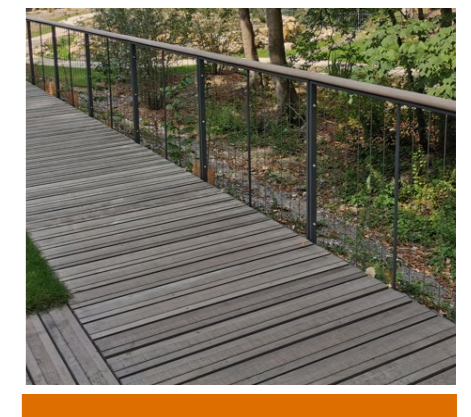
- Localisation : Aire de jeux inclusive / square sportfi
- Entretien : Eau à très haute pression



## Sol copeaux de bois

Les copeaux de bois sont utilisés pour la réalisation des sols amortissants sur les zones de jeux « nature » et pour la réalisation de parcours ludiques secondaires.

- Localisation : Aire de jeux nature grande prairie
- Entretien : Rechargement des copeaux



## Platelage bois des pontons et passerelles

Il est proposé la mise en place d'un platelage bois azobé avec un profil naturellement antidérapant (en relief dans la masse du bois du platelage) et qui ne stock pas les déchets comme un rainurage classique.

- Localisation : Bassin des régates, Jardin de la petite Hotoie, grande pelouse et bassin rond
- Entretien : Eau à haute pression

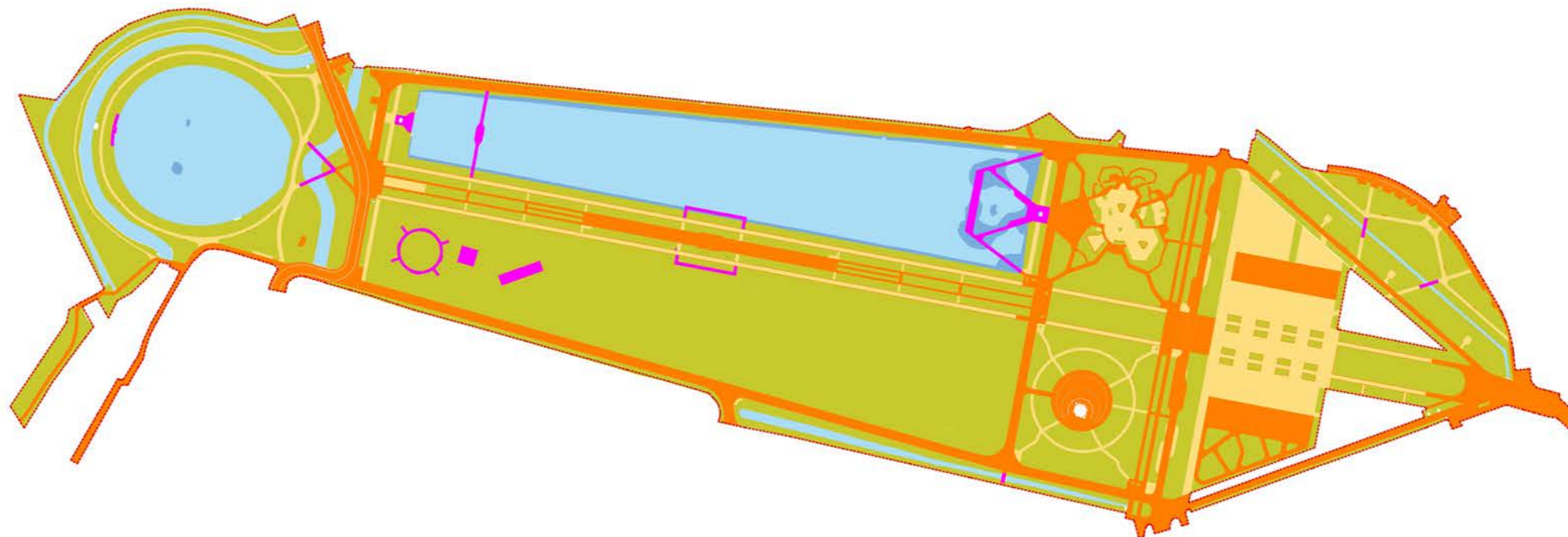
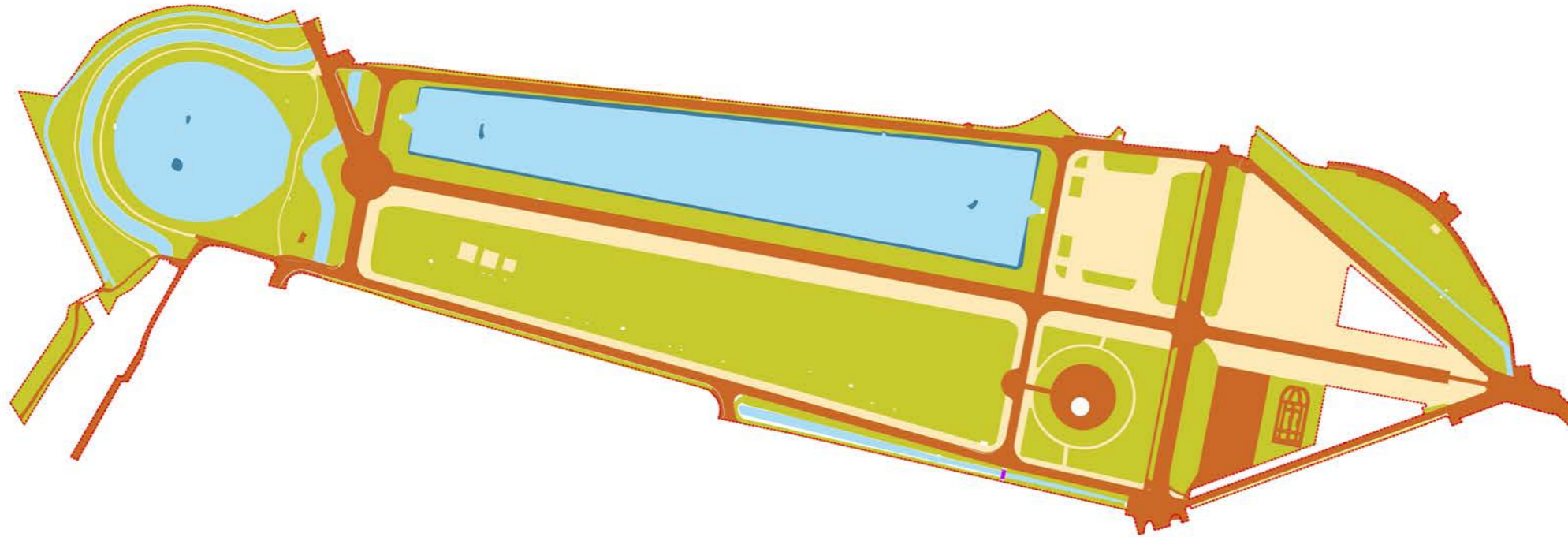
# SYNTHÈSE DES REVÊTEMENTS DU PROJET

Les matériaux choisis répondent avec justesse aux usages d'aujourd'hui et de demain tout en garantissant un minimum d'entretien.

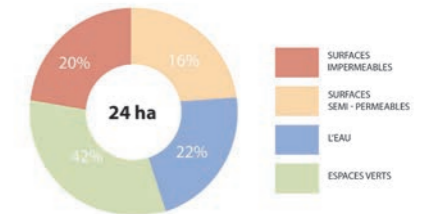
Les grands principes qui ont guidé le choix des matériaux de sols sont :

- Ne pas créer des zones imperméables là où elles n'existent pas
- Des sols mixtes pour différents usages
- Matériaux les plus perméables possibles et clairs (albédo).
- Matériaux issus du recyclage autant que possible : structures, granulats etc.
- Matériaux simples d'entretien
- Limiter au maximum l'utilisation de béton car très polluant et avec fort impact environnemental.
- Enrobé : moins cher, plus souple, plus résistant, entretien simplifié et plus durable dans le temps.

Il en résulte un bilan positif si l'on compare les surfaces existantes et les surfaces de projet.



Actuel



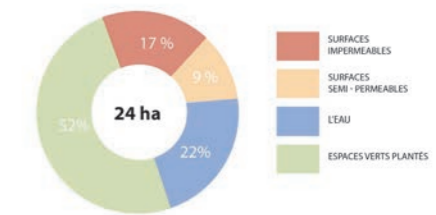
PÉRIMÈTRE DE PROJET

Périmètre projet en base vie chantier : 238 795 m<sup>2</sup>

SOLS EXISTANTS & PROJET

- Surfaces en eaux existantes dont 32 473 m<sup>2</sup> de bassin étanche
- Surfaces végétalisées perméables existantes
- Surfaces végétalisées imperméables existantes
- Surfaces revêtements imperméables existantes
- Surfaces revêtements perméables existantes
- Surfaces revêtements semi-perméables existantes

Projet



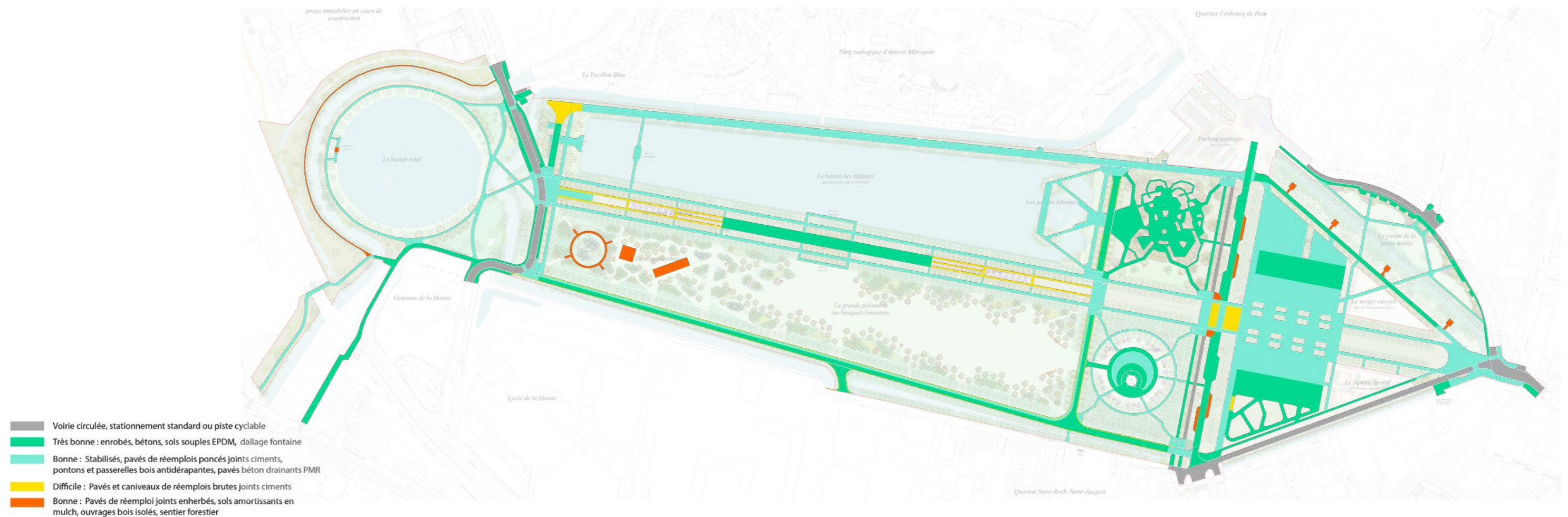
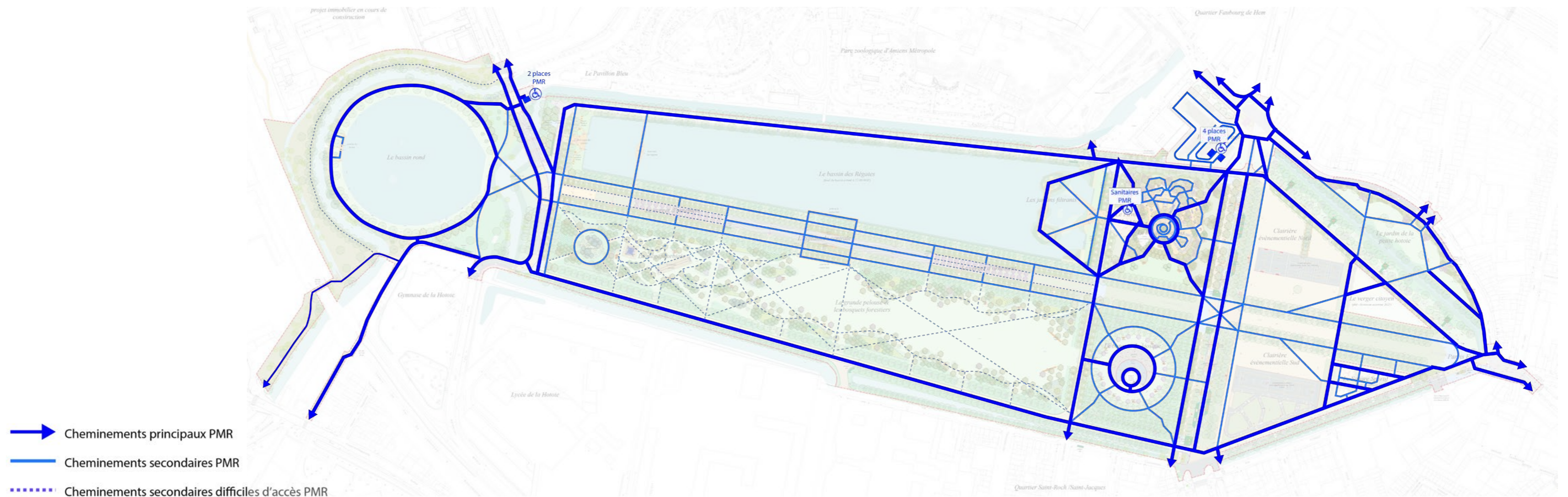
PÉRIMÈTRE DE PROJET

Périmètre projet en base vie chantier : 238 795 m<sup>2</sup>

SOLS EXISTANTS & PROJET

- Surfaces en eaux existantes conservées et projet : 32 473 m<sup>2</sup> (20%)
- Surfaces végétalisées perméables existantes conservées et projet : 22 455 m<sup>2</sup> (22%) avec création de nouveaux îlots végétalisés sur 2800 m<sup>2</sup>
- Surfaces végétalisées imperméables existantes conservées et projet : 1 485 m<sup>2</sup> avec mise au point de nouveaux îlots végétalisés sur 2800 m<sup>2</sup>
- Surfaces revêtements imperméables existantes conservées et projet : 19 933 m<sup>2</sup> (20%)
- Surfaces revêtements perméables existantes conservées et projet : 21 616 m<sup>2</sup> (24%)
- Surfaces revêtements semi-perméables existantes conservées et projet : 18 714 m<sup>2</sup> (42%)

# SCHÉMA DES CIRCULATIONS PIÉTONNES & ACCESSIBILITÉ PMR



# STRATÉGIE VÉGÉTALE

UN PARC ANCRÉ DANS L'HISTOIRE, TOURNÉ VERS L'AVENIR

## « Mise en vie.s »

Le parc de la Hotoie a marqué la vie et le paysage de la ville d'Amiens depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle, porté par sa valeur récréative, festive et scénographique. Sa composition paysager offre un socle fort pour le développement d'une nature aux multiples facettes.

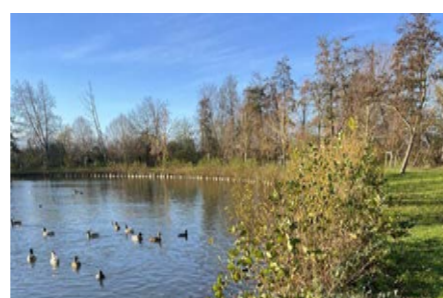
En effet, la présence d'alignements historiques aux charpentes installées, de pièces d'eaux et de grands espaces ouverts, offrent un champs des possibles quant aux ambition climatiques du parc.

Cependant, le parc présente aujourd'hui une composition en milieu ouverts, monotone, avec une absence quasi-totale de strate végétale intermédiaire. Le site demande aujourd'hui à révéler son potentiel écologique.

Le diagnostic arboré a également révéler des enjeux forts de régénération des sols, conditionnante au maintien long terme des arbres existants, dont la majestuosité forme l'identité du parc.

En accroche avec le tissu urbain habité et des phares d'attractivités comme le Zoo d'Amiens, le parc de la hotoie apparait comme un site au potentiel fédérateur dans la ville, un maillon paysager à la dimension exceptionnelle en contexte urbain.

La stratégie végétale du projet vise à accroître les milieux écologiques au sein du parc, travaillant les situations d'échanges entre les systèmes anthropiques et écologiques, formant des balances d'échelles entre le quotidien et l'événementiel, entre un parc urbain et un parc jardin.



# STRATÉGIE VÉGÉTALE

LE PARC DE LA HOTOIE, ENTRE UN PARC URBAIN ET UN PARC JARDIN

## La strate arborée

Le parc de la hotoie est marqué par son système d'armature arborée en double alignements. Cette composition identitaire est un témoin de sa valeur historique et patrimoniale à conserver.

Le projet porte une volonté de continuité historique tout en insistant sur l'ambition climatique et écologique de demain.

Aussi, une trame à 30° en superposition de la trame existante est mise en place pour les nouvelles plantations d'arbres. Cet outil de composition classique proposera un nouveau maillage arboré qui travaillera les ouvertures, perspectives et les champs visuels.

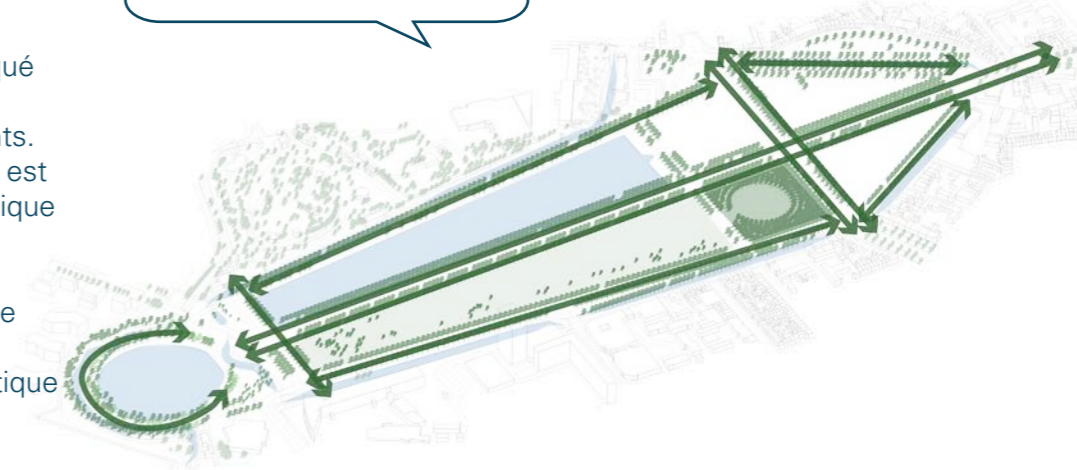
La trame arborée de compose alors en trois grandes entités:

**La trame historique** : complétée et valorisée via un protocole de régénération du sol et de mise en valeur et protection et pieds d'arbres ;

**Les lisières acclimatée** : issues de la trame 30° et permettant la création de franges-bosquets, valorisant de nouveaux milieux et habitats écologiques ;

**Les intensités de saison** : dont les essences arborées, choisies pour leur feuillage ou floraison remarquable, participerons à l'illustration de la mise en vie du parc, marquant des intensités végétales au fil des saisons.

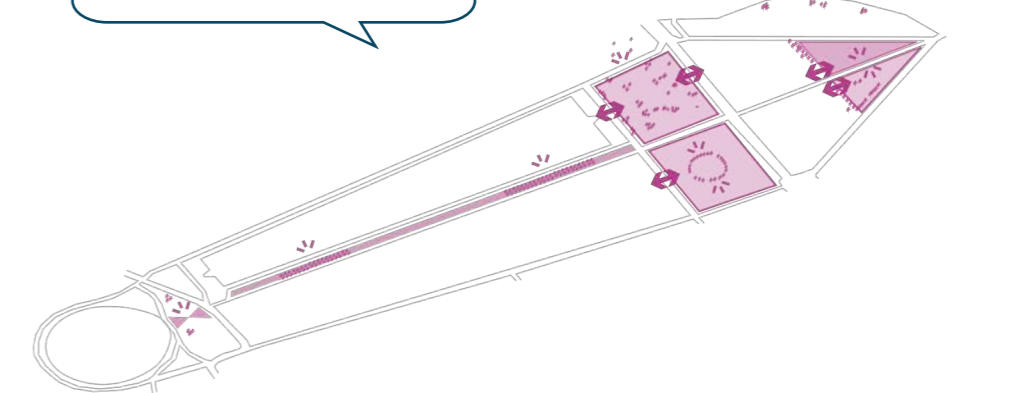
**LA TRAME HISTORIQUE**  
Le système double alignement



**LES LISIÈRES ACCLIMATÉES**  
Le système frange-bosquets



**LES INTENSITÉS DE SAISON**  
Le systèmes de totems chromatiques



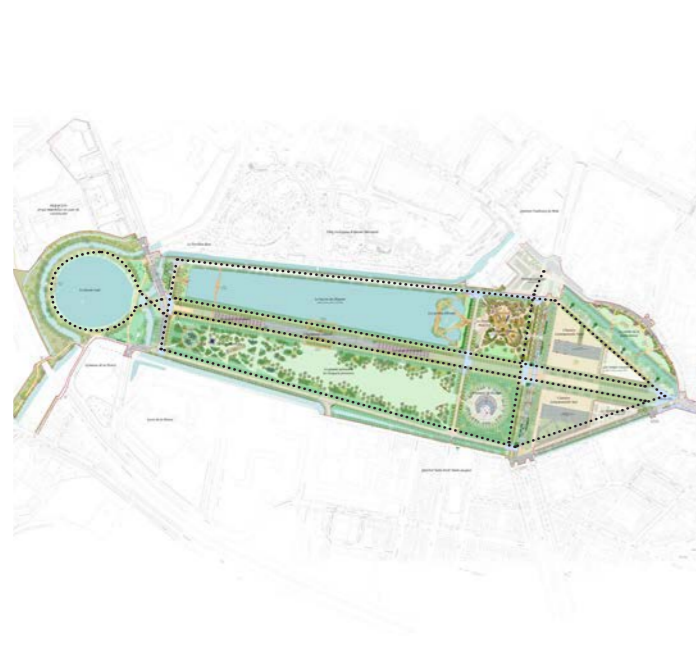
# STRATÉGIE VÉGÉTALE

## LES AMBIANCES PAYSAGÈRES DU PROJET

### Les grandes allées piétonnes

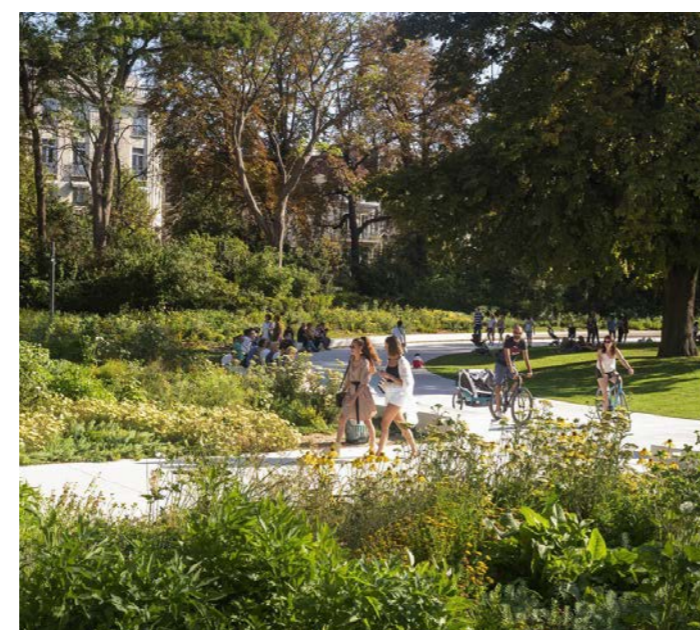
Afin d'améliorer l'espérance de maintien des arbres existants, les grandes allées sont reconfigurées. Des bandes de 4m, plantées de vivaces et couvre-sols, permettront une mise à distance des pieds d'arbres face aux piétinements.

Un décompactage vigilant ainsi qu'un renappage de terre végétale permettront l'installation d'une strate basse qui apportera une ambiance d'allées jardinées.



### Les squares jardins

Le jardin de la petite Hotoie est une entité majeure d'accroche au tissu urbain et portant ainsi la fonction de jardin de proximité. Sa conception se veut plus intimiste, grâce à l'installation d'une trame arborée de deuxième et troisième grandeurs. Les strates arbustives, vivaces et couvre-sols seront représentées, choisies pour leurs couleurs automnales et leurs intensités de floraison, afin de garantir une ambiance feutrée même en saison hivernale.



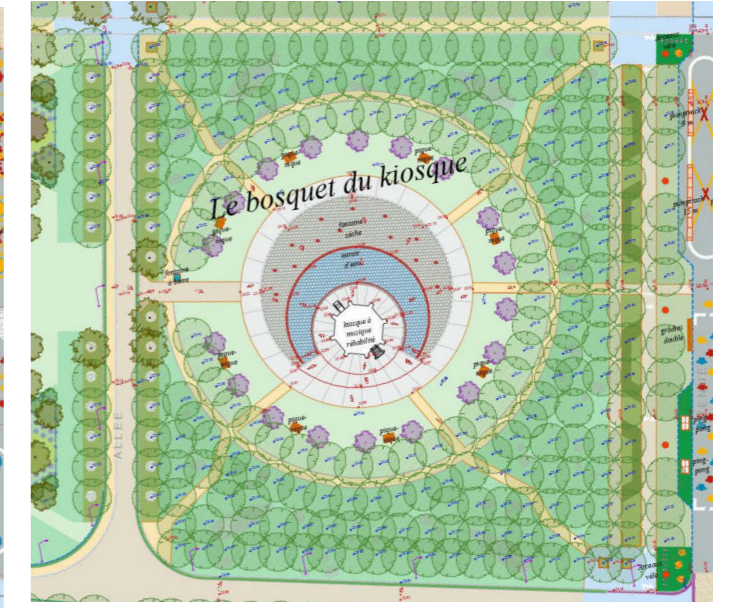
### Le Bosquet de jeux

Les plantations aux abords de l'aire de jeux viendront former un bosquet dense. La structure arborée est choisie pour le port naturel de ses essences, avec des essences liées à l'ensemble du parc mais également des essences choisies pour leur feuillaison ou floraison remarquables, afin d'amplifier le caractère ludique du bosquet et mettre en valeur les saisons. Un parcours nature permettra aux enfants d'explorer les massifs de plantations, à la rencontre d'agrès sensoriels. La strate arbustive permettra de créer une épaisseur végétale de mise à distance face aux grandes allées et à la rue S.Allende, ramenant le parcours des enfants vers le centre du bosquet.



### Le Bosquet du kiosque

La réhabilitation du kiosque à musique favorisera les ambiances scéniques et festives. Aussi, le projet paysager prévoit l'installation d'une ambiance à la scénographie singulière. Le projet prévoit le décompactage vigilant et le renappage de terre végétale sous les tilleuls existants du bosquet du Kiosque afin d'y installer une strate basse poétique, par la plantation de couvre-sols et bulbes de sous-bois aux floraisons intenses. En cœur de bosquet, une prairie est installée, accompagnée de mobiliers d'assises et d'une couronne arborée qui pourra accueillir les visiteurs souhaitant profiter de l'ambiance guinguette du kiosque.



# STRATÉGIE VÉGÉTALE

## LES AMBIANCES PAYSAGÈRES DU PROJET

### L'île aux trésors et sa mégaphorbiaie

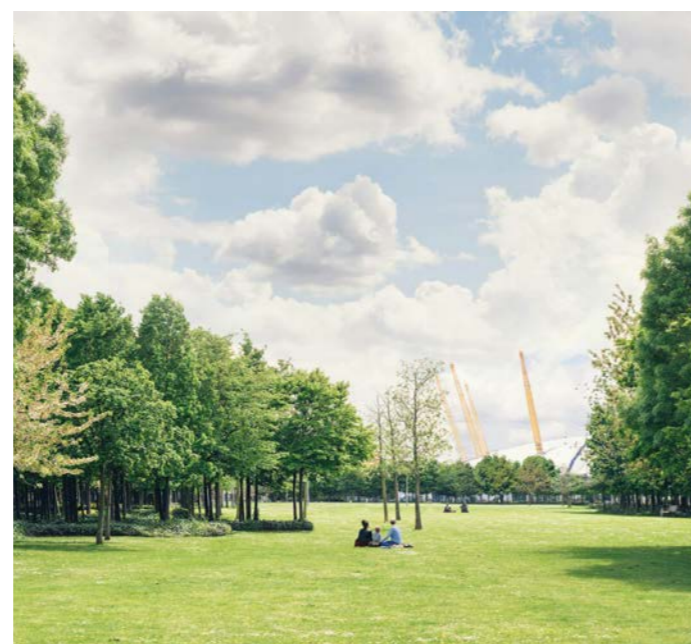
L'ouest de la grande pelouse présente un sol particulièrement soumis aux inondations ponctuelles. Cet espace est propice à l'installation d'un écosystème riche de mégaphorbiaie et d'essences d'arbres supportant les montées en eau.

L'ambiance paysagère est pensée comme une île aux trésors, par des traversées possibles à travers les herbes hautes ou la poutre de bois. Des mini-clairières ponctuent l'espace où le promeneur découvrira des espaces singuliers jusqu'à rejoindre une aire de jeux nature avec tyrolienne et jeux de grimpe.



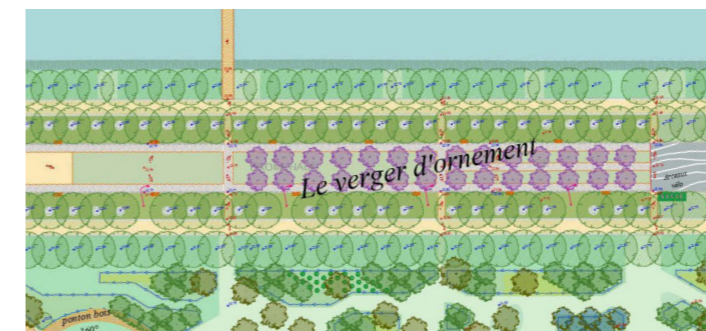
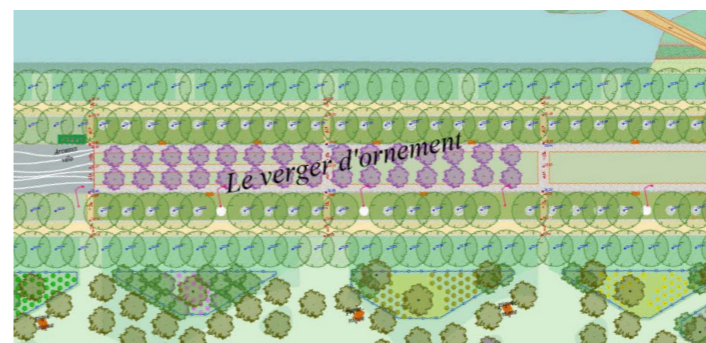
### La grande prairie aux oiseaux

Grâce à la trame 30°, permettant de conserver des percées visuelles, le projet vise à l'installation d'une lisière arborée acclimatée. Les essences sont choisies pour leurs intérêts pour la biodiversité, leur floraison et feuillaison. La variété d'essences, et de taille de plantation (baliveaux, cépées, tiges) permettra la création d'une lisière riche et acclimatée.



### L'axe central jardiné

Une des actions majeures du projet de réhabilitation du parc est la désimperméabilisation de l'axe central, aujourd'hui en enrobé. L'axe central porte maintenant l'objectif de lien végétal entre le nord et le sud du parc. Son ambiance de parcours est complètement transformée grâce aux espaces de prairies, et à sa nouvelle structure arborée centrale lui apportant une dimension de jardin. Des alignements de Prunus de variétés différentes, offrent un spectacle de feuillaison et floraisons remarquable. L'axe est ainsi mis en valeur par la poésie des saisons.



### Le Bassin des régates et jardins filtrants

La mise en oeuvre de pontons bois sur le bassin des régates permettra aux usagers de se rapprocher au plus près de l'eau et de se plonger au sein d'une ambiance végétale intense de milieux aquatiques. Le projet prévoit notamment l'installation d'îles plantées au sein du bassin, avec la plantation de roselière, phragmites et plantations héliophytes.



# STRATÉGIE VÉGÉTALE

## LA STRATE ARBORÉE

### UN FORT PROGRAMME DE PLANTATIONS

Le projet prévoit un important programme de plantation d'arbres puisque c'est plus de 1 400 arbres de toute taille qui seront plantés.

Ces arbres auront ainsi plusieurs vocations :

- Lutte contre le réchauffement climatique avec une augmentation de l'ombrage et de l'évapotranspiration contribuant à rafraîchir l'atmosphère local et de faire du parc de la Hotoie un îlot de fraîcheur.
- Amélioration de la fonctionnalité et de la richesse écologique :
  - o Création d'espaces de refuge pour la petite faune (insectes, reptiles, micromammifères...);
  - o Lieu de nidification pour l'avifaune et de gîtes pour les chiroptères quand les arbres seront plus anciens;
  - o Lieu d'alimentation pour la faune : arbres mellifères, nectarifères et à baies...
  - o Diversification des habitats et de la flore



### LÉGENDE DES PLANTATIONS

#### ARBRES EXISTANTS

- Arbres d'alignements et/ou à grand développement existants
- Arbres d'alignements et/ou à grand développement souterrains (en l'absence de plan topo à jour)
- Bouleaux existants de la grande pelouse centrale

#### ARBRES PROJET

- Arbre tige à grand développement
- Arbre tige à moyen et petit développement
- Arbre en cèpès

Type de plantations	Nombre
Arbres tiges (plantation en fosses isolées ou continues)	434 u
Arbres en cèpès (plantation en fosses isolées)	140 u
Arbres tiges (plantation forestière en potet)	289 u
Scions (plantation forestière en fente)	600 u
<b>Total</b>	<b>1 463 u</b>

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE ARBORÉE

### Arbres tiges - reconstitution des alignements historiques



*Tilia europaea* / Tilleul commun / Caduc / H 15m



*Platanus x hispanica* / Platane / Caduc / H 25m

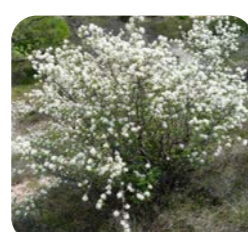
### Arbres tiges et cépées - lisière forestière



*Acer campestre* / Erable champêtre / Caduc / H 8m



*Acer pseudoplatanus* / Erable sycamore / Caduc / H 20m



*Amelanchier ovalis* / Amelanchier à feuilles ovales / Caduc / H 5m



*Carpinus betulus* / Charme d'Europe / Marcescent / H 15 m



*Fagus sylvatica* / Hêtre commun / Marcescent / H 30 m



*Fagus sylvatica purpurea* / Hêtre pourpre / Marcescent / 20m



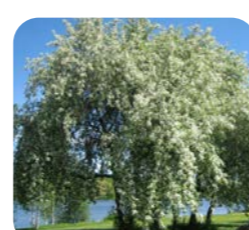
*Heptacodium miconioides* / Heptacodium de Chine / Caduc / H 4m



*Parrotia persica* / Hêtre de Perse / Semi-persistant / H 8m



*Prunus avium* / Cerisier des oiseaux / Caduc / H 10m



*Prunus padus 'plena'* / Cerisier à grappes / Caduc / H 10m



*Quercus cerris* / Chêne chevelu / Caduc / 20m



*Quercus pubescens* / Chêne pubescent / Caduc / 20m



*Ostrya carpinifolia* / Charme houblon / Caduc / H 10m



*Sorbus aucuparia* / Sorbier des oiseleurs / Caduc / H 8m

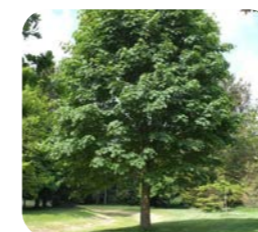


*Ulmus parvifolia* / Orme à petites feuilles / Caduc / H 2.50m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE ARBORÉE

### Arbres tiges et cépées - milieu frais et humide



*Acer macrophyllum* / Erable à grandes feuilles / Caduc / H 15m



*Alnus glutinosa* / Aulne glutineux / Caduc / H 25m



*Alnus cordata* / Aulne cordé / Caduc / H 25 m



*Alnus incana* / Aulne blanc / Caduc / H 20m



*Alnus x spaethii* / Aulne de Spaeth / Caduc / H 15m



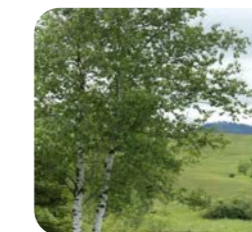
*Populus tremula* / Peuplier Tremble / caduc / H 20m



*Quercus palustris* / Chêne des marais / Caduc / H 25m



*Quercus petraea* / Chêne rouvre / Caduc / 20m



*Betula pubescens* / Bouleau de marais / Caduc / H 20m



*Metasequoia glyptostroboides* / Sapin d'eau / caduc / H 35m



*Quercus phellos* / Chêne à feuilles de saules / Caduc / 15 m



*Taxodium distichum* / Cyprès chauve / Caduc / H 20 m

### Arbres tiges et cépées - soleil



*Celtis australis* / Micocoulier de Provence / Caduc / 15m



*Cercis siliquastrum* - Arbre de Judée / Caduc / H 10m



*Cercis siliquastrum 'alba'* / Arbre de Judée / Caduc / H 10m



*Gleditsia triacanthos f. inermis* / Févier d'Amérique / Caduc / H 15m



*Koelreuteria paniculata* / Savonnier de Chine / Caduc / H 6m



*Sophora japonica* / Arbre des pagodes / Caduc / H 15m



# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la pépinière d'Amiens

### Composition de sous-bois & lisières - ombre dense

#### Mélange V1.

Composition et densité :

100% - *Acanthus mollis* - 3u/m<sup>2</sup>

100% - *Geranium macrorrhizum* 'Spessart' - 7u/m<sup>2</sup>

70% - *Geranium macrorrhizum* 'Spessart' - 7u/m<sup>2</sup>  
30% - *Dryopteris erythrosora* - 5u/m<sup>2</sup>

70% - *Helleborus foetidus* - 5u/m<sup>2</sup>  
30% - *Dryopteris filix max* - 5u/m<sup>2</sup>

100% - *Luzula sylvatica* - 5u/m<sup>2</sup>

100% - *Pachysandra terminalis* - 7u/m<sup>2</sup>

70% - *Pachysandra terminalis* - 7u/m<sup>2</sup>  
30% - *Matteuccia struthiopteris* - 5u/m<sup>2</sup>

70% - *Vinca major* 'Alba' - 5u/m<sup>2</sup>  
30% - *Actaea simplex* 'White Pearl' - 3 u/m<sup>2</sup>

60% - *Heuchera sanguinea* 'White Cloud' - 5u/m<sup>2</sup>  
40% - *Polystichum setiferum* 'Dahlem' - 5u/m<sup>2</sup>

70% - *Sesleria autumnalis* - 5u/m<sup>2</sup>  
30% - *Stachys monieri* 'Rosea' - 7u/m<sup>2</sup>



*Acanthus mollis* / Acanthe à feuilles molles / Semi-persistant / H 1.50m



*Geranium macrorrhizum* 'Spessart' / Geranium à gros rhizome / Persistant / H 0.30m



*Dryopteris erythrosora* / Fougère à spores roses / Persistant / H 0.70m



*Helleborus foetidus* / Hellebore fétide / Persistant / H 0.80m



*Dryopteris filix max* / Fougère mâle / Caduc / H 1m



*Luzula sylvatica* / Luzule des bois / Persistant / H 0.30m



*Pachysandra terminalis* / Pachysandre du Japon / Persistant / H 0.30m



*Matteuccia struthiopteris* / Fougère / Caduc / H 0.80m



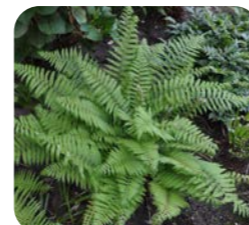
*Vinca major* 'Alba' / Grande pervenche blanche / Persistant / H 0.30m



*Actaea simplex* 'White Pearl' / Cierge d'argent / Caduc / H 0.90m



*Heuchera sanguinea* 'White Cloud' / Heuchère / Persistant / H 0.40m



*Polystichum setiferum* 'Dahlem' / Polystic à soies / Persistant / H 0.80m



*Sesleria autumnalis* / Seslerie d'automne / Semi-persistant / H 0.40m



*Stachys monieri* 'Rosea' / Epiaire / Semi-persistant / H 0.40m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la pépinière d'Amiens

### Composition de sous-bois & lisières - ombre dense

#### Mélange V2.

Composition et densité :

50% - *Geranium nodosum* 'Silverwood' - 7u/m<sup>2</sup>  
50% - *Alchemilla mollis* - 5u/m<sup>2</sup>

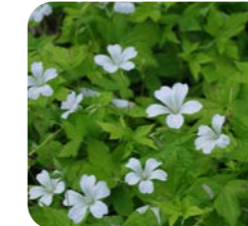
70% - *Geranium nodosum* 'Silverwood' - 7u/m<sup>2</sup>  
30% - *Dryopteris erythrosora* - 5u/m<sup>2</sup>

70% - *Epimedium perralchicum* 'Frohneiten' - 7u/m<sup>2</sup>  
30% - *Blechnum spicant* - 5u/m<sup>2</sup>

100% - *Pachysandra terminalis* - 7u/m<sup>2</sup>

70% - *Pachysandra terminalis* - 7u/m<sup>2</sup>  
30% - *Anemone* 'Wild Swan' - 5u/m<sup>2</sup>

60% - *Heuchera sanguinea* 'White Cloud' - 5u/m<sup>2</sup>  
40% - *Polystichum setiferum* 'Dahlem' - 5u/m<sup>2</sup>



*Geranium nodosum* 'Silverwood' / Geranium à tige noueuse / Persistant / H 0.35m



*Alchemilla mollis* / Alchémille molle / Semi-persistant / H 0.40m



*Dryopteris erythrosora* / Fougère à spores roses / Persistant / H 0.70m



*Anemone* 'Wild Swan' / Anémone du Japon / Caduc / H 0.50m



*Epimedium perralchicum* 'Frohneiten' / Fleurs des Elfes / Persistant / H 0.40m



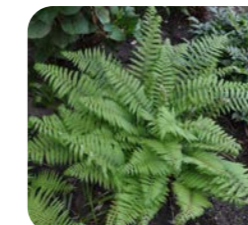
*Blechnum spicant* / Fougère pectinée / Persistant / H 0.40m



*Pachysandra terminalis* / Pachysandre du Japon / Persistant / H 0.30m



*Heuchera sanguinea* 'White Cloud' / Heuchère / Persistant / H 0.40m



*Polystichum setiferum* 'Dahlem' / Polystic à soies / Persistant / H 0.80m

### Composition de sous-bois & lisières - ombre légère

#### Mélange V3.

Composition et densité :

50% - *Geranium Rozanne* - 5u/m<sup>2</sup>  
50% - *Alchemilla mollis* - 5u/m<sup>2</sup>

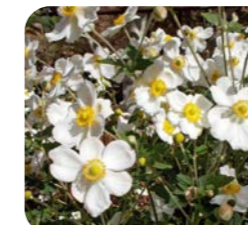
30% - *Geranium Rozanne* - 5u/m<sup>2</sup>  
70% - *Sesleria autumnalis* - 7u/m<sup>2</sup>

100% *Hedera algeriensis* 'Bellecour' - 5u/m<sup>2</sup>

30% - *Hedera algeriensis* 'Bellecour' - 5u/m<sup>2</sup>  
70% - *Anemone hupehensis* 'Pretty Lady Maria' - 7u/m<sup>2</sup>

50% - *Heuchera sanguinea* 'White Cloud' - 5u/m<sup>2</sup>  
50% - *Euphorbia amygdaloides* var. *Robbiae* - 5u/m<sup>2</sup>

70% - *Sesleria autumnalis* - 5u/m<sup>2</sup>  
30% - *Stachys monieri* 'Rosea' - u/m<sup>2</sup>



*Anemone hupehensis* 'Pretty Lady Maria' / Anémone du Japon / Caduc / H 0.50m



*Geranium Rozanne* / Geranium vivace / Caduc / H 0.25m



*Alchemilla mollis* / Alchémille molle / Semi-persistant / H 0.40m



*Sesleria autumnalis* / Seslerie d'automne / Semi-persistant / H 0.40m



*Hedera algeriensis* 'Bellecour' / Lierre d'Algérie / Persistant / H 0.50m



*Heuchera sanguinea* 'White Cloud' / Heuchère / Persistant / H 0.40m



*Euphorbia amygdaloides* var. *Robbiae* / Euphorbe des bois / Semi-persistant / H 0.50m



*Stachys monieri* 'Rosea' / Epiaire / Semi-persistant / H 0.40m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la  
pépinière d'Amiens

### Pieds d'arbres fleuris - soleil

#### Mélange V4

Composition et densité :

- 10% - *Melica ciliata* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Stipa tenuifolia* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Calamagrostis x acutiflora* 'Karl Foerster' - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Eryngium planum* 'Blue Hobbit' - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Achillea millefolium* 'Scheeotaler' - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Eurybia divarticata* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Iris germanica* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Knautia macedonia* - 7u/m<sup>2</sup>



*Melica ciliata* / Mélique ciliée / Semi-persistant / H 0.80m



*Stipa tenuifolia* / Cheveux d'ange / Persistant / H 0.45m



*Calamagrostis x acutiflora* 'Karl Foerster' / Caduc / H 1.60m



*Eryngium planum* 'Blue Hobbit' / Panicaut à feuilles planes / Caduc / H 0.30m



*Achillea millefolium* 'Scheeotaler' / Achillée millefeuille / Semi-persistant / H 0.60m



*Eurybia divarticata* / Aster / Caduc / H 0.50m



*Iris germanica* / Iris des jardins / Caduc / H 0.60m



*Knautia macedonia* / Petite scabieuse / Persistant / H 0.70m

#### Mélange V5

Composition et densité :

- 20% - *Centranthus ruber* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Gaura lindheimeri* - 5u/m<sup>2</sup>
- 10% - *Leucanthemum vulgare* - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Pennisetum villosum* - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Stipa tenuifolia* - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Knautia macedonia* - 7u/m<sup>2</sup>



*Centranthus ruber* / Valériane des jardins / Semi-persistant / H 0.70m



*Gaura lindheimeri* / Gaura / Caduc / H 1.20m



*Leucanthemum vulgare* / Marguerite commune / Caduc / H 0.50m



*Pennisetum villosum* / Herbes aux écouvillons / Caduc / H 0.70m



*Stipa tenuifolia* / Cheveux d'ange / Persistant / H 0.45m



*Knautia macedonia* / Petite scabieuse / Persistant / H 0.70m

### Graminées et vivaces - soleil

#### Mélange V6

Composition et densité :

- 20% - *Stipa gigantea* - 3u/m<sup>2</sup>
- 30% - *Deschampsia cespitosa* 'Goldtau' - 5u/m<sup>2</sup>
- 30% - *Miscanthus sinensis* - 3u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Aster laevis* 'Calliope' - 3u/m<sup>2</sup>



*Stipa gigantea* / Avoine géante / Persistant / H 1.8m



*Aster laevis* 'Calliope' / Aster d'automne / Caduc / H 1.5m



*Deschampsia cespitosa* 'Goldtau' / Canche cespitose / Persistant / H 0.80m



*Miscanthus sinensis* / Roseau de Chine / Marcescent / H 1.5m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la  
pépinière d'Amiens

### Mélange V7

Composition et densité :

- 20% - *Andropogon ternarius* 'Black Mountain' - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Sporobolus heterolepis* - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Pennisetum alopecuroides* 'Gelbstiel' - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Panicum virgatum* 'Rehbraun' - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Phlomis russeliana* - 5u/m<sup>2</sup>



*Andropogon ternarius* 'Black Mountain' / Barbon fendu / Caduc / H 1.0m



*Sporobolus heterolepis* / Sporobole à glumes inégales / Caduc / H 0.60m



*Pennisetum alopecuroides* 'Gelbstiel' / Herbe aux écouvillons / Caduc / H 0.80m



*Panicum virgatum* 'Rehbraun' / Panic érigé / Caduc / H 1.0m



*Phlomis russeliana* / Sauge de Jérusalem / Caduc / H 0.80m

### Vivaces et petits arbustes - soleil

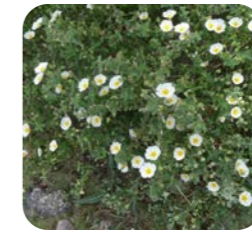
#### Mélange V8

Composition et densité :

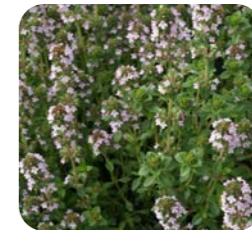
- 20% - *Phlomis russeliana* - 5u/m<sup>2</sup>
- 15% - *Ballota pseudodictamnus* - 3u/m<sup>2</sup>
- 15% - *Cistus monspeliensis* - 3u/m<sup>2</sup>
- 15% - *Thymus citriodorus* - 7u/m<sup>2</sup>
- 15% - *Salvia officinalis* - 5u/m<sup>2</sup>
- 20% - *Perovskia atriplicifolia* - 3u/m<sup>2</sup>



*Ballota pseudodictamnus* / Ballote pseudodictame / Persistant / H 0.40m



*Cistus monspeliensis* / Ciste de Montpellier / Persistant / H 0.70m



*Thymus citriodorus* / Thym citronné / Persistant / H 0.25m



*Salvia officinalis* / Sauge commune / Persistant / H 0.50m



*Perovskia atriplicifolia* / Sauge d'Afghanistan / Caduc / H 0.50m



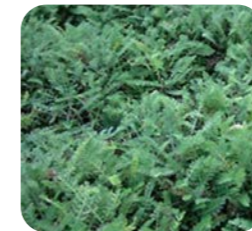
*Phlomis russeliana* / Sauge de Jérusalem / Caduc / H 0.80m

### Couvre-sols - soleil

#### Mélange V9

Composition et densité :

- 25% - *Achillea crithmifolia* - 5u/m<sup>2</sup>
- 25% - *Erigeron karvinskianus* - 5u/m<sup>2</sup>
- 50% - *Thymus citriodorus* - 7u/m<sup>2</sup>



*Achillea crithmifolia* / Achillée à feuilles de criste marine / Persistant / H 0.20m



*Erigeron karvinskianus* / Vergerette de Karvinski / Semi-persistant / H 0.50m



*Thymus citriodorus* / Thym citronné / Persistant / H 0.25m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la pépinière d'Amiens

### Graminées et vivaces - ombre légère

#### Mélange V11

Composition et densité :

25% - Anemone hepheensis 'Pretty Lady Maria' - 7u/m<sup>2</sup>  
 20% - Salvia officinalis - 5u/m<sup>2</sup>  
 15% - Alchemilla mollis - 5u/m<sup>2</sup>  
 20% - Sesleria autumnalis - 5u/m<sup>2</sup>  
 20% - Sesleria caerulea - 9u/m<sup>2</sup>



Anemone hepheensis 'Pretty Lady Maria' / Anémone du Japon / Caduc / H 0.50m



Salvia officinalis / Sauge commune / Persistant / H 0.50m



Alchemilla mollis / Alchémille molle / Semi-persistant / H 0.40m



Sesleria autumnalis / Seslerie d'automne / Semi-persistant / H 0.40m



Sesleria caerulea / Sésélière bleue / Persistant / H 0.40m

#### Mélange V12

Composition et densité :

25% - Vinca major 'Alba' - 7u/m<sup>2</sup>  
 25% - Euphorbia characias - 3u/m<sup>2</sup>  
 25% - Dryopteris filix-mas - 3u/m<sup>2</sup>  
 25% - Sesleria nitida - 5u/m<sup>2</sup>



Vinca major 'Alba' / Petite pervenche blanche / Persistant / H 0.20m



Euphorbia characias / Euphorbe characias / Persistant / H 0.80m



Dryopteris filix-mas / Fougère mâle / Caduc / H 1m



Sesleria autumnalis / Seslerie d'automne / Semi-persistant / H 0.40m

#### Mélange V13

Composition et densité :

25% - Luzula nivea - 7 u/m<sup>2</sup>  
 25% - Blechnum spicant - 5 u/m<sup>2</sup>  
 25% - Dryopteris erythrosora - 3 u/m<sup>2</sup>  
 25% - Anemone nemorosa - 5 u/m<sup>2</sup>



Luzula nivea / Luzule blanche / Persistant / H 0.60m



Blechnum spicant / Fougère pectinée / Persistant / H 0.40m



Dryopteris erythrosora / Fougère à sores rouges / Persistant / H 0.70m



Anemone nemorosa / Anémone des bois / Caduc / H 0.15m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la pépinière d'Amiens

### Mélanges de bulbes

Composition et densité :

30% - Crocus nervus  
 30% - Crocus flavus  
 40% - Narcissus poeticus recurvus

100% - Hyacinthoides non-scripta

100% - Galanthus nivalis



Crocus nervus / Crocus / Caduc / H 0.15m



Crocus flavus / Crocus / Caduc / H 0.15m



Narcissus poeticus recurvus / Narcisse des poètes / Caduc / H 0.40m



Galanthus nivalis / Perce-neige / Caduc / H 0.20m



Hyacinthoides non-scripta / Jacinthe des bois / Caduc / H 0.30m

### Couvre - sols complémentaires - ombre

Composition et densité :

100% - Galium odoratum



Galium odoratum / Aspérule odorante/ Caduïque / H 0.20m

### Arbustes mi-ombre

Composition et densité :

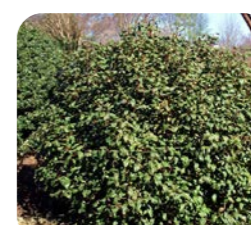
- Cornus sanguinea  
 - Viburnum opulus 'Compactum'  
 - Pittosporum tenuifolium 'Irish Luck'  
 - Viburnum x globosum  
 - Deutzia gracilis  
 - Pittosporum tenuifolium 'Irish Luck'  
 - Osmanthus burkwoodii  
 - Aesculus parviflora  
 - Hydrangea quercifolia



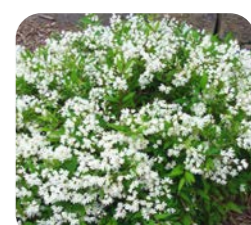
Cornus sanguinea / Cornouiller sanguin / Caduc / H. 2m



Viburnum opulus 'Compactum' / Viorne / Caduc / H 1.50m



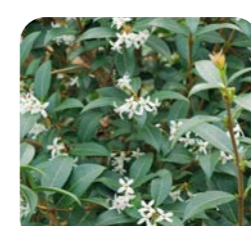
Viburnum x globosum / Viburnum / Persistant / H 2.50m



Deutzia gracilis / Deutzie / Caduc / H 1m



Pittosporum tenuifolium 'Irish Luck' / Pittospore à petites feuilles / Persistant / H 3m



Osmanthus burkwoodii / Osmanthe de Burkwood / Persistant / H 3m



Aesculus parviflora / Pavier blanc / Caduc / H 3m



Hydrangea quercifolia / Hortensia à feuilles de chêne / Semi-persistant / H 1.80m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

Disponible via la pépinière d'Amiens

### Arbustes soleil

Composition et densité :

- Myrtus communis subsp. tarentina
- Ceanothus impressus
- Vitex agnus-castus
- Buddleia x weyeriana 'Sungold'
- Rosmarinus officinalis



Myrtus communis subsp. tarentina / Myrte de Tarente / Persistant / H 1.70m



Ceanothus impressus / Céanothe / Persistant / H 2m



Vitex agnus-castus / Gattilier / Caduc / H 2.75m



Buddleia x weyeriana 'Sungold' / Arbres aux papillons / Caduc / H 3m



Rosmarinus officinalis / Romarin officinal / Persistant / H 1.50m

### Prairies fleuries et semis



Prairie fleurie - champêtre Equinoxe Connect (5 gr/m<sup>2</sup>) NOVA FLORE ou équivalent (Mélange dont Anthriscus cerepholium, Aquilegia vulgaris, Borago officinalis, Campanula carpatica, Digitalis Purpurea, Hesperis matronalis, Lunaria biennis, Lupinus annual, Malva sylvestris, Myosotis alpestris, Papaver rhoeas, Rudbeckia hirta, Viola cornuta)



Prairie fleurie - espaces ensoleillés - sols secs sur mélange TP Bio Couv' Sedum Connect + Bio Symbiose MG (15 gr/m<sup>2</sup>) NOVA FLORE ou équivalent (Mélange : Arabis alpina, Bellis perennis, Brachycome iberidifolia, Calendula arvensis, Dianthus amurensis, Dianthus arenarius, Erigeron karvinskianus, Festuca pallens, Origanum vulgare, Sedum acre, Sedum reflexum, Sedum spurium, Thymus serpyllum)



Prairie fleurie sauvage - espaces ensoleillés Natura Flore de France Connect (5gr/m<sup>2</sup>) NOVA FLORE ou équivalent (Mélange 100 % fleurs sauvages dont Achillea millefolium, Anthemis arvensis, Anthyllus vulneraria, Centaurea jacea, Chrysanthemum leucanthemum, Cichorium intybus, Daucus carota, Echium vulgare, Hypericum perforatum, Malva moschata, Salvia pratensis, Scabiosa columbaria)



Prairie fleurie sauvage - espaces humides (5 gr/m<sup>2</sup>) (Mélange 50 % graminées et 50 % vivaces dont Achillea Ptarmica, Cardamine Pratensis, Juncus Effusus, Lotus Uliginosus, Lychnis Flos-Cuculi, Oenanthe Silaifolia, Plantago Lanceolata, Potentilla Reptans, Pulicaria Dysenterica, Ranunculus Acris, Ranunculus Repens)

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

### Ilots du Bassin des Régates

Arbres tiges et cépées - milieu frais et humide

tiges :



Nyssa sylvatica / Tulepo noir/ Caduc / H 15m



Alnus glutinosa / Auline glutineux / Caduc / H 25m



Alnus saccharinum / Erable argenté/ Caduc / H 15 m



Prunus padus / Cerisier à grappes / Caduc / H 15m



Salix alba / Saule blanc/ Caduc / H 20m

cépées :

### Cariçaie - haut de berge



Achillea ptarmica / Achillé ptarmique / ht 30cm



Cardamine pratensis / Cardamine des prés / H 30 cm



Carex acuta / Laiche aigue / ht 50cm



Carex elata / Laiche élevée / ht 70cm



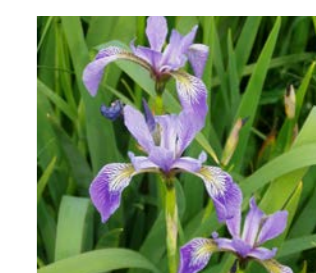
Carex riparia / Laiche des rives / ht 1m



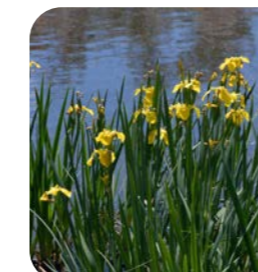
Myosotis palustris / Myosotis des marais / ht 20cm



Stachys palustris / Epiare des marais / H 0.4-1 m



Iris versicolor / Iris versicolore / H 0.8 m / W 0 to -20 cm



Iris pseudacorus / Iris des plantains / ht 1m

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

### Plantes aquatiques - immersion 1m



*Nelumbo nucifera / Lotus / ht 15cm / prof 1m*



*Nymphaea alba / Nénuphar blanc / ht 30cm / prof 1m*

### Plante de berge - joncaie - immersion 0 à 10 cm



*Juncus effusus / jonc commun / ht 60cm / prof 10 cm*



*Juncus inflexus / jonc glauque / ht 50cm / prof 10 cm*



*Juncus conglomeratus / jonc commun / ht 50cm / prof 10 cm*



*Phalaris arundinacea / Alpiste faux-roseau / ht 1.5m / prof 10 cm*

### Saulaie - immersion ponctuelle - bouture



*Salix purpurea / saule pourpre / h 2m / prof 1m*



*Salix viminalis / Saufe des vanniers / h 3m*



*Salix aurita / saule à oreillettes / h 2.5m*

# PALETTE VÉGÉTALE

## LA STRATE BASSE

### Typhaie - immersion 0 à 50 cm



*Hippuris vulgaris / passe d'eau / ht 40cm / prof 50cm*



*Pontederia cordata / Pontederiz / ht 70cm / prof 50cm*



*Baumea rubiginosa / jonc mou / ht 1.2m / prof 50cm*



*Typha angustifolia / Massette à feuilles étroites / ht 1.5m / 50cm*



*Typha latifolia / Massette / ht 1.8m / prof 50cm*



*Phragmites australis / Roseaux communs / ht 2-3m / prof 50cm*



*Alisma plantago-aquatica / plantain d'eau commun / ht 1m / prof 20cm*

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## PARC DU QUOTIDIEN ET ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE

L'aire de jeux située dans la partie Est du parc, au croisement entre la Promenade de la Hotoie et l'avenue Salvadore Allende, constitue un point d'attraction, d'intensité du parc.

Par la proximité avec le parking paysager et l'implantation de l'handiroom dans le pavillon de la Haut Toit, elle bénéficie d'une accessibilité facilitée.

Aujourd'hui parking, le projet vise à investir l'espace, en proposant des circulations ombragées, des lieux d'explorations au travers des bosquets plantés, des mobiliers adaptés à la multiplicité des usages exprimés.

Le projet d'aire de jeu inclusive, imaginé par trois porteuses de projet, est lauréat en 2021 du budget participatif de la ville d'Amiens.

Dans le cadre de la réhabilitation du parc, une collaboration est mise en place pour intégrer l'aire de jeu inclusive en cohérence avec le reste des aménagements proposés.



### Faire éclore l'écosystème vivant

- S'inspirer du vivant entre unicité et partage
- Saisir une impulsion inclusive à grande échelle
- Utiliser le jeu comme catalyseur ludique de fraternité

### L'enfance, sphère des possibles

- Créer un lieu de bienveillance
- Sensibiliser vers l'école de l'autre
- Valoriser tous les niveaux d'autonomie
- Permettre le dépassement de soi et nourrir les imaginations
- Travailler les polyvalences d'usages et de générations pour ne faire qu'un



### Stratégie globale de composition de l'aire de jeux inclusive:

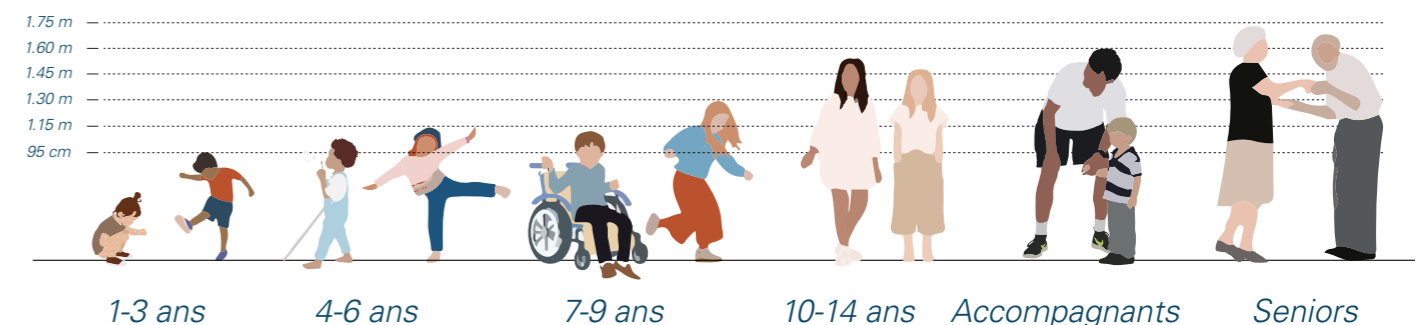
- > Stimuler différents sens\*:
  - l'audition, la proprioception, le toucher, le sens vestibulaire et la vision

- > Confort d'usage :
  - Fluidité et clarté des déplacements
  - Des assises confortables avec dossier
  - Champ de vision élargi pour les accompagnants

- > Créer les conditions de progression:
  - Plusieurs niveaux de difficulté
  - Toucher tous les âges, chacun trouve une place

- > Multiplier les situations de jeux
  - Un large panel de jeu
  - Des endroits calmes prévus, plus en retrait
  - Seul, à deux, en groupe, en fratrie

\*Audition : capacité du cerveau à interpréter, reconnaître, distinguer les stimuli sonores  
 \*Proprioception : perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps, sans avoir recours à la vision  
 \*Toucher : activation des récepteurs neuronaux dans la peau  
 \*Sens vestibulaire : perception de notre corps en relation avec la gravité, le mouvement et l'équilibre  
 \*Vision : capacité du cerveau à traiter ce que les yeux voient.



## L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

### L'AIRE DE JEUX MÉTROPOLITAINE POUR TOUS

#### *Une complémentarité des modules installés pour un choix d'activités variées*

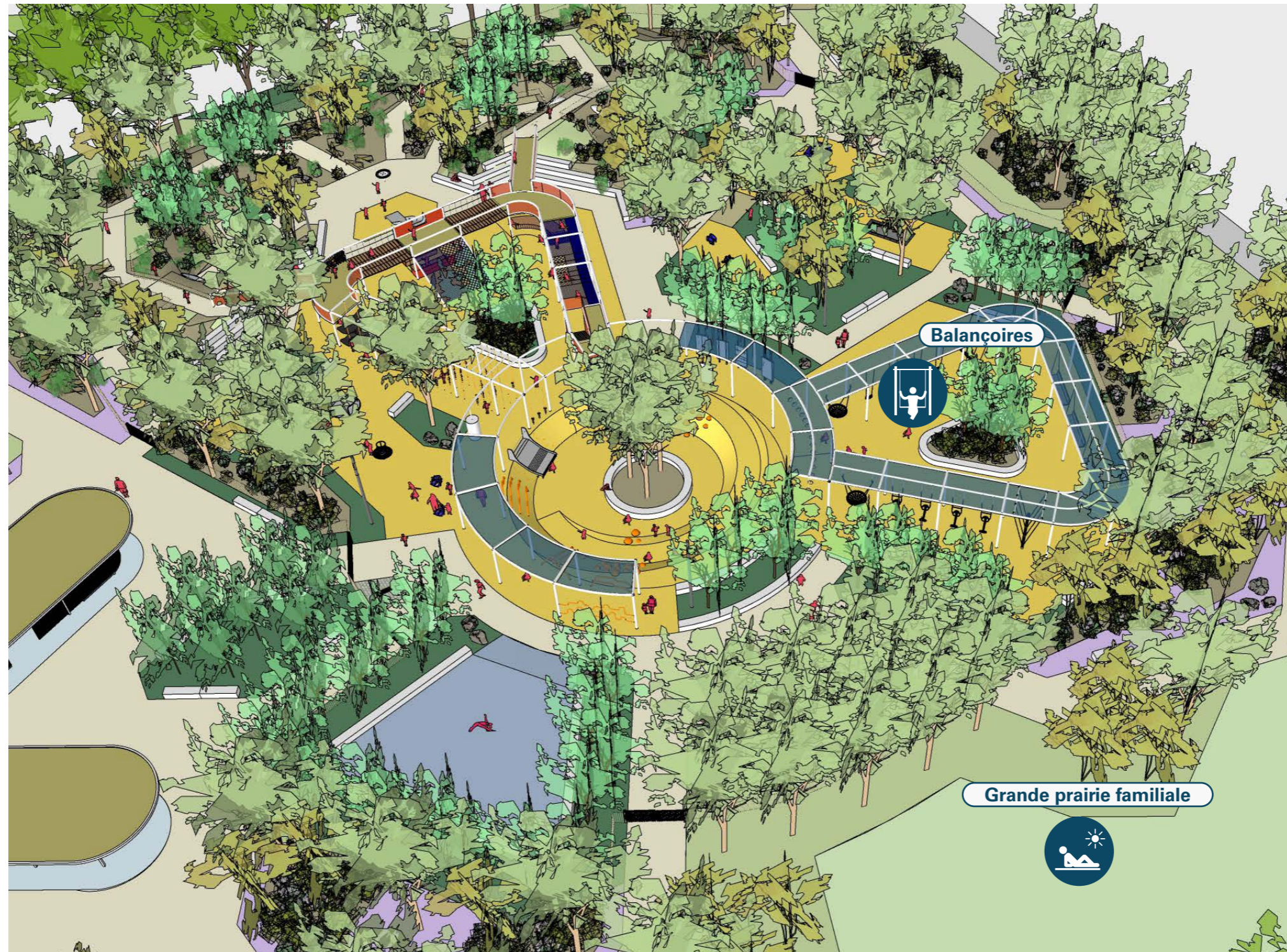
L'aire de jeu sous sa forme d'hélice à trois pâles, permet de se fondre, se mêler aux bosquets arborés. La structure en acier déployée forme un lieu intense, unique et cohérent, où les relations physiques et visuelles entre les différents espaces est fluide tout en offrant des lieux de replis et d'acalmies.

Les trois hélices ainsi que le centre du jeu sont supports d'agrès variés pour se balancer, s'équilibrer, traverser, se cacher s'abriter, manipuler, grimper, se suspendre, glisser.

Des agrès indépendants, positionnés en petits groupes, font tourner, rebondir, active les accompagnants.

Une zone topographique au nord, ponctué de jeu sonores, permet l'accès à l'étage de la structure.

La prairie libre au sud est l'espace privilégié pour les jeux de ballon, les anniversaires dans l'herbe, prendre son gouter sur les tables de pique-nique.



# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

UNE AIRE UNIQUE FÉDÉRATRICE, UNE VARIÉTÉ D'INTERACTIONS

Les allées principales d'accès, en stabilisé renforcé, ont une largeur minimale de 3m pour assurer la fluidité des déplacements. Les cheminements secondaires au travers des plantations ont une largeur variable (min. 1.5m). Des portails en bois métal, prolongés dans les espaces plantés par des ganivelles, permettent une semi fermeture de l'aire de jeu sur les allées principales.

Le Pavillon de la Haut Toit accueille notamment l'handiroom, des sanitaires, un local de rangement.

Autour des jeux, de larges banquettes en béton, avec et sans dossier, sont adossées aux espaces plantés. Des tables de pique nique sont également installées.



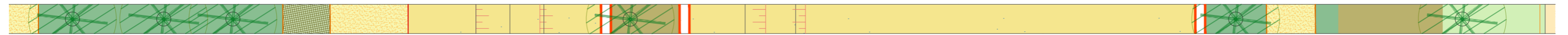
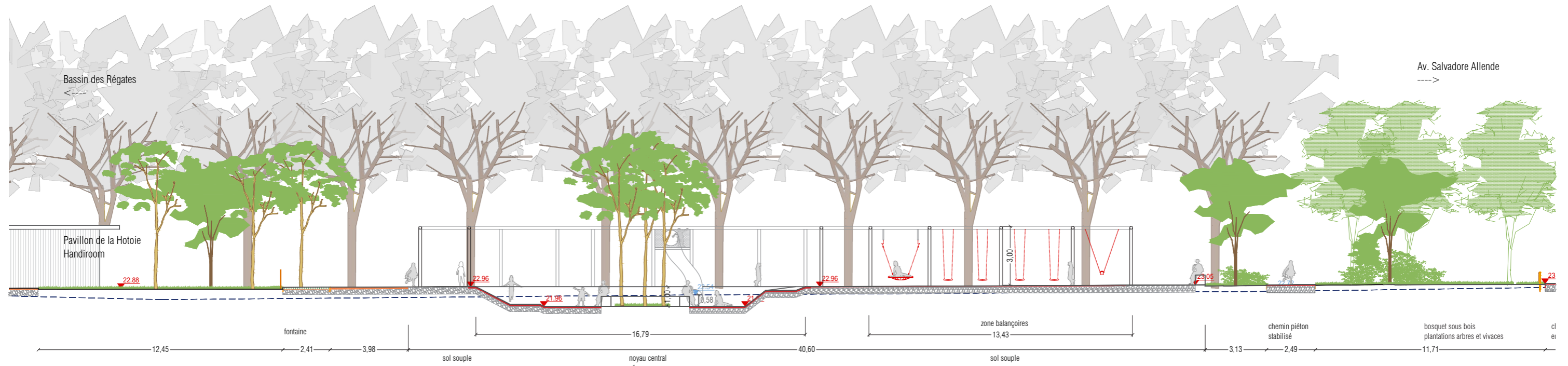
Grandes banquettes



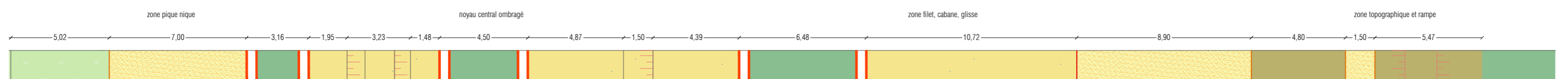
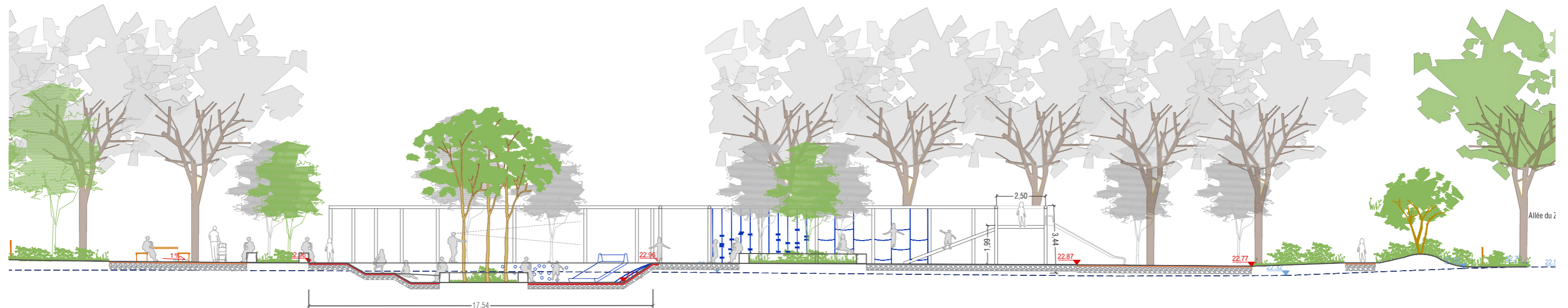
Sol souple coloré pour identifier les jeux et les dangers

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

UNE AIRE UNIQUE FÉDÉRATRICE, UNE VARIÉTÉ D'INTERACTIONS



COUPE AA'



COUPE BB'

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## CLOTURE ET ACCES

Une aire de jeu clôturée, considérant la proximité avec le bassin des régates, l'avenue Salvadore Allende (fermeture à la circulation non certaine)

Avec de nombreux accès : 5 entrées principales, 2 entrées secondaire.

entrée principale : portail de dimension: largeur 3m, hauteur 1m

entrée secondaire : portail de dimension: largeur 2m, hauteur 1m


Portail bois métal

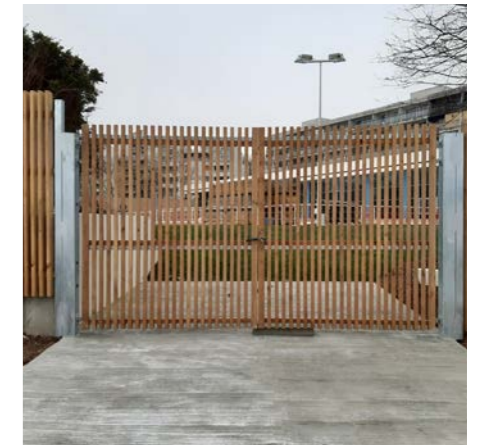
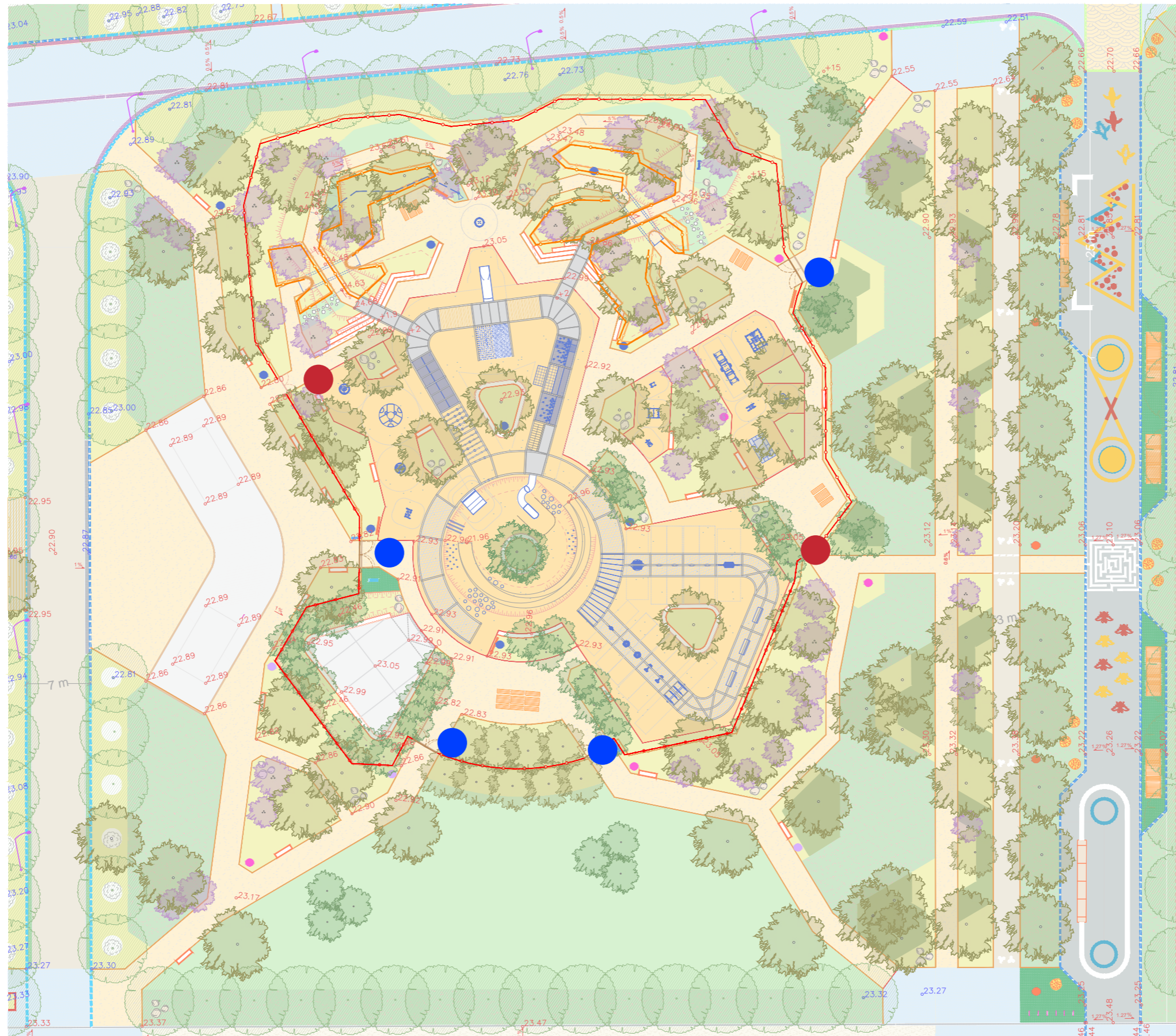
La cloturation s'effectue avec une ganivelle (hauteur 1m et 0.5m) et ponctuellement une clôture bois métal (hauteur 1m), toujours installées dans les espaces plantés pour se fondre dans la végétation. Elle n'est pas installée à proximité des jeux et des chutes.

 Ganivelle h100cm

 Ganivelle h50cm

 Entrée principale  
Portail largeur 3m

 Entrée secondaire  
Portail largeur 2m



Exemple portail bois métal dimension à adapter



Ganivelle

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## PLAN DES MOBILIERS

Banc béton - 48u



Banquettes béton - 160ml



Tables de pique nique - 14u



Fontaine à boire - 1u



Arceaux vélo - 16u



Fontaine à boire



Table de pique nique - PMR



Grandes banquettes avec dossier



Banc béton

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## ZONE MULTIFONCTIONS

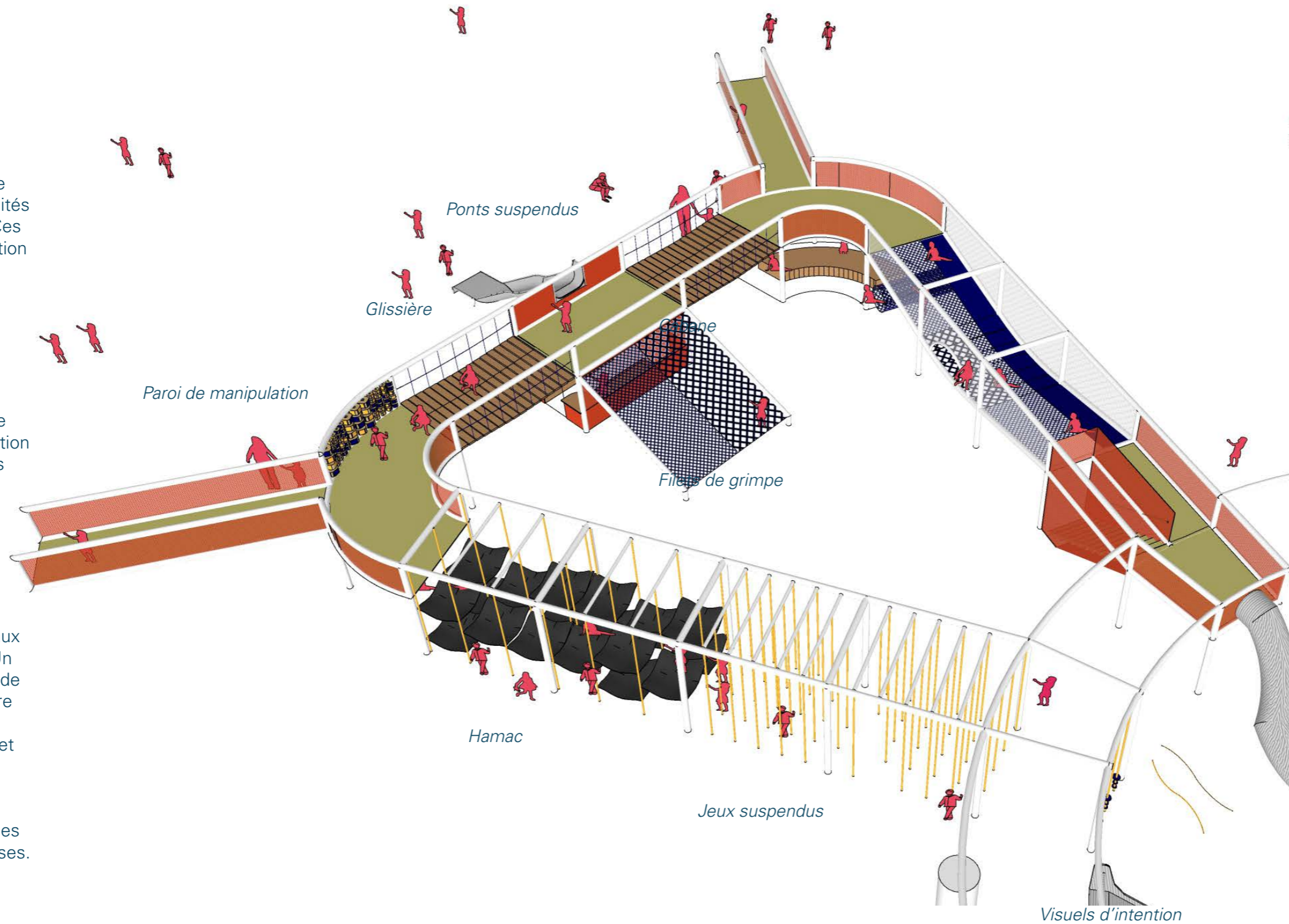
### Parcourir, évoluer

L'hélice multifonction regroupe une multiplicité de fonctionnalités ludiques sur ses trois côtés. Ces agrès permettent une stimulation de la proprioception, du sens vestibulaire, du toucher, de la vision.

Un parcours continu entre les trois côtés peut être exploré, mais chaque côté fonctionne indépendamment, et peut être rejoint à tout moment en fonction des envies des enfants ou des difficultés de jeux (notion de progression).

> Un premier côté est dédié aux jeux suspendus d'équilibre. Un parcours, à différents niveaux de difficultés, de hauteur peut être exploré.

La visibilité du dispositif permet d'évaluer la difficulté avant de s'engager. Les hamacs suspendus, pleins, sont plus facilement appropriables que les prises, et servent aussi d'assises.



> Un second côté, plus en retrait du centre de l'hélice, permet l'installation de jeux plus calme. Une cabane intégrée, au niveau du sol, offre à ceux qui en ont besoin des recoins pour se cacher, manipuler. Les jeux de manipulation permettent le jeu seul ou en coopératif. Une paroi de cubes rotatifs et contrastés laisse libre cours à l'imagination. Trois plateaux en hauteur, sortes de postes d'observation, sont reliés entre eux par des ponts suspendus, plus ou moins mobile. L'accès se fait par un large filet de petites mailles et deux passerelles reliées aux buttes nord.

> Un troisième côté est dédié à un grand filet ondulé en hauteur avec des accès en cordages. Constitué de petites mailles, la progression y est facilitée. Une zone en membrane pleine permet une zone de repli, d'aide si nécessaire. Au niveau bas, un sol libre permet une circulation aisée vers le centre de l'hélice. Une escalier permet l'accès à la plateforme de départ du grand toboggan.

### Images de référence des agrès



Manipulations



Filets ondulés



Tunnel filet



Pont mouvant



Forêt de cordes



Parcours d'équilibre



Hamacs caoutchouc

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

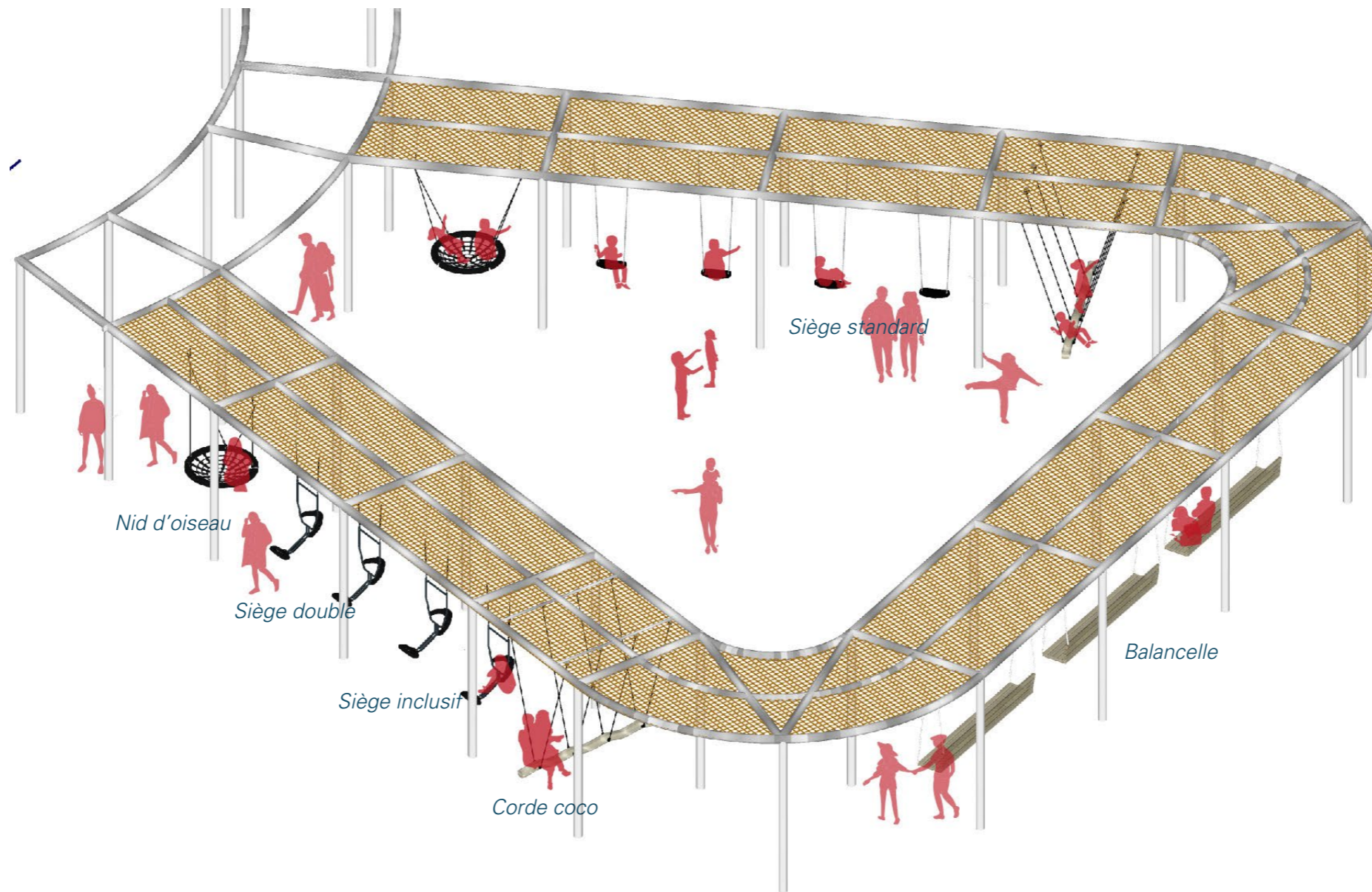
## ZONE BALANÇOIRES

### Se balancer à tout âge

Développées sur une structure unique unitaire, support d'une maille d'ombrage, les cinq typologies de balançoires permettent des situations de jeux variées. Les balançoires agissent sur la stimulation du sens vestibulaire.

La diversité de typologie de siège permet de répondre à différents besoins selon l'âge et/ou l'handicap de l'enfant : siège standards, siège avec harnais de maintien, de larges nids, siège deux personnes, et grande corde suspendues.

Certaines balançoires s'utilisent seules, comme le siège harnais, d'autres à plusieurs comme le nid d'oiseau ou la corde coco, ou le siège double avec sa fratrie ou son accompagnant. La configuration générale en ligne et en face à face multiplie les interactions possibles entre les enfants. Des bancs suspendus, complètent le dispositif et offrent aux accompagnants des assises complémentaires.



extrait de mobilier



Siège simple



Nid d'oiseau



Siège inclusif



Siège double parent-enfant

Siège standard

Nid d'oiseau

Siège double

Siège inclusif

Corde coco

Balancelle

Visuels d'intention - équipements pas à jour sur la 3D

### Images de référence



Balanoire corde coco

## L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

### ZONE TOPOGRAPHIQUE

#### *Un espace central fédérateur de glisse et de grimpe*

L'espace central est le lieu privilégié des jeux de sol, de glisse et de grimpe. Une large glissière facilement accessible s'adosse sur la topographie creusée dans le sol.

Les cordages remonte talus, des prises d'escalade fixées sur les facette du creux permettent de remonter au niveau 0. Suivant les inclinaison du sol, les difficultés d'évolution varient.

Un toboggan tubulaire, accessible par un escalier, descend également dans l'espace central.

Un grand banc avec dossier, à l'arrivée des toboggans, permet de s'y reposer en sortie de jeu.

Une grande rampe permet de ressortir et sert également de toboggan, pour fauteuils, trottinettes/draisiènes.

Les jeux de sol permettent de jouer avec la gravité, et les couleurs de stimuler et orienter les enfants.

L'espace planté au centre apporte de l'ombre et facilite la gestion des eaux pluviales.

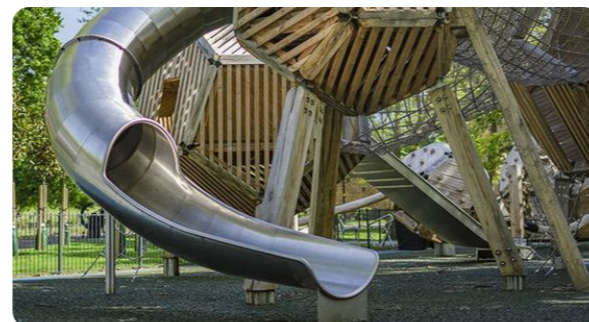


Visuels d'intention - équipements pas à jour sur la 3D

#### *Images de référence*



Glissière large



Toboggan tubulaire



Cordes, prises, remonte-pente



Modèle de sol

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## LES AGRES INDEPENDANTS



Tipi Carrousel gris avec maintien chez Kompan ou équivalent

Matériau : Acier et PE recyclé  
Dimensions : 1.20 x 1.20 x 1.22 m



Carrousel inclusif couvert  
levier de sécurité mouvement

Matériau : Acier et aluminium



Trampoline Rolli

Matériau : memb EP, caoutchouc et acier  
Dimensions : 3.00 x 1.75



Le tout-terrain inclusif chez Proludic ou équivalent

Matériau : HPL, acier, polyamide  
Dimensions : 2.72 x 1.80 x 1.84 m

Adaptation accessibilité :

- prévoir consigne de sécurité
- installer sièges avec maintien tête et/ou ceinture/harnais
- prévoir système de sécurité pour pas que le fauteuil parte en arrière
- prévoir différentes tailles de sièges



La bascule inclusive chez Proludic ou équivalent

Matériau : HPL, acier et polyamide  
Dimensions : 1.04 x 1.14 x 1.19 m

Adaptation accessibilité :

- ajouter une sécurité pour éviter la bascule arrière

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## LES AGRES INDEPENDANTS



Tubophone chez Proludic ou équivalent

Matériau : acier galvanisé, acier  
Dimensions : 0.20 x 0.50 x 1.15 m



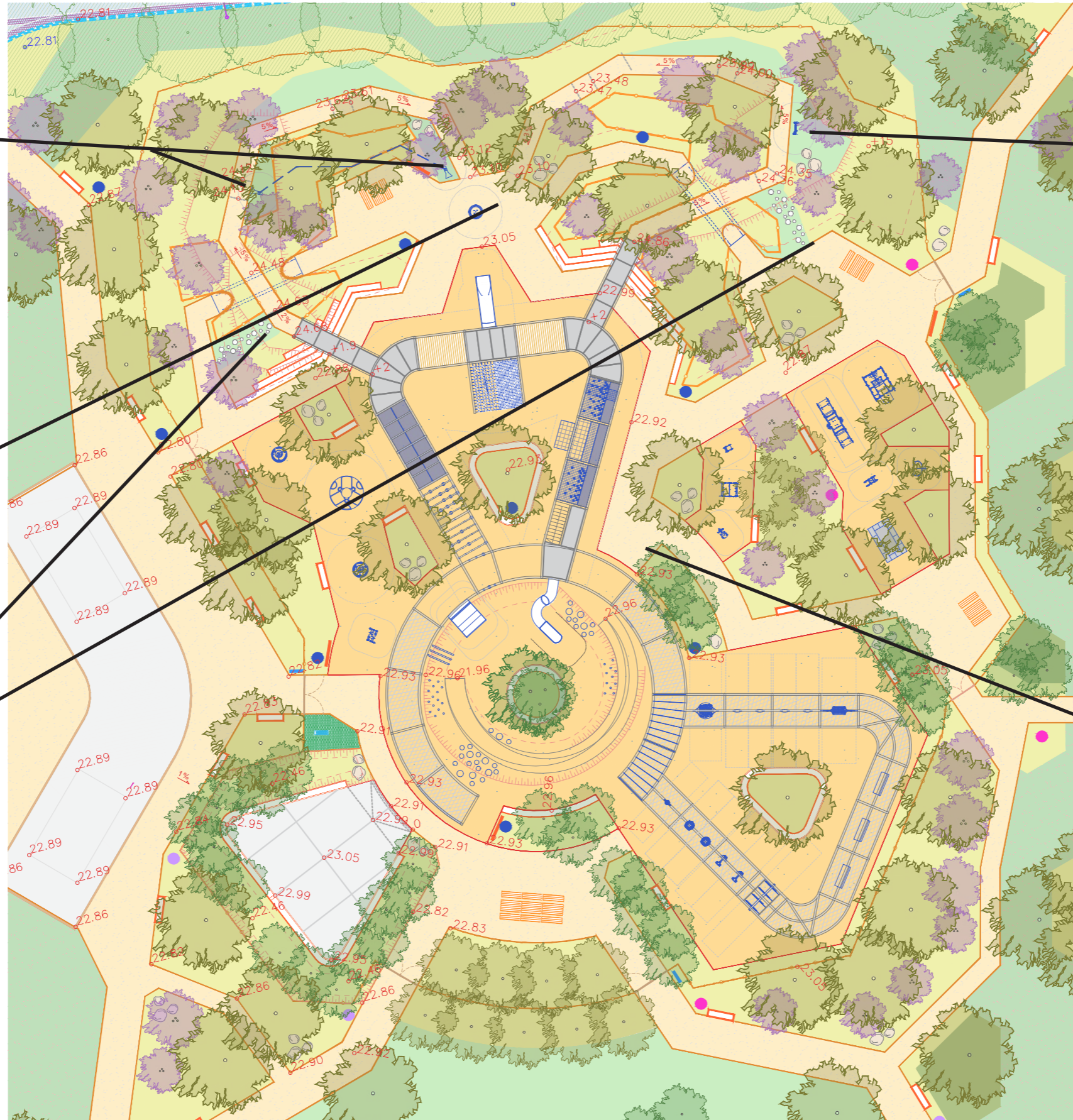
Swing ball chez Proludic ou équivalent

Matériau : HPL, Thermoplastique, acier  
Dimensions : 1.10 x 1.10 x 1.08 m



Parcours d'équilibre

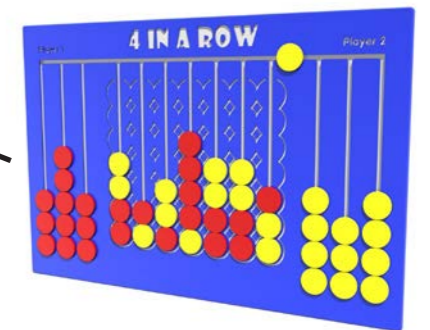
Matériau : Bois de robinier  
Dimensions : 1.50 x 0.59 x 0.35 m



Xylophone chez Proludic ou équivalent

Matériau : plastique recyclé, alu, polyéthylène  
Dimensions : 0.90 x 0.20 x 1.40 m

*Adaptation accessibilité*  
*-Prévoir baguette en bois*



Le 4 à la ligne chez Proludic ou équivalent

Matériau : Polyéthylène haute densité  
Dimensions : 1.29 x 0.06 x 0.80 m

*Adaptation accessibilité :*  
*-formes et texture différentes entre deux couleurs*  
*-relief/poignée sur les pions pour préhension facilitée*

# L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

## LES AGRES INDEPENDANTS



Le frelon ou équivalent

**Matériau :** HPL et acier  
**Dimensions :** 0.95 x 0.46 x 0.87 m

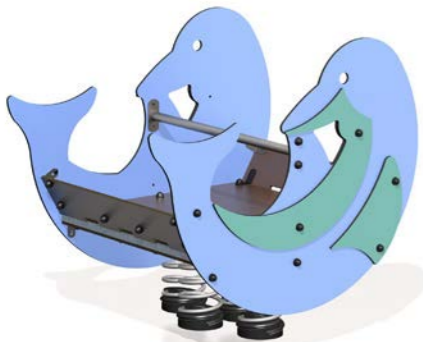
**Adaptation accessibilité**  
 -Prévoir une protection tête et/ou harnais  
 -plot entre les jambes  
 pour que l'enfant ne glisse pas



Le vis à vis

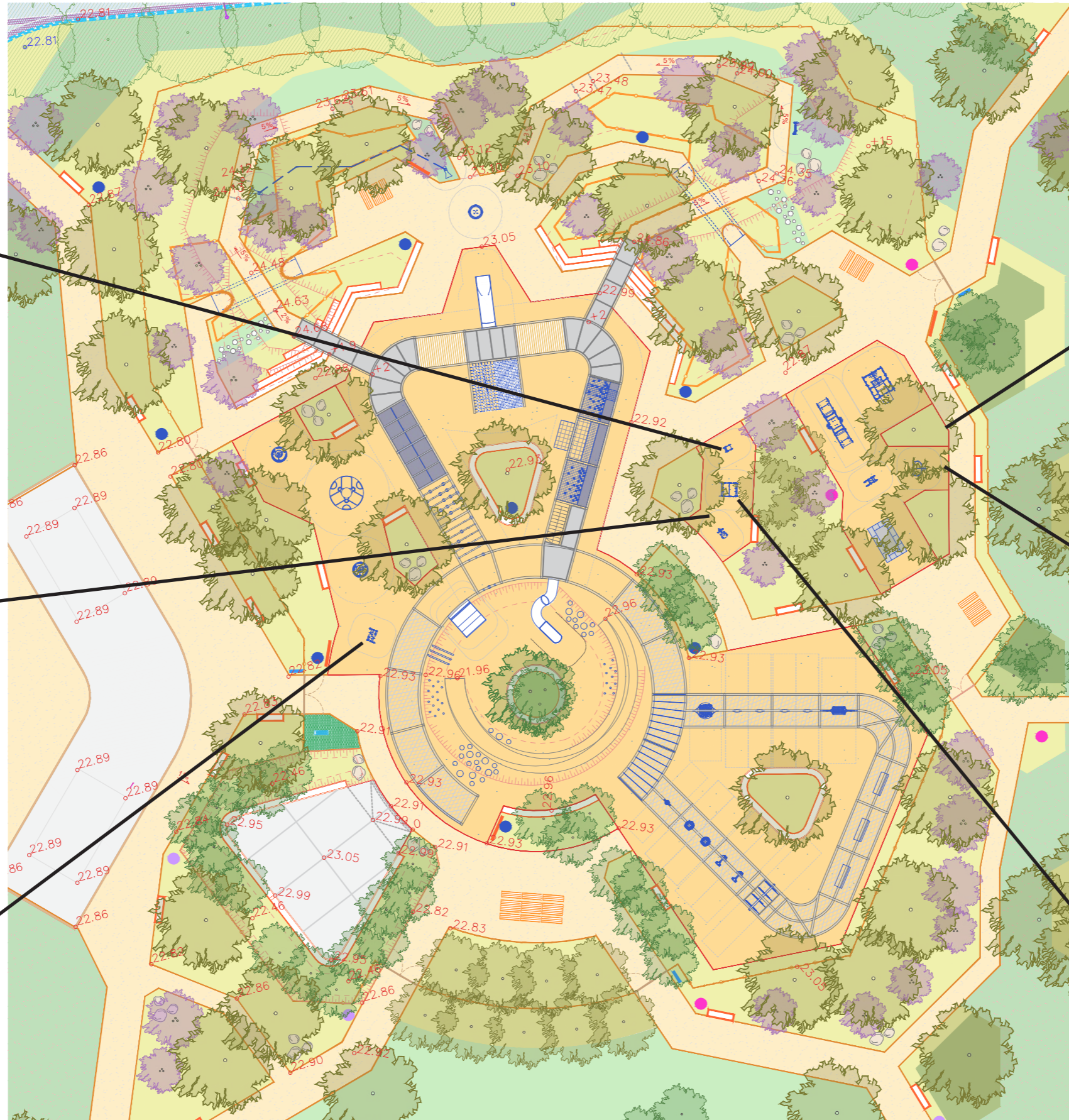
**Matériau :** HPL et acier  
**Dimensions :** 0.98 x 0.81 x 0.72 m

**Adaptation accessibilité**  
 -Prévoir une protection tête et/ou harnais  
 et plot entre les jambes sur un des deux côtés



Le dauphin double ou équivalent

**Matériau :** HPL et acier  
**Dimensions :** 1.45 x 1.08 x 1.30 m



Le gorille ou équivalent

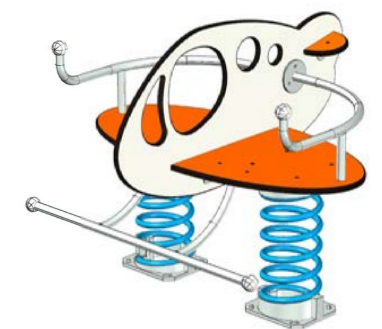
**Matériau :** HPL et acier  
**Dimensions :** 0.40 x 0.65 x 0.81 m

**Adaptation accessibilité**  
 -prévoir accès jeu par barre amovible



La sauterelle ou équivalent

**Matériau :** HPL et acier  
**Dimensions :** 0.53 x 0.88 x 0.78 m



L'avion bi-place ou équivalent

**Matériau :** HPL, inox et acier  
**Dimensions :** 1.02 x 1.01 x 0.86 m

**Adaptation accessibilité**  
 -Prévoir une protection tête et/ou harnais  
 et plot entre les jambes sur un des côtés

# LE PAVILLON HAUTOIT

La présente notice a pour objet la construction d'un pavillon dans le Parc de la Hotoie à Amiens dans le cadre d'un grand projet de requalification de ses 28 hectares.

Le pavillon se situera au niveau de l'actuelle Allée du 51ème Régiment et articulera ainsi le grand bassin avec la nouvelle aire de jeux inclusive.

Il a été conçu comme une grande ombrière arquée à la fois protectrice et accueillante dont la surface couverte est de 278m<sup>2</sup>.

C'est un espace relié à un petit parvis où différents usages se rencontrent, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs avec la création de deux volumes distincts.

Le premier, clos et couvert, accueillera les services de la ville en charge de l'entretien du parc.

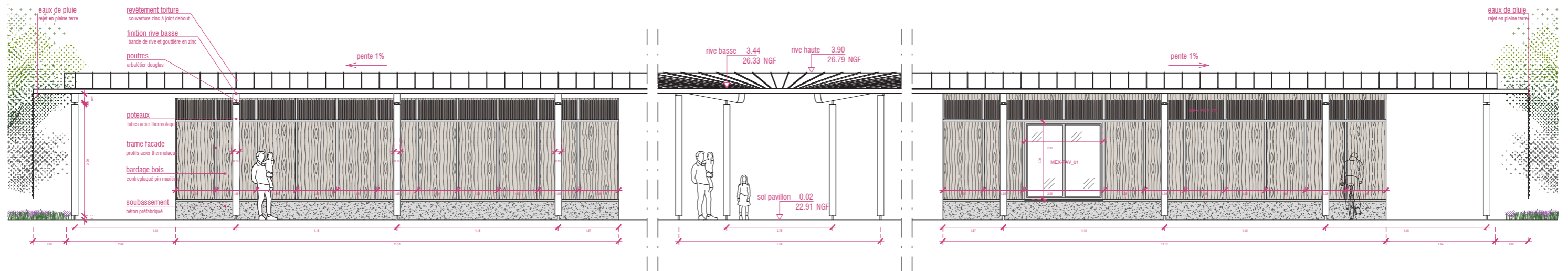
Il compte une salle de repos équipée d'un petit espace de cuisine de 15m<sup>2</sup> généreusement ouverte et vitrée sur le parc, de deux vestiaires séparés de 2,3m<sup>2</sup> donnant accès à deux salles d'eau de 4,3m<sup>2</sup> comptant sanitaires, éviers et douches.

Le second volume propose lui des espaces de sanitaires à destination des usagers du parc et notamment aux enfants qui joueront dans l'aire de jeux inclusive non loin de là.

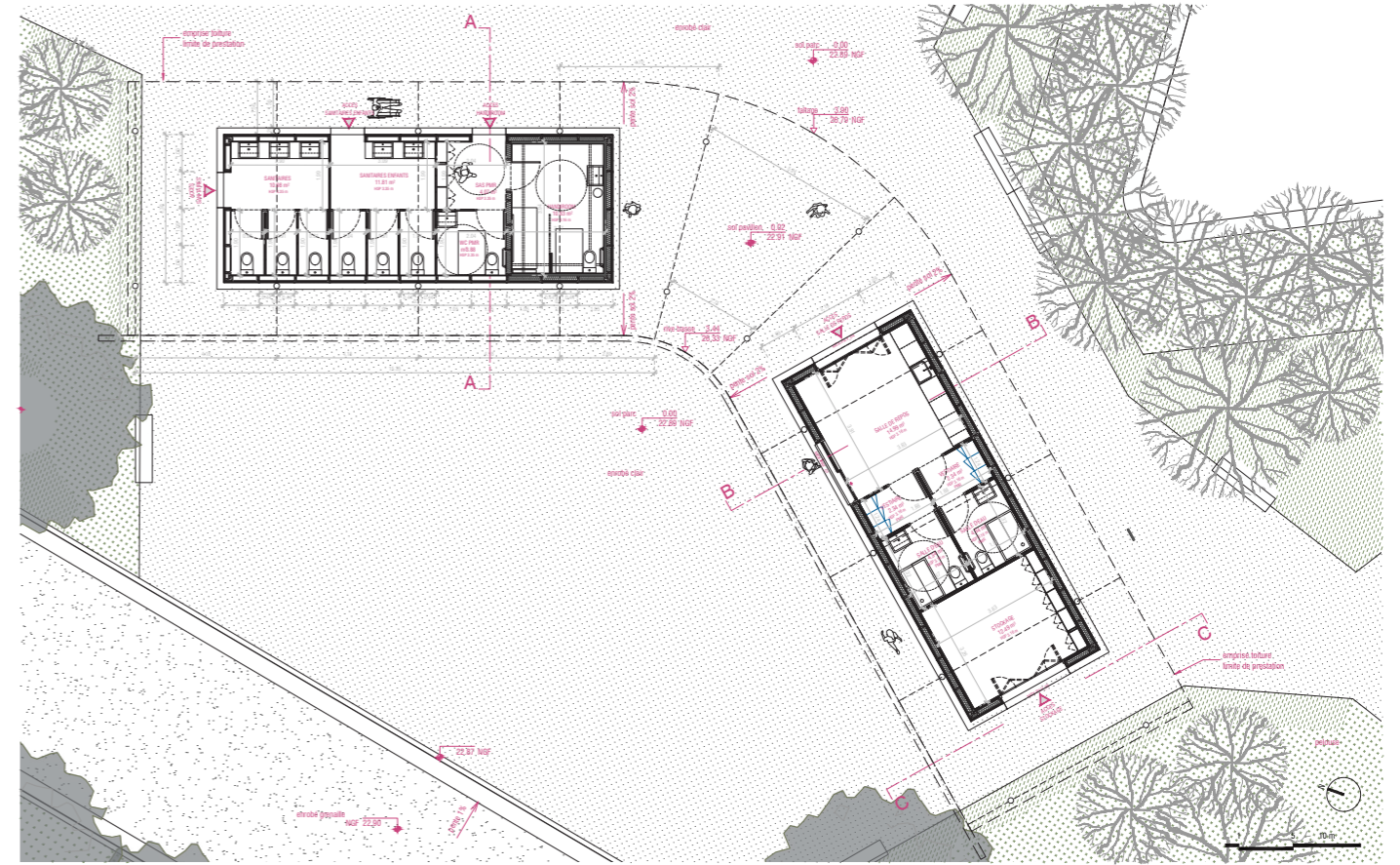
Ce volume couvert mais non-clos est composé de trois cellules distinctes. La première, réservée aux adultes avec trois sanitaires indépendants, la seconde réservée aux enfants et

## COUPE ELEVATION

ELEVATION OUEST



## PLAN DE RDC



# LE PAVILLON HAUTOIT

## INSERTION DANS LE SITE

Comme évoqué précédemment, le pavillon du Parc de la Hotoie joue un rôle clé dans la bonne articulation entre différents éléments du futur parc. Il est un point de passage et d'entrée clé vers le grand bassin et l'aire de jeux inclusive. Afin de s'insérer au mieux dans ce site plusieurs axes de projet ont été travaillés.

L'axe patrimonial d'abord. En effet, ce nouveau pavillon trouvera sa place dans un parc comptant des servitudes patrimoniales puisqu'il est inscrit.

Un travail de composition a ainsi été mené afin de trouver une forme juste et cohérente en plan: le pavillon respecte une symétrie parfaite par rapport à un des axes de composition principal du parc, traversant le bassin en son milieu, perpendiculairement à l'Allée du 51ème Régiment, pour finalement passer par le centre de la future aire de jeux inclusive. L'axe de la cohérence architecturale ensuite.

De part sa matérialité, le pavillon apporte une certaine cohérence entre tous les éléments construits du parc. Il reprend les codes du kiosque à musique existant à quelques mètres de là avec une structure verticale fine ainsi qu'une toiture en métal. L'axe des cheminements et des perceptions enfin. Le jeu d'alternance entre volumes bâtis et vides sous la grande toiture du pavillon permet de cheminer de différentes façons en offrant ainsi des points de vue variés sur les éléments structurants du Parc de la Hotoie.

On peut le longer à l'abri des éléments sous sa toiture ou le traverser en trois endroits distincts créant à chaque fois une perception différente, tantôt centrée sur la perspective patrimoniale du bassin, tantôt désaxée de celle-ci mais plus proche de la végétation.

Enfin, cette variété d'expérience et de perceptions de l'environnement direct du pavillon est accentué par un travail architectural en coupe sur la toiture faisant une politesse au bassin en s'inclinant vers lui et offrant ainsi une perspective qui s'ouvre au fur et à mesure que l'on s'approche de l'aire de jeux.

## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

L'approche environnementale lors de la conception architecturale du pavillon s'est également basée sur plusieurs axes.

Le premier est celui de la matérialité afin de réduire au maximum l'empreinte carbone du bâtiment. Pour commencer, la structure du auvent est mixte, composée à la fois de poteaux métalliques et de poutres en bois CLT.

Ensuite, l'entièreté des façades des volumes abrités par le auvent reposent sur un système d'ossatures bois auquel sont rapportés des éléments également en bois: panneaux de contreplaqué à l'extérieur et panneaux OSB à l'intérieur.

L'isolation thermique sera quant à elle assurée par de l'isolant en fibre de bois.

Le second est celui de la gestion des eaux de pluies. En effet, toutes les eaux de pluies récoltées par les 278m<sup>2</sup> de toiture en zinc prépatiné seront renvoyées grâce à une gouttière en rive basse et des chaîne de pluie vers le paysage et des bassins de rétention prévus à cet effet.

Enfin, le troisième axe est celui des usages et des ambiances intérieures. Tout d'abord, un travail a été effectué pour limiter l'usage de ventilations mécanisées aux seules salles d'eau du volume des services de la ville. Tandis que la salle de repos sera ventilée naturellement par l'ouverture des différentes baies, la ventilation des sanitaires publics se fera par un système de claustras ajourés en partie haute des façades laissant ainsi rentrer de la lumière naturelle et circuler l'air dans ces espaces.

Les ambiances thermiques sous le auvent, à l'intérieur comme à l'extérieur des volumes construits, bénéficieront quant à elle des débords de toitures offrant une protection supplémentaire lors des épisodes de chaleurs estivaux.



# RÉHABILITATION DU KIOSQUE

Le kiosque à musique au sud de l'actuel parking Allende sera réhabilité et transformé en kiosque fontaine. L'objectif est de favoriser les ambiances scéniques et festives. Ainsi un miroir d'eau sera installé qui jouera avec les géométries du kiosque et de la clairière.

L'intervention sur le kiosque, sera simple et frugale et se basera sur une restauration patrimoniale de la structure du kiosque qui mettra en valeur la richesse de des détails architecturaux.

Le fonctionnement du kiosque fontaine se veut adaptable et flexible. Il permettra d'associer plusieurs états de l'eau à moduler selon les saisons et les grands évènements du parc. Ainsi le kiosque proposera :

- o 280 m<sup>2</sup> de miroir d'eau à lame fine ;
- o Brumisation couplée avec le miroir d'eau ;
- o 15 jets d'eau ;
- o 800 m<sup>2</sup> de surface sèche au total (emprise fontaine sèche et miroir d'eau une fois vidé) qui permettra d'accueillir des évènements de type concerts avec mise en place de bancs, tables.

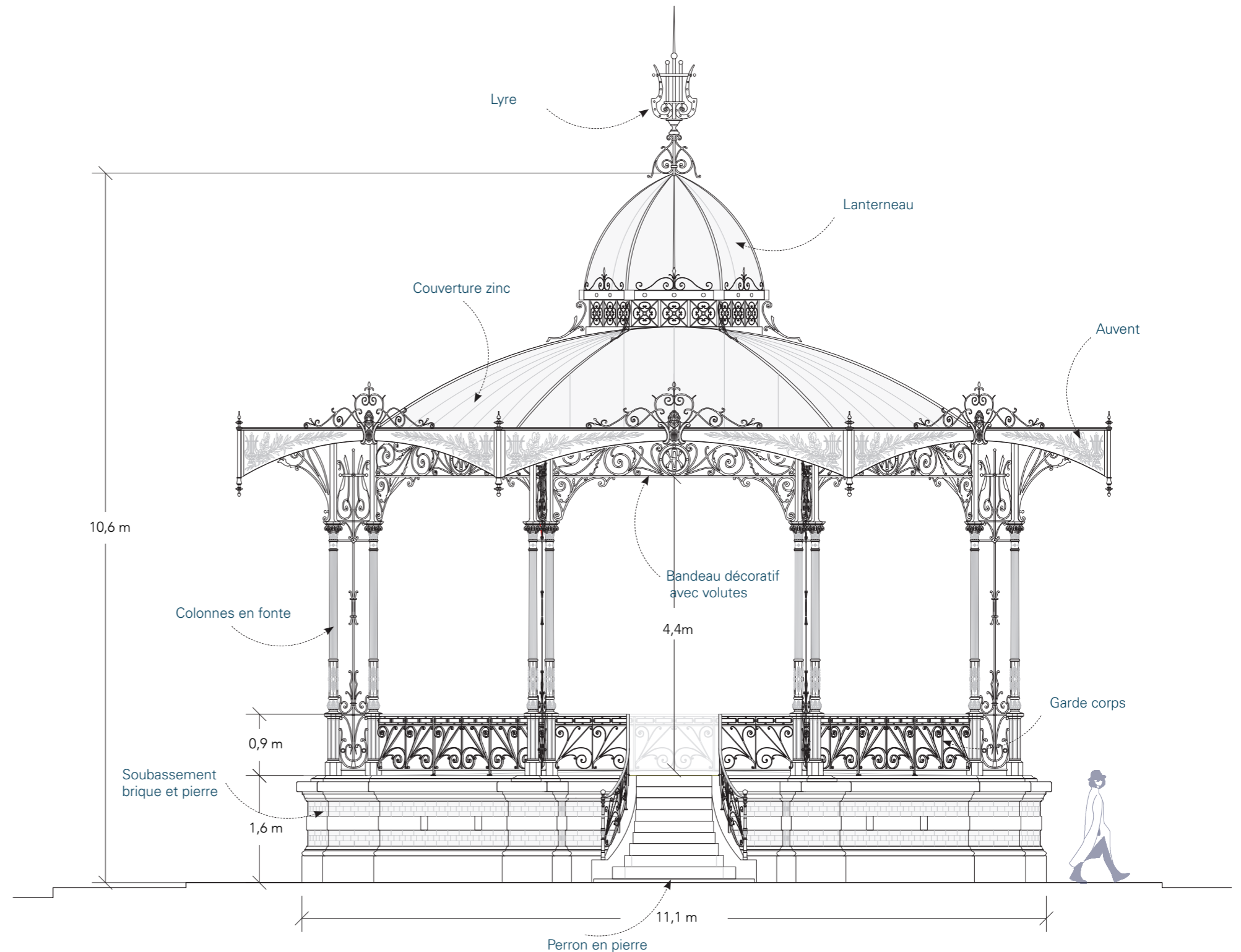
## DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Ce kiosque de plan octogonal, possède un haut soubassement en maçonnerie, aménagé aujourd'hui en espace de stockage et sanitaires, le tout ventilé. Le plancher haut du soubassement se compose d'un plancher bois, recouvert par des dalles de béton préfabriqué de forme triangulaire. Un pilier central est présent dans le soubassement.

Au sein de l'arcade, se dressent 16 colonnes en fonte (8 en intérieur et 8 en périphérie de la structure). Les 8 colonnes intérieures sont reliées entre elles par un garde-corps en fer forgé en partie basse, et par un bandeau décoratif en partie haute. Les 8 colonnes extérieures soutiennent l'auvent.

Le toit polygonal est composé d'une charpente métallique, supportant des planches en bois et recouvert de zinc. On note la présence de 4 évacuations d'eaux pluviales dont les descentes se trouvent au sein des colonnes extérieures.

Le lanterneau se compose également d'une structure mixte (ossature métallique / planches en bois) avec une couverture zinc et un bandeau vitré.



# RÉHABILITATION DU KIOSQUE

## DIAGNOSTIC

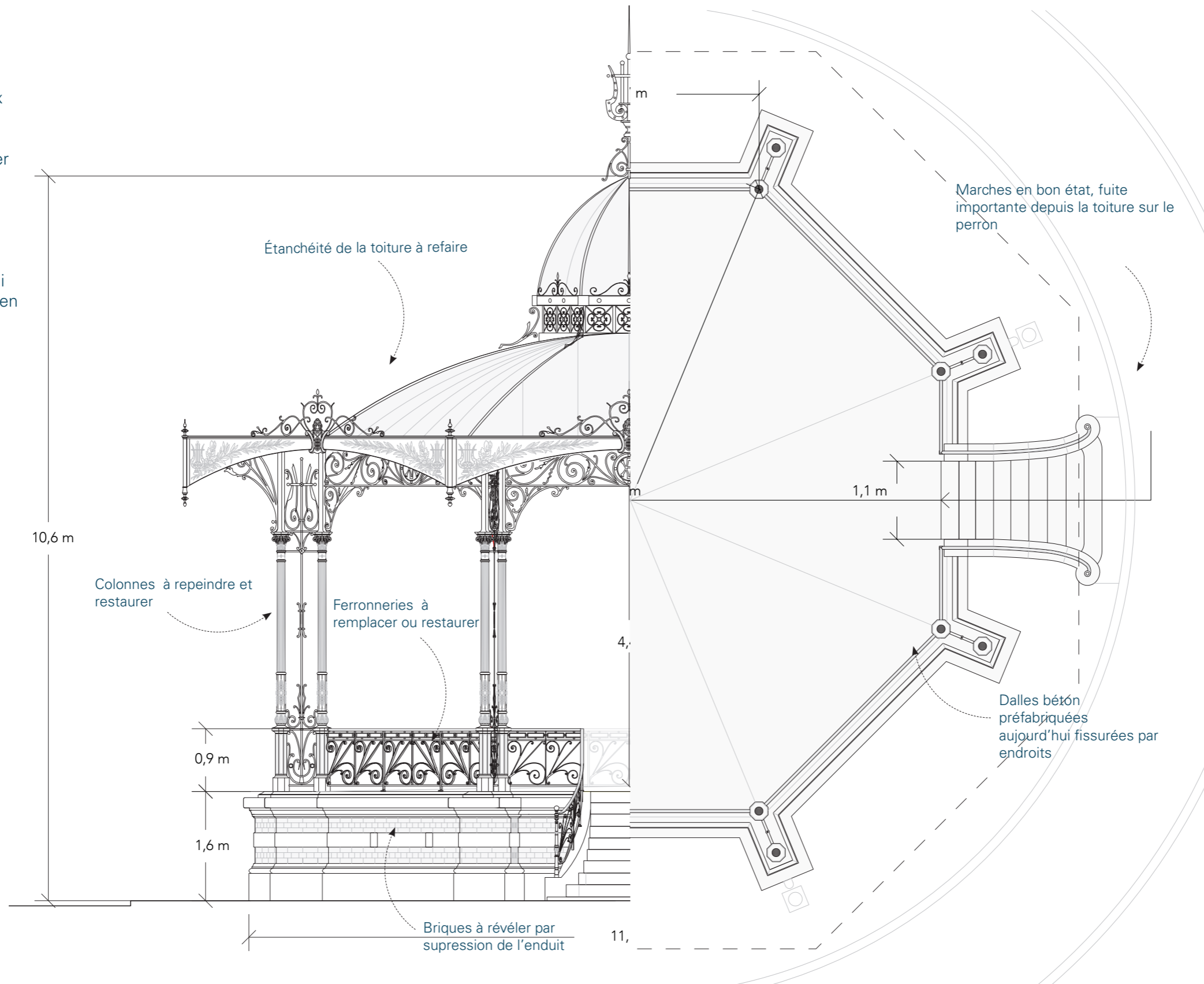
### DÉSORDRES STRUCTURELS OBSERVÉS

#### 1. SOUBASSEMENT

- Traces d'humidité sous le faux plafond des sanitaires
- Chute de faux plafond dû à une infiltration d'eau et plancher bois humide à l'entrée du soubassement

#### 2. ARCADE

- Multiples fissurations des dalles de béton préfabriqué (qui entraîne des infiltrations d'eau en sous face)
- Léger défaut d'ancrage des gardes corps
- Torsion voir suppression de certains ornements de garde-corps
- Faïçnage peinture, corrosion et fissuration de la colonne (ouverture de 2mm, longueur 30cm)



#### 3. TOITURE

- a. En sous face de la couverture :
- Absence ou décollement des éléments en bois au droit des profilés métalliques
  - Corrosion d'un profilé métallique de la charpente
  - Fissuration de moulures décoratives au niveau des lambrequins
  - Faïçnage des peintures sous l'auvent

b. Sur la couverture :

- Stagnation d'eau (trous d'évacuations bouchés ou pente insuffisante)
- La couverture en zinc est dans un état satisfaisant

c. Lanterneau

- Faïçnage de la peinture et corrosion sur la périphérie du chéneau
  - Vitres dégradées
  - Charpente métallique légèrement corrodée, toiture en bois dans un état correct mais vieillissante
- La couverture en zinc est dans un état satisfaisant.

# RÉHABILITATION DU KIOSQUE

## PROJET DE RÉHABILITATION

### PROJET DE RÉHABILITATION

Au vu de ces observations il sera préconisé de restaurer l'ensemble de ces différentes parties du kiosque afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.

#### 1. SOUBASSEMENT

-Dépose du faux-plafond sous le kiosque afin de constater l'état du plancher bois. Si nécessaire, procéder au remplacement des pièces pourries ou abîmées.

#### 2. ARCADE

-Traitement des fissures sur les dalles béton afin d'éviter les infiltrations d'eau sous le kiosque  
-Sablage de l'ossature et application d'une peinture anti-corrosion adaptée. Si découverte d'éléments trop corrodés, procéder à leur remplacement  
-Décapage de la corrosion sur la colonne concernée  
-Traitement de la fissure verticale en pied de colonne (par injection de résine et/ou par chemisage interne du pied de colonne)

#### 3. TOITURE

De manière générale :

-Dépose de la couverture zinc et de la toiture bois afin de mettre à nu l'ossature métallique  
- Sablage de l'ossature métallique et application d'une peinture anti-corrosion adaptée. Si découverte d'éléments trop corrodés, procéder à son remplacement  
-Réfection de la toiture en bois et de la couverture en zinc

#### a. Couverture

- Remise en peinture de la sous-face d'auvent

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

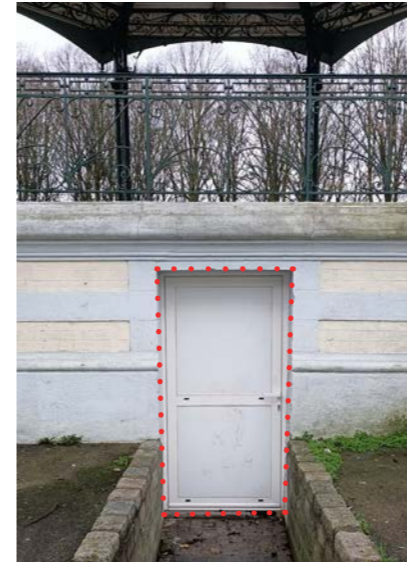
Pour rappel le kiosque fera l'objet d'une demande de travaux  
Temps d'instruction : 4 mois



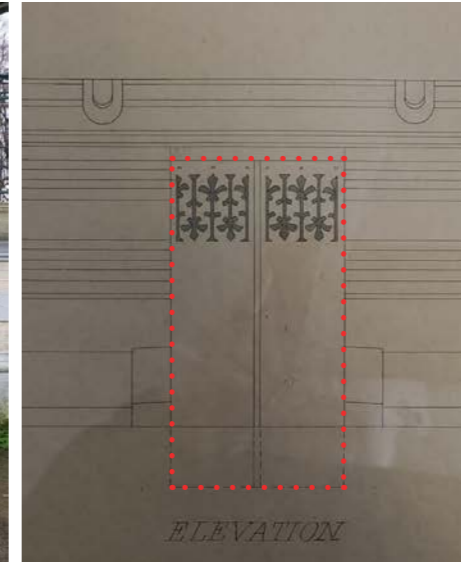
Brique visible dans les années 1970 - Archives municipales et communautaires d'Amiens - Cote 6Fi429



Détail soubassement - Archives municipales et communautaires d'Amiens - Cote 19Fi359



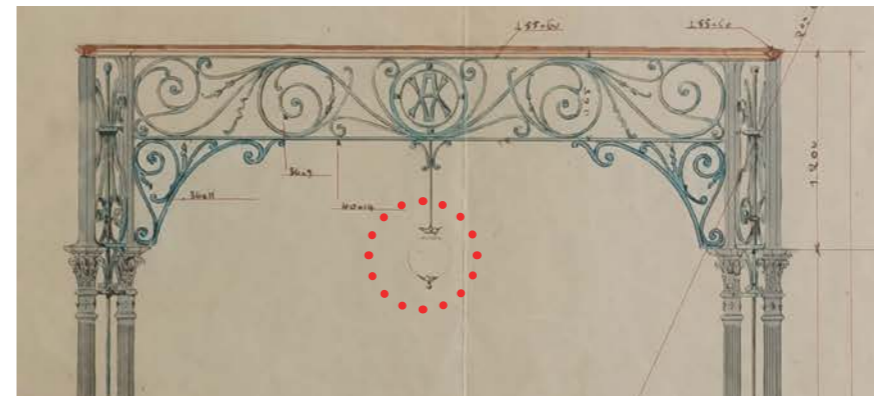
Etat actuel de l'entrée du soubassement



Détail de la porte - Archives municipales et communautaires d'Amiens - Cote 19Fi358



Eclairage contemporain - Etat actuel



Détail éclairage - Archives municipales et communautaires d'Amiens - Cote 19Fi340

- Nettoyage des trous d'évacuations d'eaux pluviales afin d'éviter toute stagnation et mise en place de crapaudines

#### b. Lanterneau

-Décapage des zones corrodées présentes sur le chéneau  
-Réfection du vitrage

### CONCLUSION

Pas de désordres structurels majeurs. Cependant, la dalle béton préfabriquée n'a pas pu être étudiée en profondeur. En effet, dans le soubassement, un lit de parpaing a été mis en place en périphérie et nous ne savons pas si cette dalle repose sur les éléments horizontaux du plancher bois ou en partie sur ces parpaing.

En plus de ces restaurations touchant à l'aspect structurel, il sera également prescrit  
- Une dépose de l'enduit recouvrant les briques  
- Un remplacement de la porte fermant le soubassement par une porte davantage en accord avec le dessin et les matériaux d'origine (métal)  
- La dépose du système d'éclairage actuel. Nouvel éclairage s'inspirant des dispositions d'origine  
Eclairage du lanterneau depuis l'intérieur  
- Le soubassement est mis à disposition d'une œuvre d'art visible à la demande et/ou à travers un dispositif type œil de bœuf depuis la porte d'accès.

# MISE EN VALEUR DU KIOSQUE

## LE MIROIR D'EAU & ÉLÉMENTS DE FONTAINERIE

### PRINCIPE

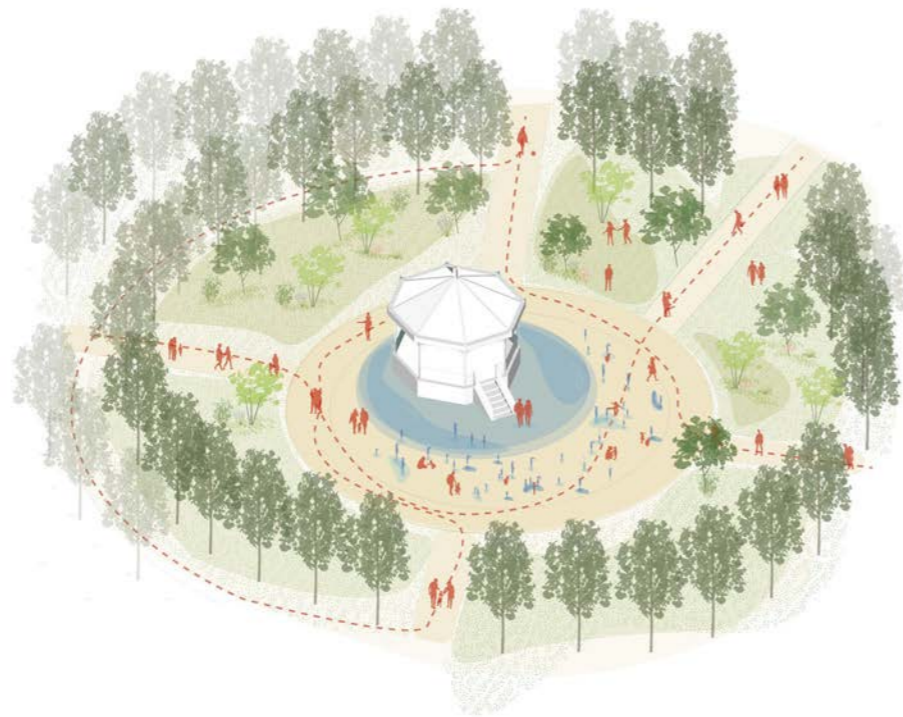
Le fonctionnement du Kiosque fontaine se veut adaptable et très flexible. Il permet d'associer plusieurs états de l'eau à moduler selon les saisons et les grands événements du parc :

- **280 m<sup>2</sup> de miroir d'eau avec lame fine** : 2 cm.
- **15 Brumisation** : Couplée avec le miroir d'eau
- **15 Jets d'eau** : à programmer pour le jeu, déclenchement automatisé.
- **800 m<sup>2</sup> de surface sèche au total (emprise fontaine sèche et miroir d'eau une fois vidé)** : accueil possible d'événements de type concerts avec mise en place de bancs, tables. Accès poids lourds permis par l'entrée Est du bosquet. Des transpalettes peuvent circuler partout pour y déposer le mobilier, y compris sur le miroir qui est une surface en pierre circulaire VL et capable d'accueillir du public.

Les avantages des états de l'eau proposés sont: lame mince pour le miroir d'eau par rapport à une fontaine classique, consommation très limitée d'eau pour la brumisation, fonctionne en circuit fermé pour les jets et le miroir, entretien réduit, ludicité de l'équipement, animation rapide et visuelle (jets).

Le local fontainerie sera quant à lui dissocié du kiosque, autonome et enterré.

*Configuration miroir d'eau*

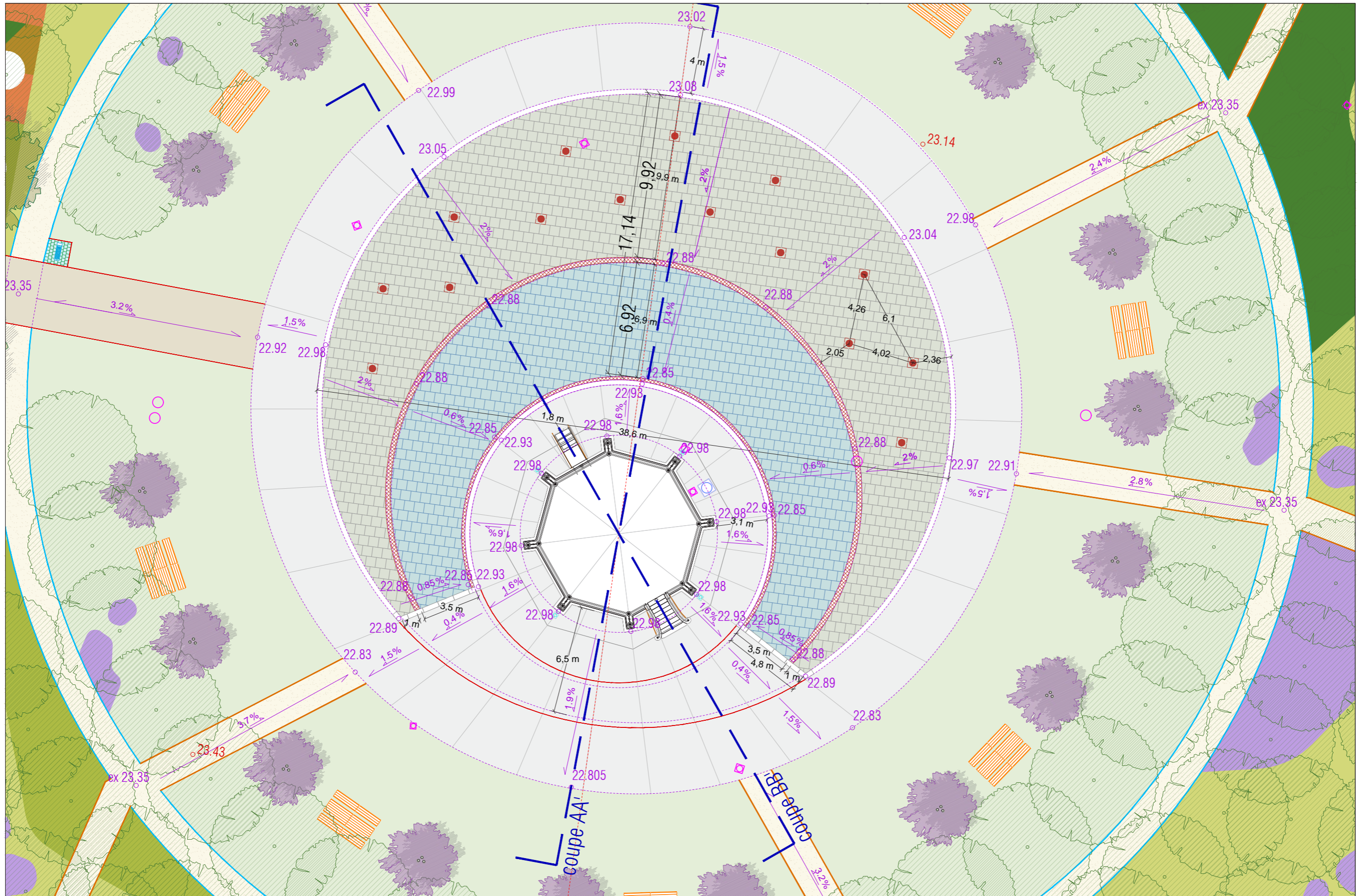


*Configuration événementielle*



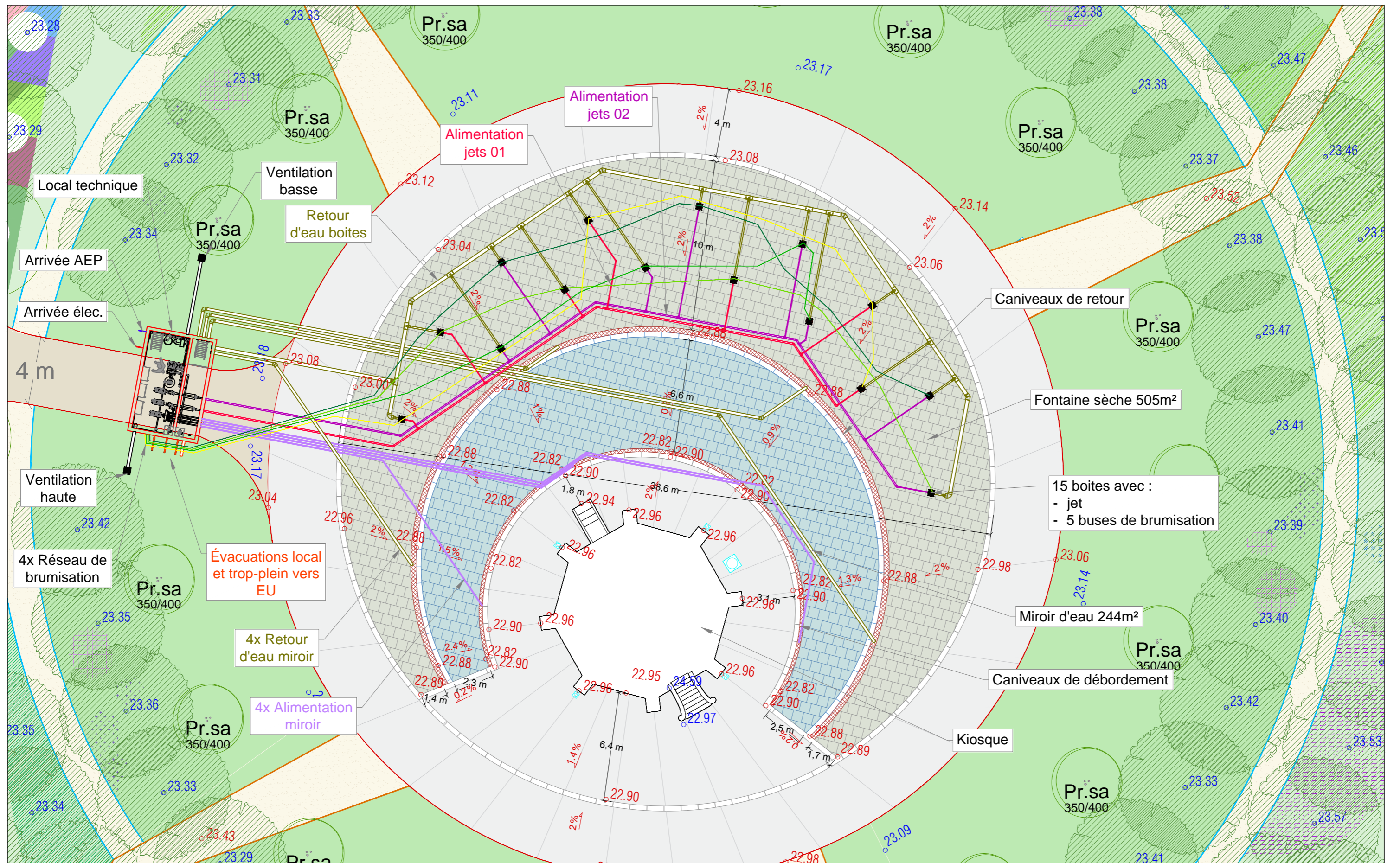
# LE KIOSQUE FONTAINE

## PLAN GÉNÉRAL



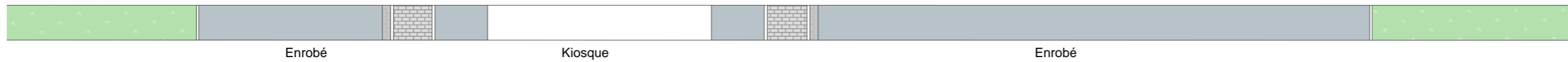
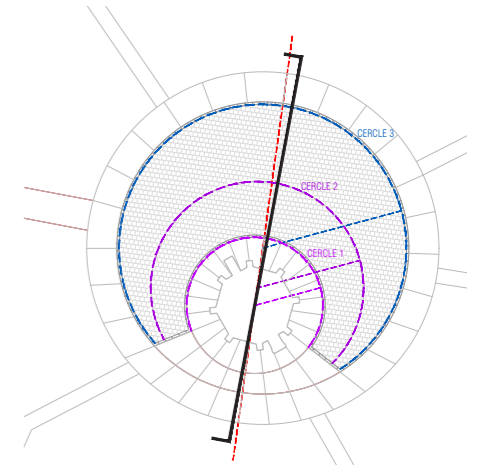
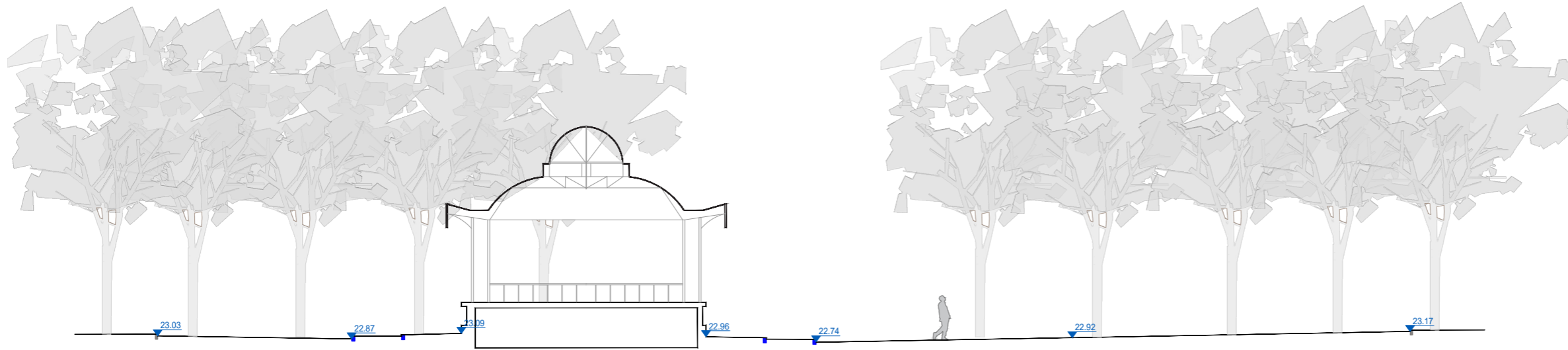
# LE KIOSQUE FONTAINE

## LOCAL & RÉSEAUX DE FONTAINERIE

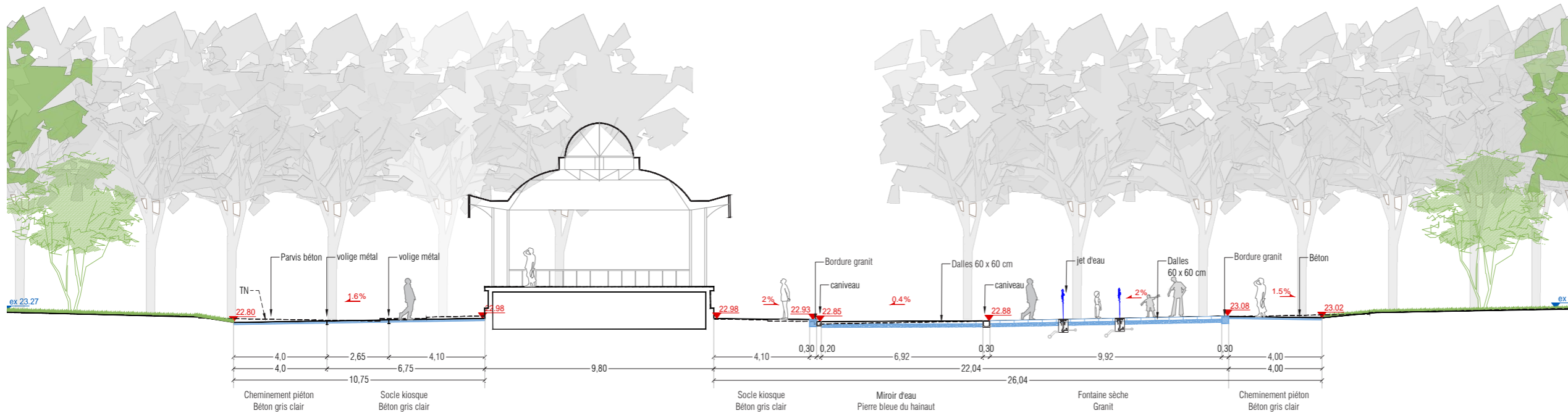


# LE KIOSQUE FONTAINE

## COUPE GÉNÉRALE AA'



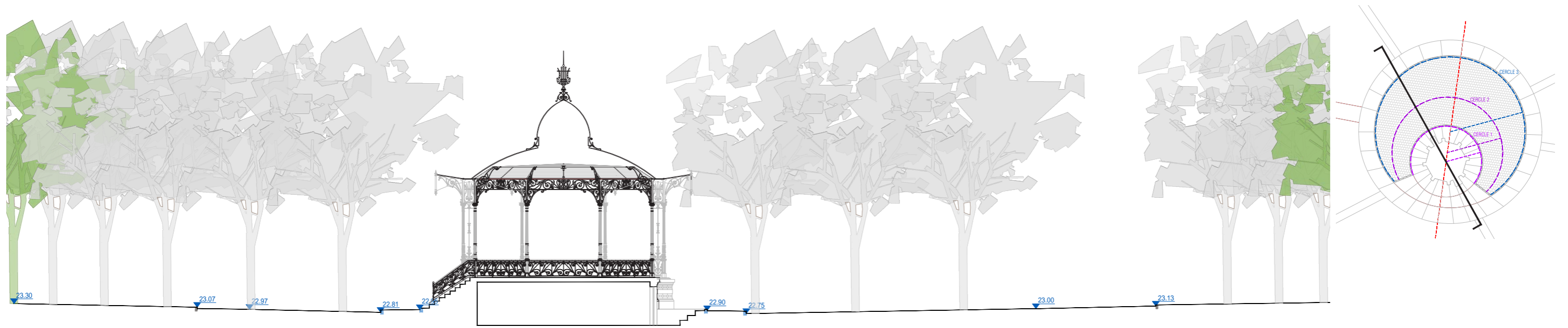
Coupe AA' sur l'existant 1/200



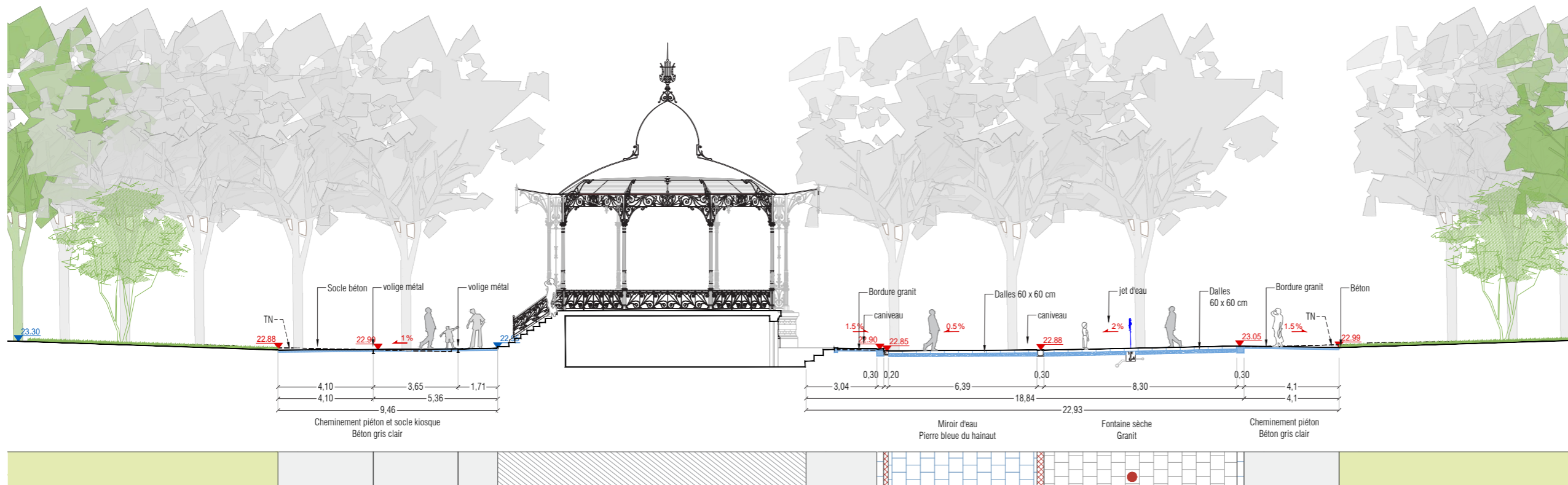
Coupe AA' sur le projet 1/200

# LE KIOSQUE FONTAINE

## COUPE GÉNÉRALE BB'



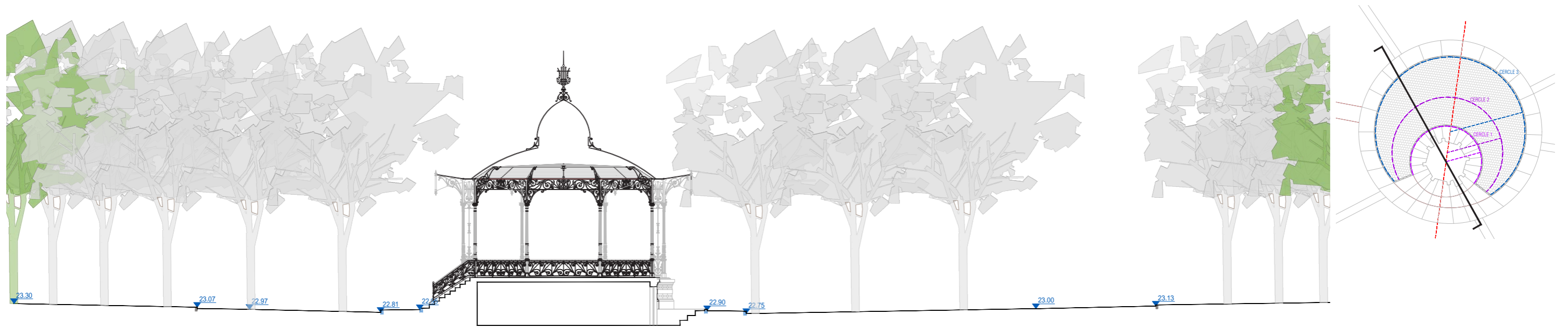
Coupe BB' sur l'existant 1/200



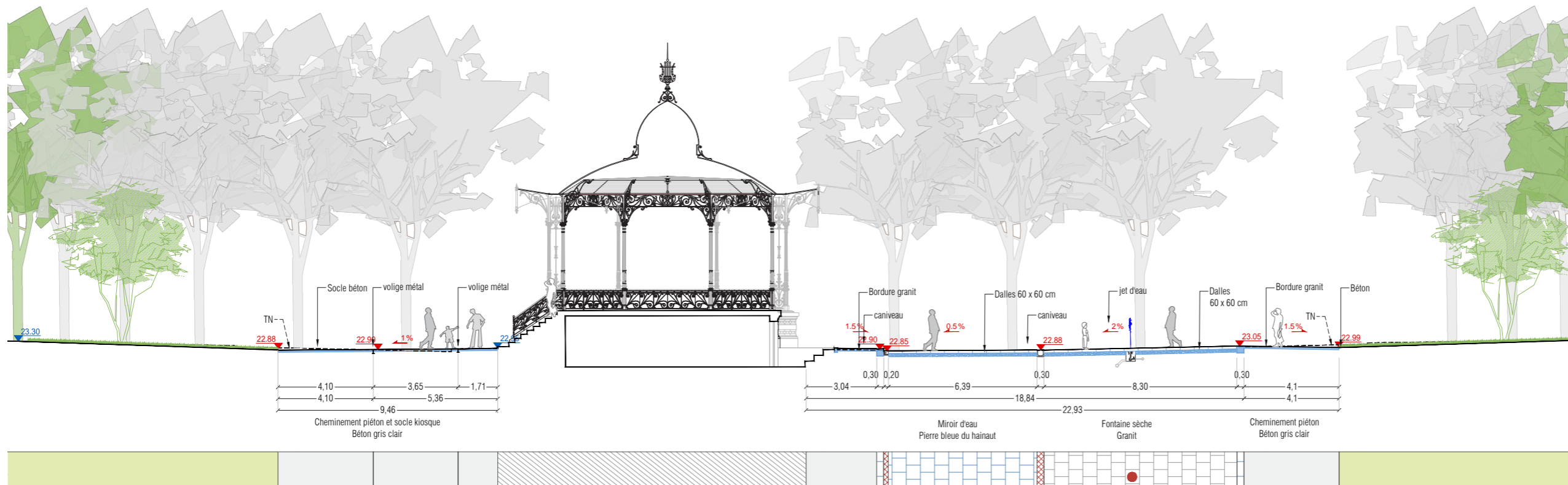
Coupe BB' sur le projet 1/200

# LE KIOSQUE FONTAINE

## COUPE GÉNÉRALE BB'



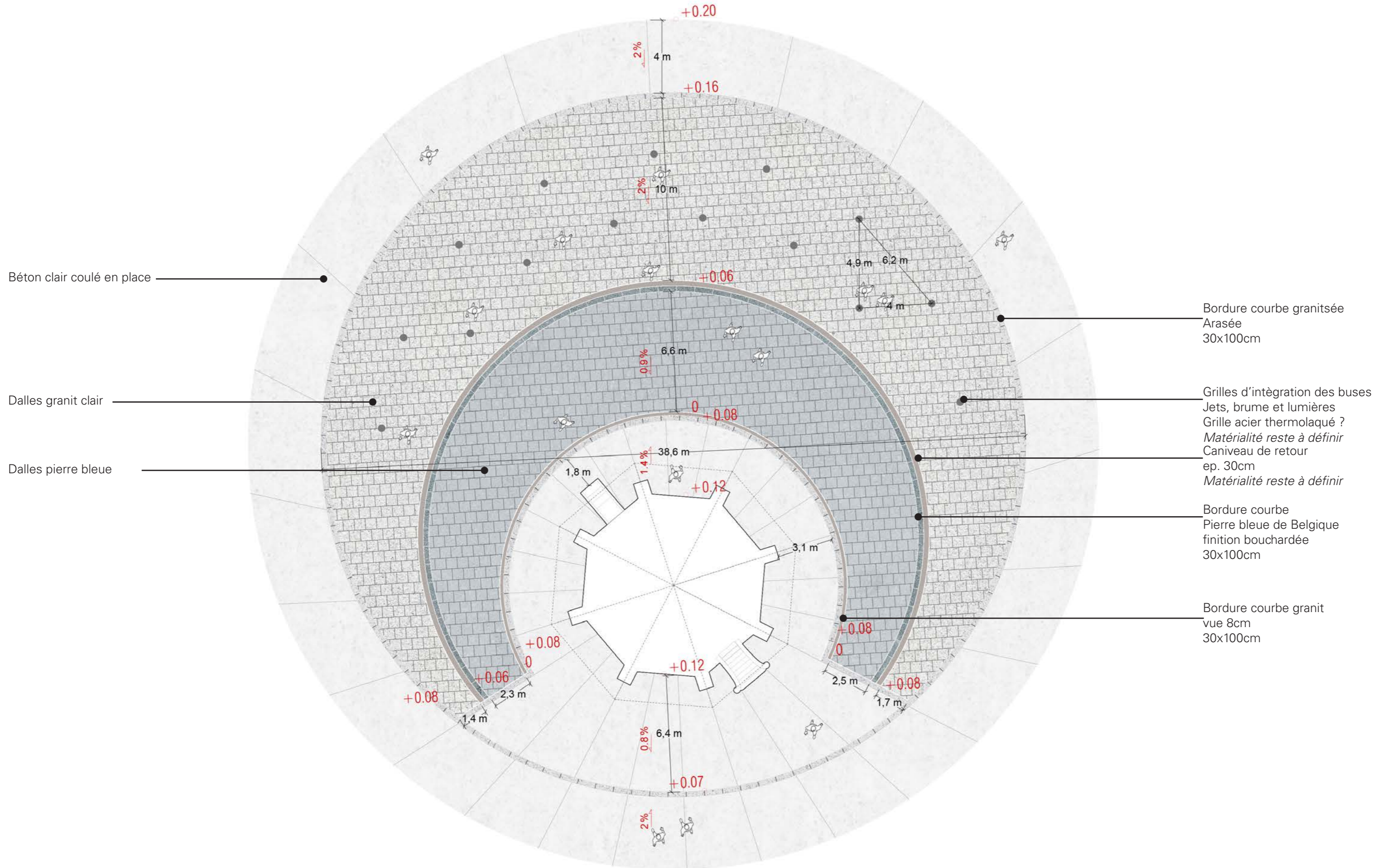
Coupe BB' sur l'existant 1/200



Coupe BB' sur le projet 1/200

# LE KIOSQUE FONTAINE

## LE MIROIR D'EAU & ÉLÉMENTS DE FONTAINERIE



# LES OUVRAGES BOIS - PONTONS & PASSERELLES PIÉTONNES

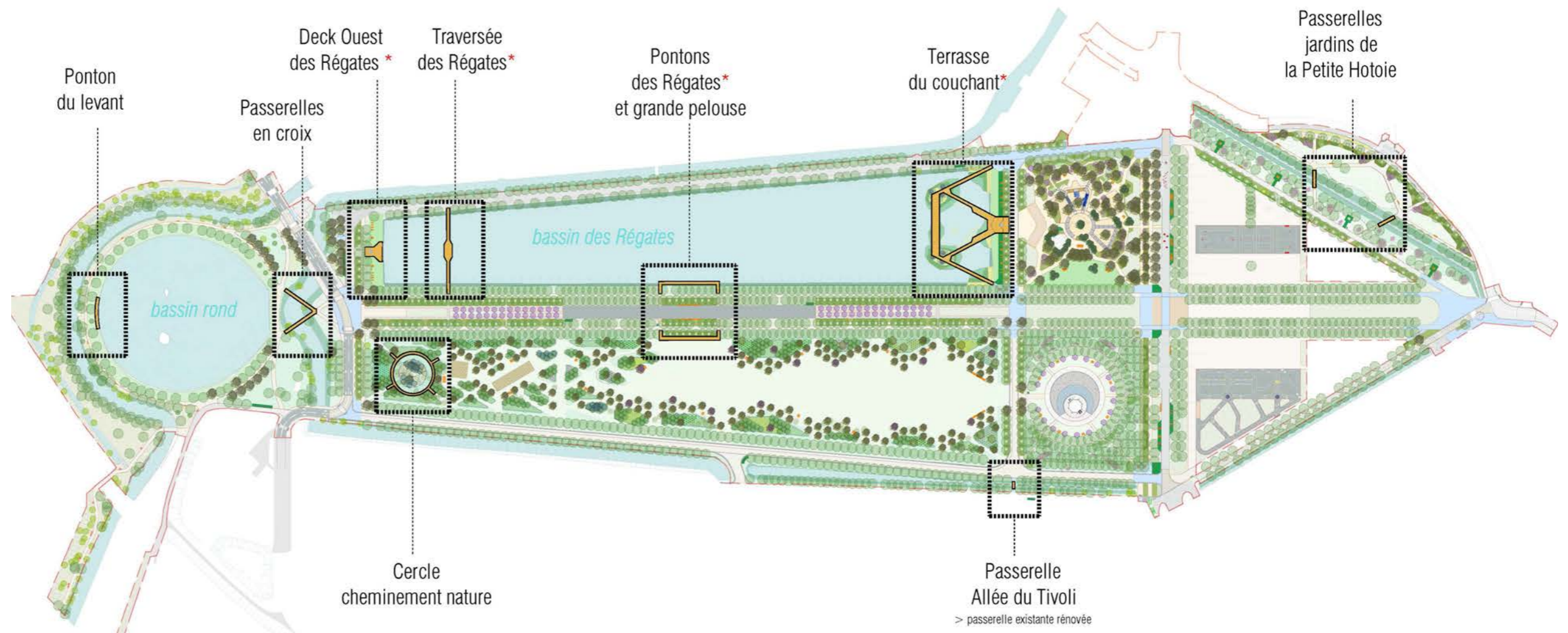
## PLAN DE REPÉRAGE DES OUVRAGES BOIS

Les aménagement bois sont des pontons de formes variées permettant de cheminer et traverser le bassin des Régates, le Bassin Rond, les cours d'eau, fossés et le parc du projet. Ils sont localisés sur la figure ci-après.

Pour une meilleure analyse, les aménagements bois ont été décomposés en trois catégories :

- les aménagements bois sur les bassins (Bassin Rond et Bassin des Régates). Ils sont au nombre de 5 : 4 sur le Bassin des Régates et 1 sur le Bassin Rond (entourés en bleu sur le plan ci-dessous) ;
- les aménagements bois sur le cours d'eau : 2 passerelles qui se croisent (entourées en vert sur le plan ci-dessous) ;
- les aménagements bois sur les fossés : au nombre de 3 (entourés en rouge sur plan ci-dessous).

Les aménagements bois dans le parc, en-hors des cours d'eau, plans et fossés, ne font pas l'objet d'une analyse liée à l'eau.



Plan général de localisation des ouvrages bois 1/3000

\* à noter: les ouvrages sur le bassin des Régates sont contraints par l'existence d'une bache d'étanchéité.

Au total, la surface de ponton bois est de 2 673 m<sup>2</sup> sur l'ensemble du projet (pontons dans le parc compris).

	interface avec étanchéité Bassin Régates	interface avec ouvrage existant	interface avec arbre existant	platelage lames en relief antidérapant 4-4,5 x 14,5 cm	platelage lattis 4-4,5 x 4 cm	plateforme métallique amovible de visite	banquette d'assise	banquette chasse-roue	garde-corps	chasse-roue	trappe sur arbre ou regard
Ponton du Levant		ouvrage hydraulique									
Passerelles en croix		tampon Sud-Est	arbres existants proches								
Deck Ouest des Régates		ouvrage hydraulique	trappe pour 1 arbre existant au rive droite								
Traversée des Régates		regard									
Pontons des Régates et de la Grande Pelouse			arbres existants proches des accès								
Terrasse du couchant		ouvrage hydraulique + regard	trappes pour 2 arbres intégrés au platelage								
Passerelles Jardins de la Petite Hotoie											
Cercle cheminement nature			arbres existants proches								
Passerelle Tivoli		structure de ponton existante									

Tableau récapitulatif de la nature des ouvrages

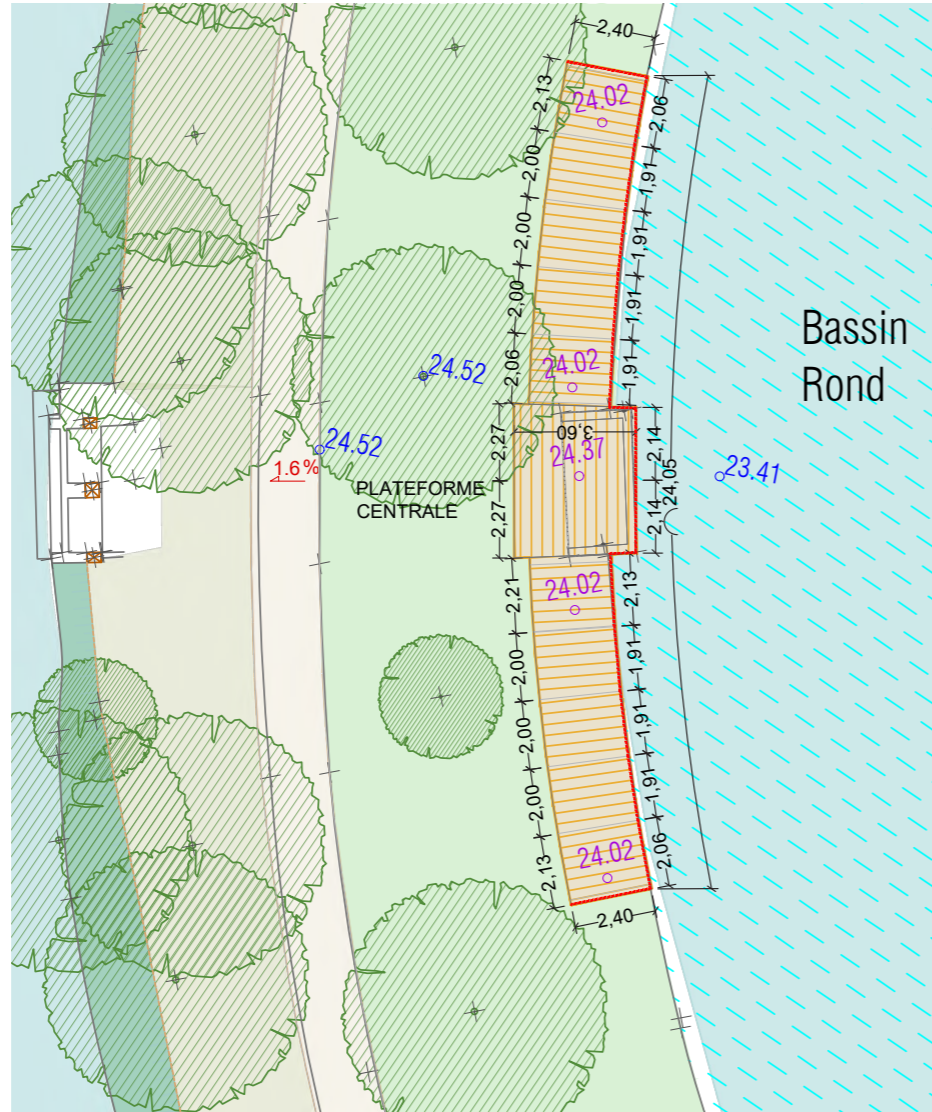
# BASSIN ROND

TERRASSE DU LEVANT - 65 M<sup>2</sup>

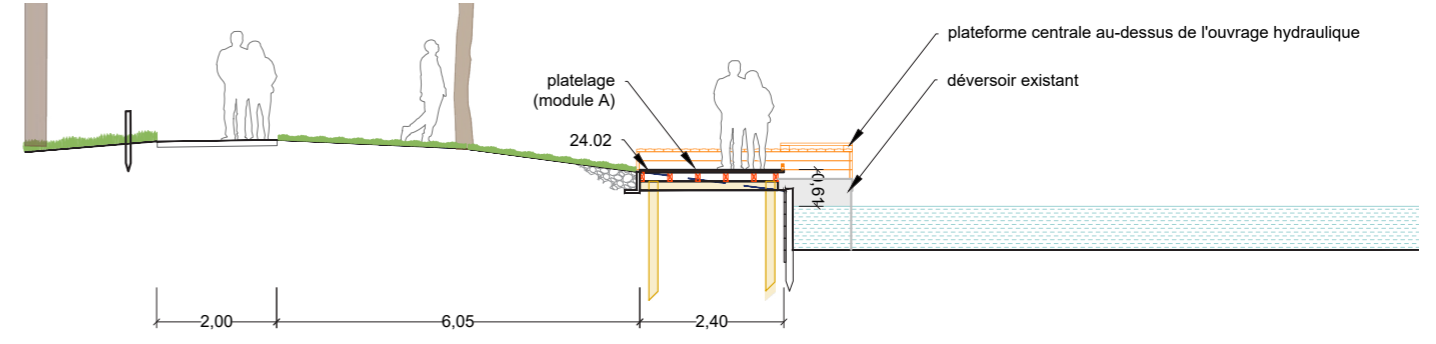
Ce ponton est composé d'un platelage avec 2 niveaux distincts reposant sur des pieux battus.

La présence de l'eau nécessitera la pose de l'ouvrage à l'avancement: les premiers pieux et platelage sont posés puis la pelle à chenille avance, met en place les pieds jusqu'à la longueur maximale du bras puis pose structure et platelage, puis la pelle revient, etc.

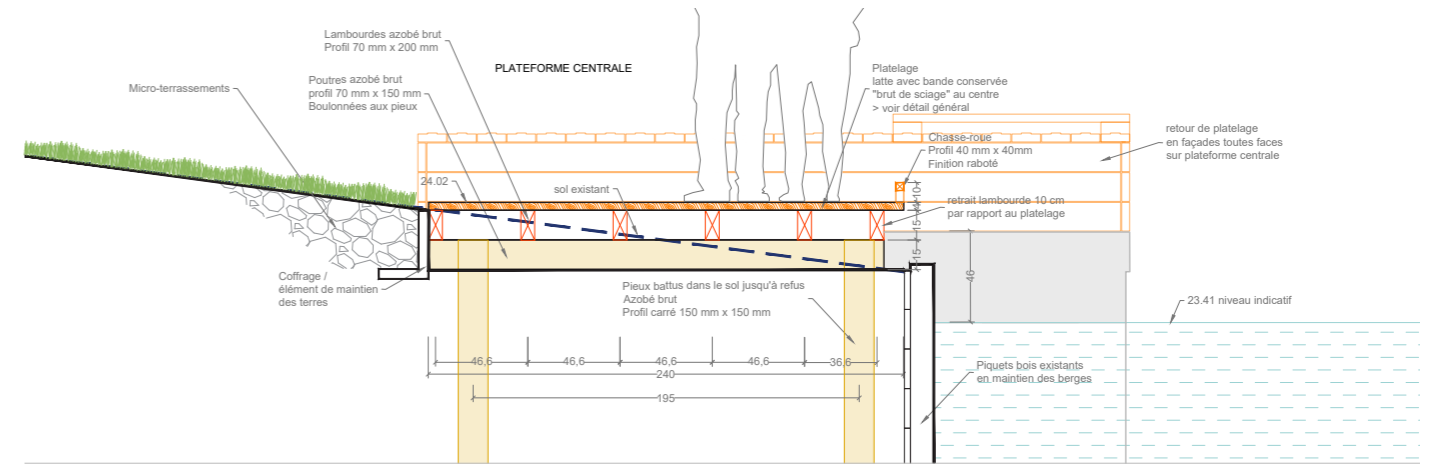
Une étude géotechnique complémentaire en cours permettra vérifier l'état des sous-sols et le dimensionnement des pieux.



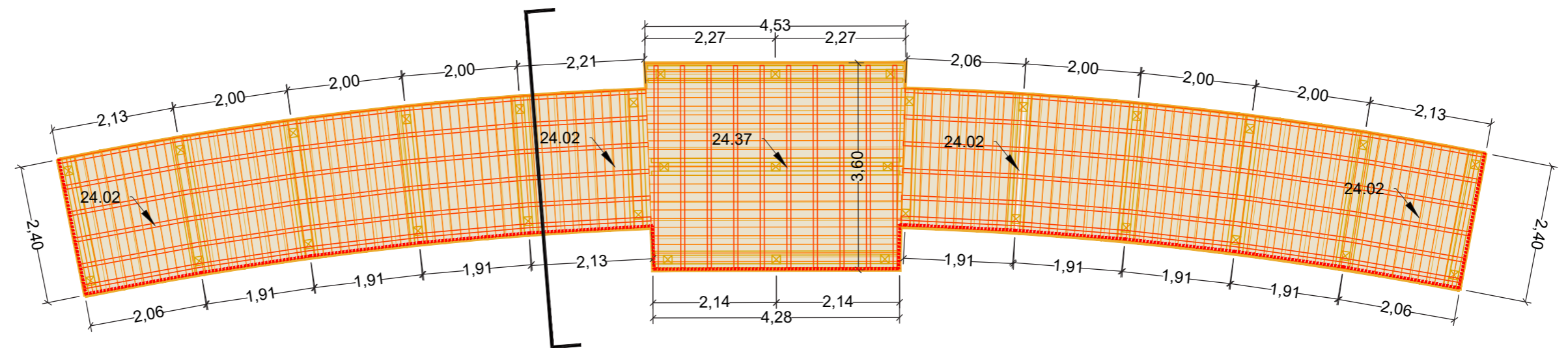
Coupe AA'



Coupe AA' 1/100



Coupe AA' / Zoom 1/20



Plan général de la structure avec situation de la coupe 1/100

# BASSIN ROND

## PASSERELLE EN CROIX - 140 M<sup>2</sup>

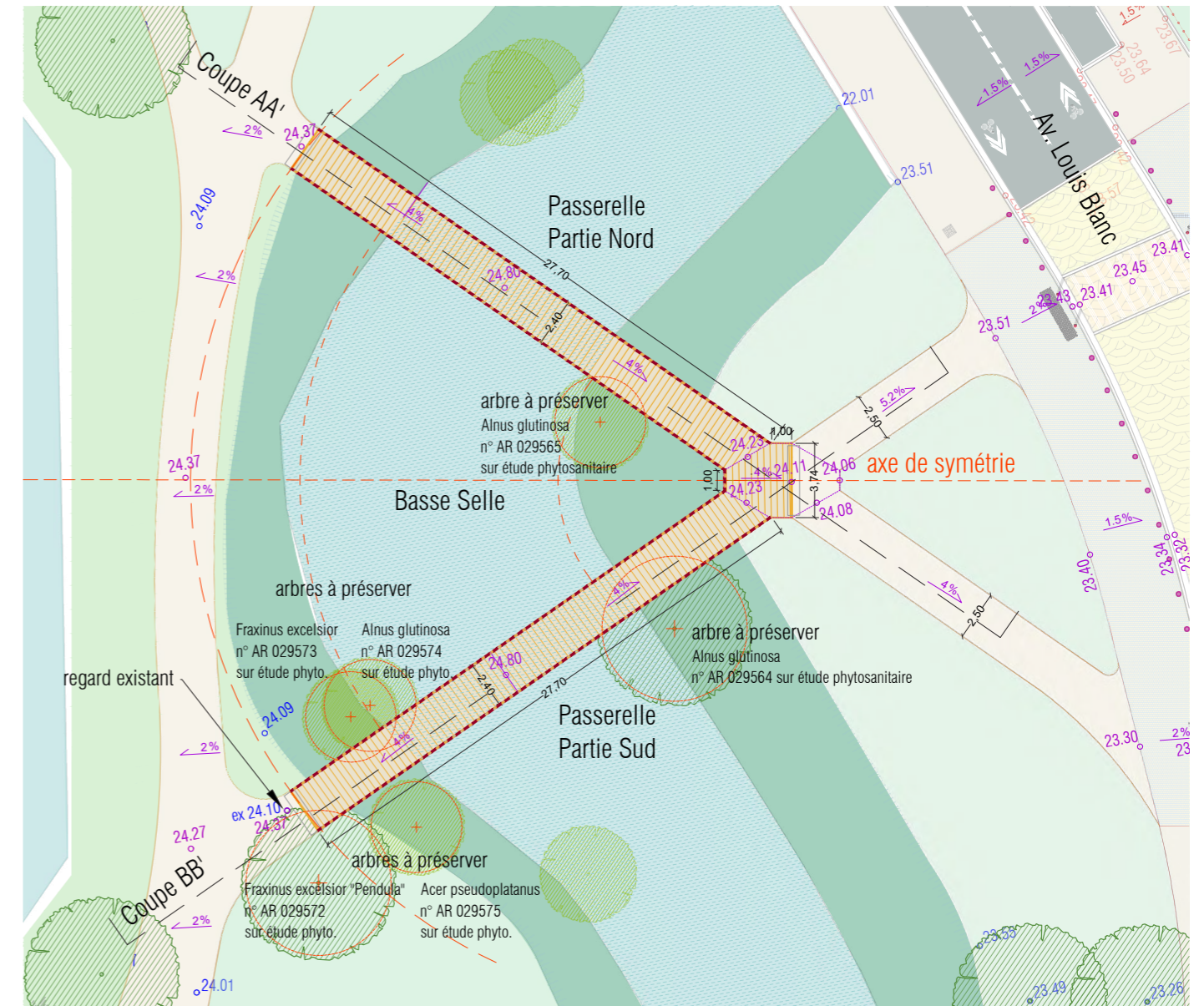
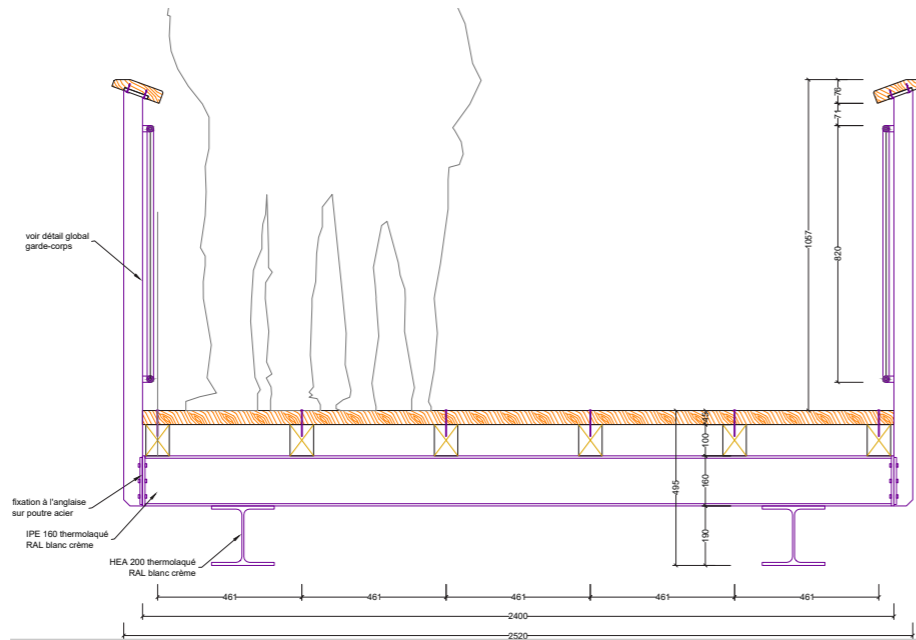
Cet ouvrage est composé d'un double franchissement de la Basse Selle via 2 passerelles symétriques avec un seuil de raccordement des passerelles également en platelage bois.

La structure de l'ouvrage est en métal (poteaux et poutres) car la portée est conséquente. Des fondations et culées en béton devront également être mises en place.

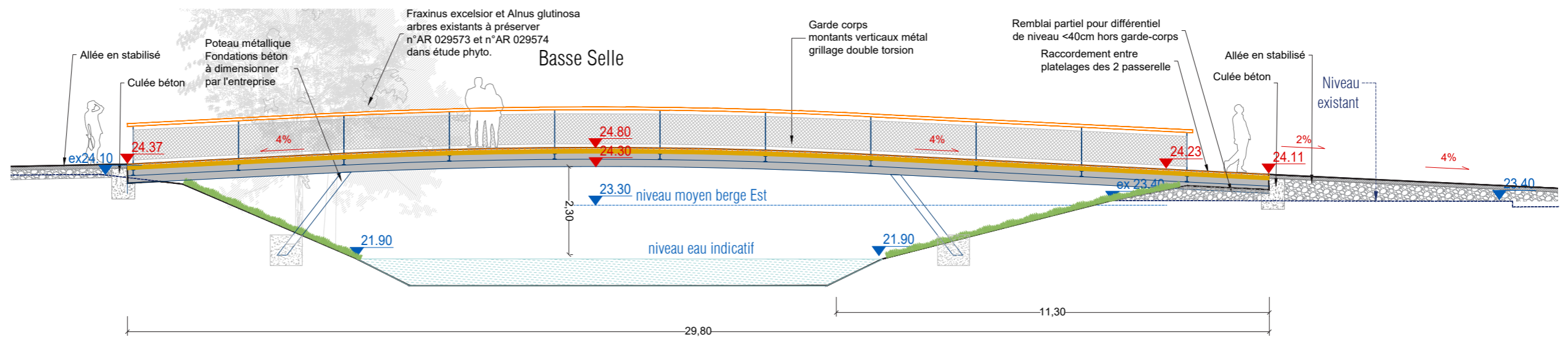
L'atténuation de la distance de franchissement sera rendue possible par l'ajout de poteaux de maintien sur les berges.

Les passerelles sont PMR avec une pente de 4% maximum en raccord des berges existantes.

Un remblai et nivellement fin de rattrapage aux niveaux des cheminements voisins est intégré à la prestation, et pour maintenir une hauteur de chute inférieure à 40 cm à l'Est de l'ouvrage en jonction des passerelles hors garde-corps.



Plan de principe géométrique / nivellement et calepinage 1/200



Coupe BB' sur passerelle en Croix partie Sud 1/100



# BASSIN DES RÉGATES

## LA TRAVERSÉE DES RÉGATES - 210 M<sup>2</sup>

Cet ouvrage de traversée du bassin des Régates est composé de deux rampes PMR de raccord aux niveaux des berges et d'une plateforme centrale horizontale proche de l'eau (50cm environ au dessus du niveau d'eau).

Cet ouvrage enjambe un îlot existant en partie centrale du

bassin, aujourd'hui recouvert par l'étanchéité en remontée du bassin avec un évent de dégazage qui se retrouve sous le platelage projeté.

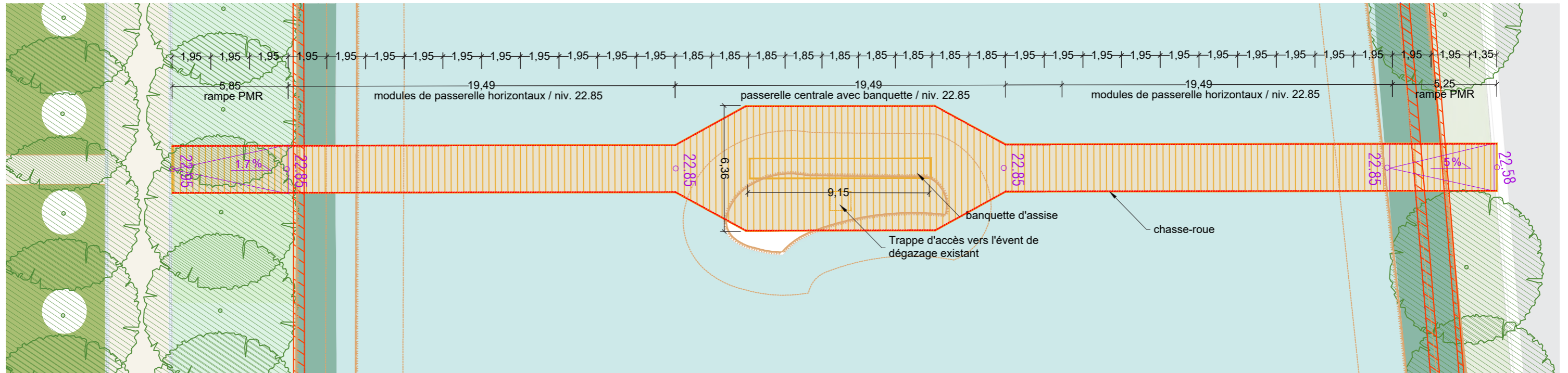
Le nivellement de cet îlot et son étanchéité devront être repris pour la pose des poteaux ou des pieux battus et éviter son débord

vertical de la passerelle, tout en maintenant l'évent en place. Une trappe de visite est intégrée à la passerelle pour maintenir son accès.

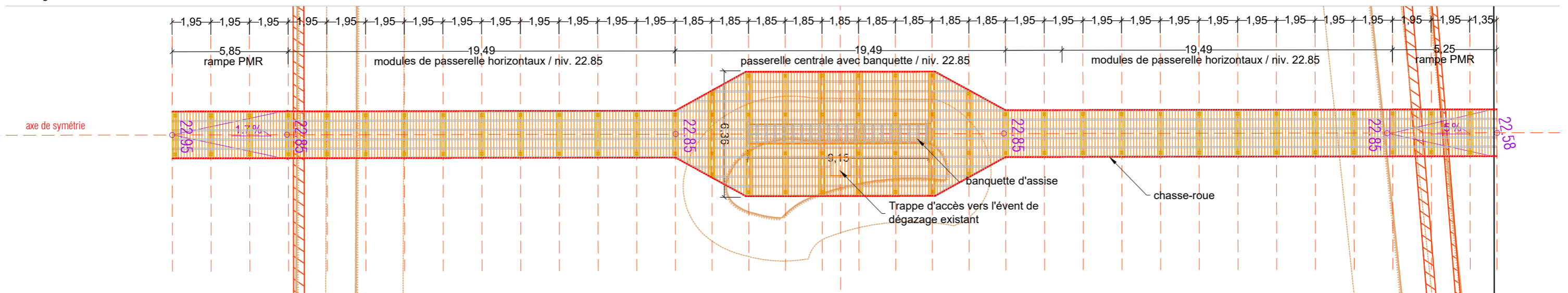
Au centre de la partie centrale de la passerelle est implantée une banquette en bois.

Des chasse-roues sont intégrés à l'ouvrage.

Et un parement en inox miroir (en option) en recouvrement de la structure donne l'impression d'une passerelle «flottante».



Plan général 1/200



Plan de principe géométrique et du système modulaire 1/200

# BASSIN DES RÉGATES

## LA TERRASSE DU COUCHANT - 1 005 M2

Cet important ponton est à la fois un lieu de pause grâce aux gradins et un espace de promenade avec son cheminement traversant les îlots végétalisés. L'ensemble du cheminement est doté de chasses-roue et est accessible aux PMR.

La réalisation des ouvrages du Bassin des Régates est contrainte par l'existence d'une bâche d'étanchéité. Pour éviter de multiples reprises d'étanchéité complexes, une solution structurelle «en surface» est préférée et permet d'éviter le percement de la bâche. Des poteaux en bois reposent sur des socles (palées) venant répartir les charges uniformément. Ces palées sont implantés sur des bacs à gravier qui absorbent les irrégularités pour créer un fond stable et portant.

Les éléments immergés en bois seront être en Azobé FSC pour son caractère imputrescible.

Situé à l'extrémité Est du Bassin des Régates, la terrasse du couchant s'implante au-dessus et en recouvrement de l'ouvrage hydraulique déversoir du bassin et en jetée vers le bassin des Régates. La structure recouvre le déversoir qui devra être aménagé pour accueillir la structure transversale.

L'accessibilité au déversoir et son entretien est garanti par la mise en place d'une trappe en caillebotis à vérin hydraulique. Une zone de stationnement est prévue dans l'interface entre l'Allée et l'ouvrage pour permettre l'accès aux véhicules d'entretien.

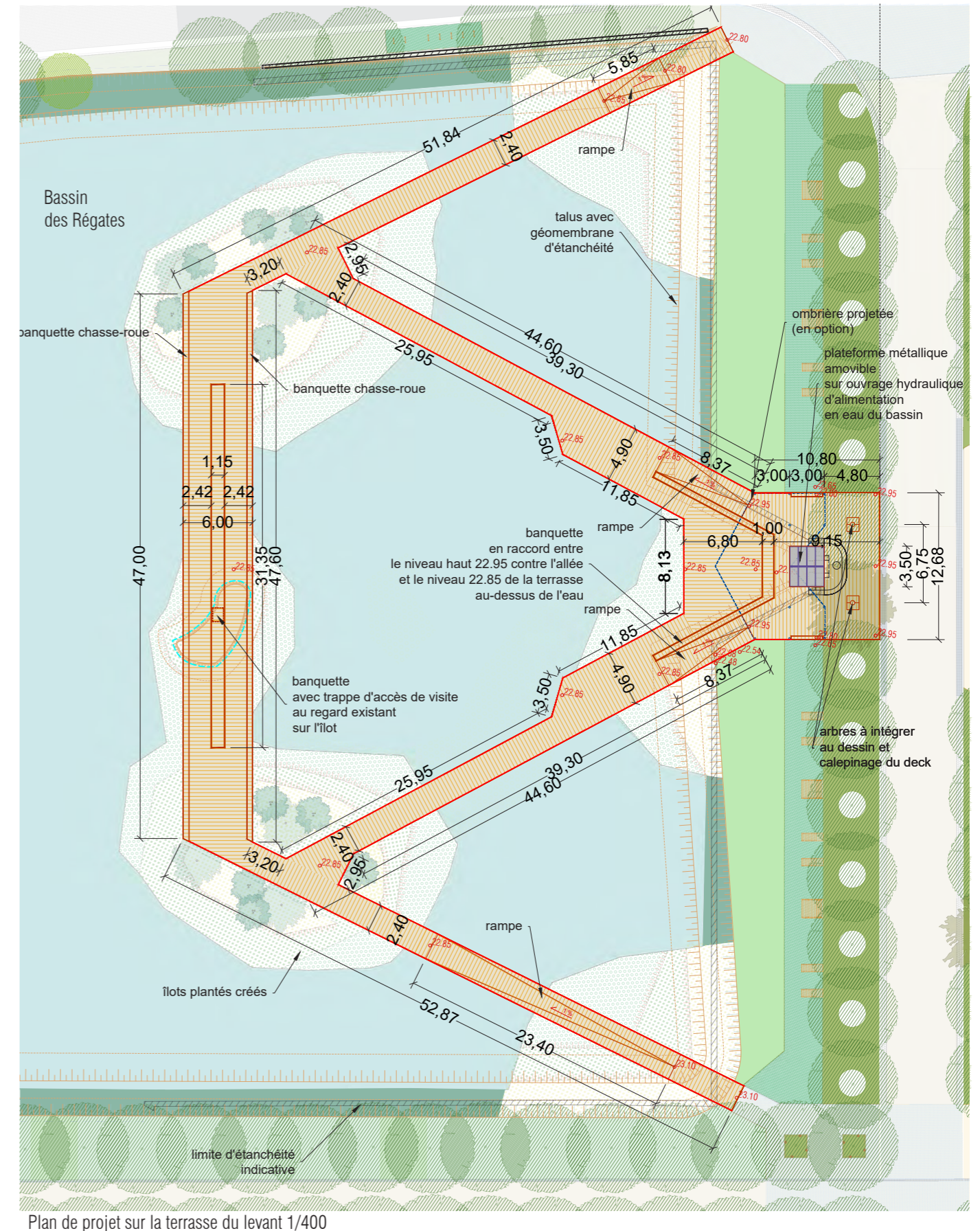
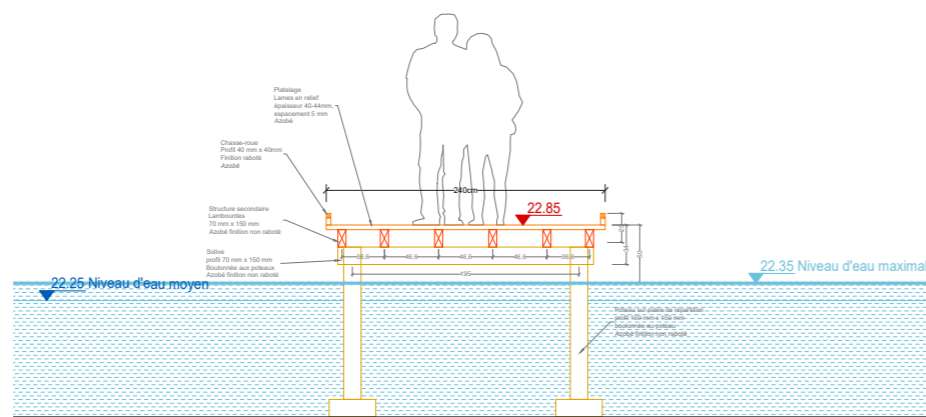
Situation existante



Image d'ambiance



Coupe de principe constructif



Plan de projet sur la terrasse du levant 1/400

# BASSIN DES RÉGATES

## PONTONS DU BASSIN DES RÉGATES & DE LA GRANDE PELOUSE

### PONTON BASSIN DES REGATES

148 M<sup>2</sup>

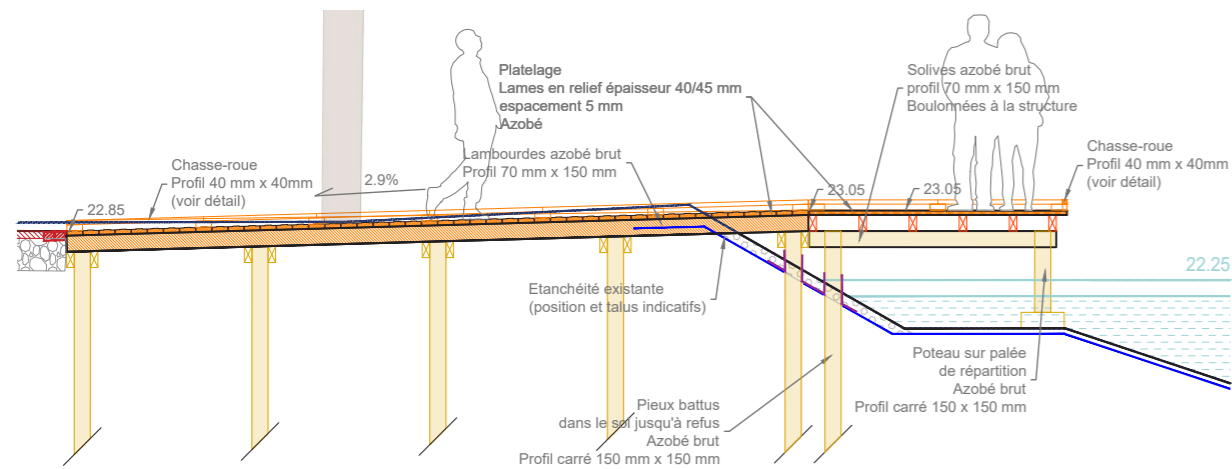
Ce ponton permet de s'approcher au plus près de l'eau.

L'ouvrage se compose d'une promenade horizontale face au bassin et de deux ailes en

pende qui se raccordent à l'allée centrale.

La promenade intègre trois banquettes d'assises:

- 2 banquettes symétriques de part et d'autres (banquette A)
- 1 banquette centrale (banquette B)



### PONTON GRANDE PELOUSE

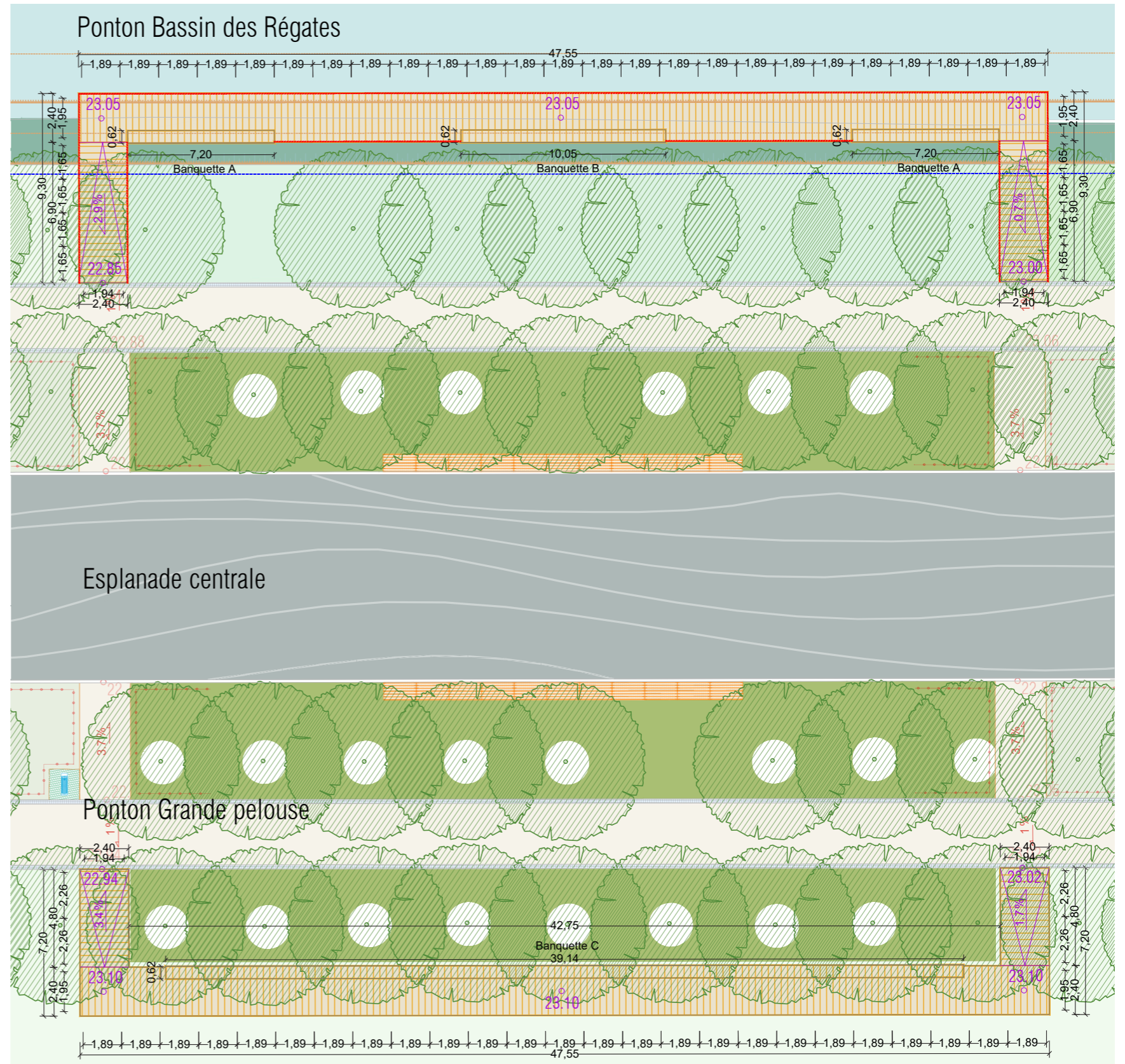
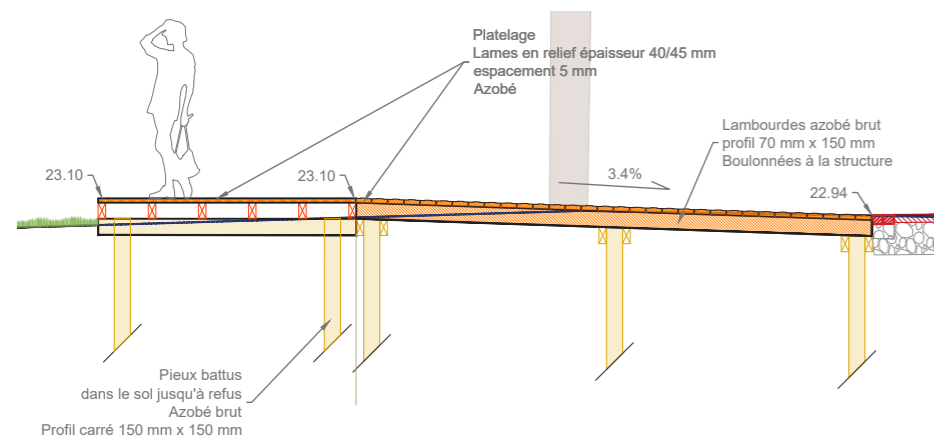
137 m<sup>2</sup>

Faisant écho et globalement symétrique au ponton du bassin ci-dessus, cette plateforme en bois ouvre sur la grande pelouse.

Ce ponton se compose d'une promenade horizontale face à

la pelouse avec deux ailes en pente qui se raccordent à l'allée centrale.

La promenade intègre une grande banquette centrée sur l'ouvrage et similaire dans son dessin aux banquettes du ponton sur le bassin.



Plan général 1/200

# LA GRANDE PRAIRIE - MÉGAPHORBAIE

PONTON 360° - 260 M<sup>2</sup>

Ce cheminement, composé d'un platelage et d'une structure sur pilotis permet aux promeneurs de sillonner la mégaphorbaie.

Légèrement détachée du sol, à une hauteur moyenne de 35 cm (et inférieure à 40 cm), la structure permet de minimiser l'impact au sol et sur la végétation existante.

Ce cheminement nature comporte une valeur pédagogique, il est constitué de 3 objets principaux:

## LE CERCLE:

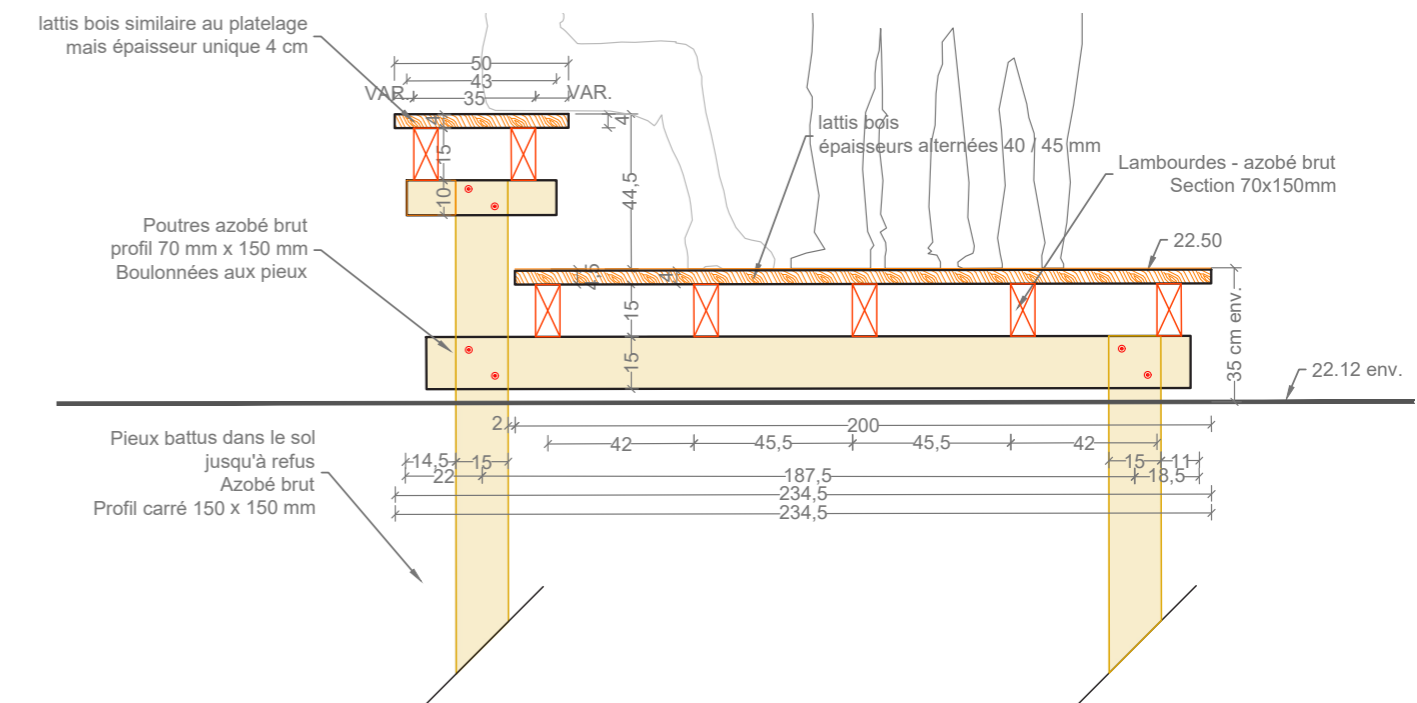
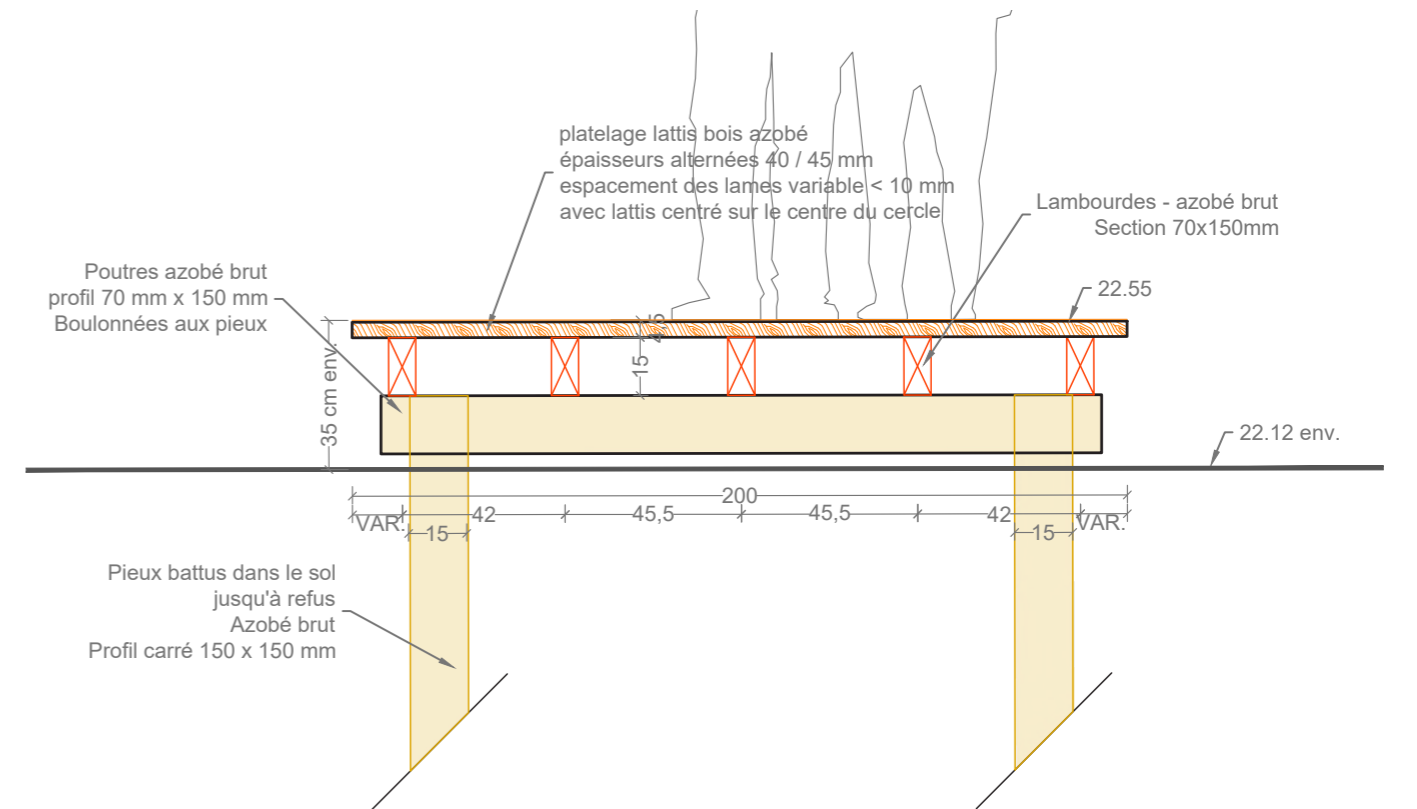
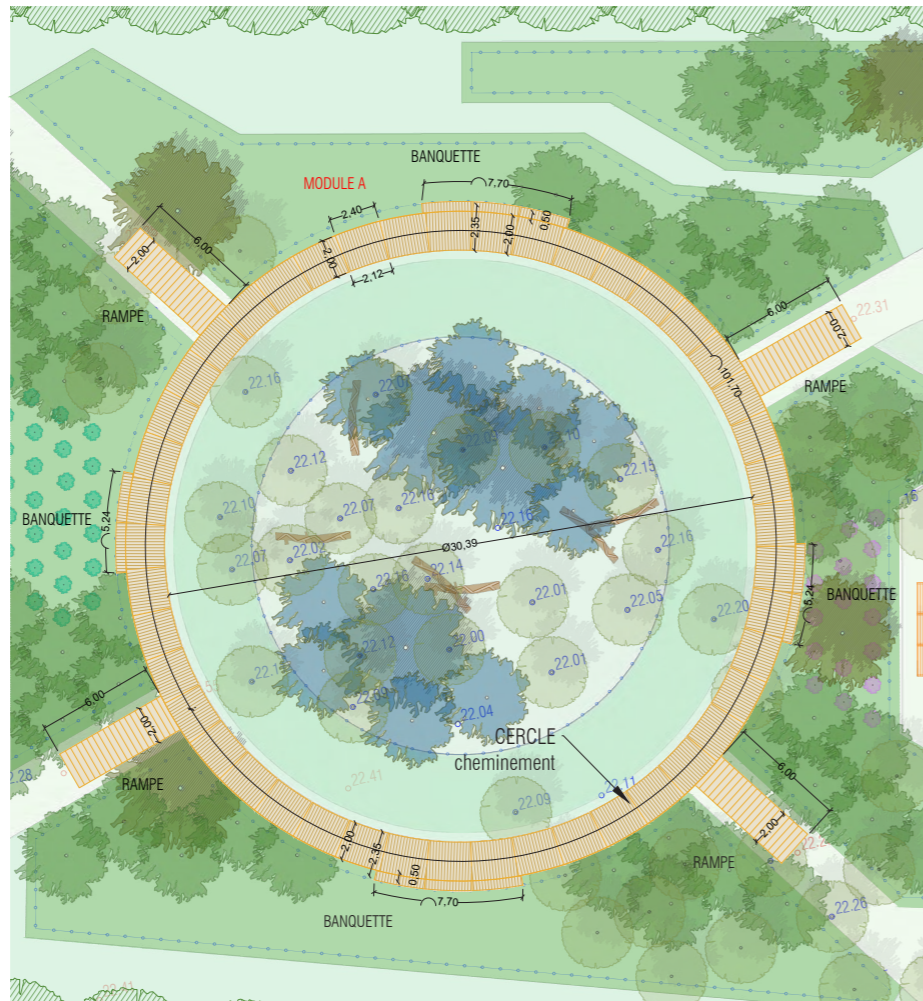
- passerelle circulaire horizontale de largeur 2m, à la cote 22.55 à une hauteur de sol fini <40 cm

## LES BANQUETTES CIRCULAIRES:

- banquettes horizontales suivant la courbure du cercle
- 2 banquettes identiques B1 de longueur 5,24 m
- 2 banquettes identiques B2 de longueur 7,70 m

## LES RAMPES D'ACCES:

- rampes PMR rectangulaires
- rampes de liaison entre le niveau du cercle à la cote 22.55 et le niveau variable du terrain naturel en périphérie, avec nivellement fin à prévoir au contact du sol existant
- 4 rampes de même dimension hormis l'inclinaison à adapter au terrain



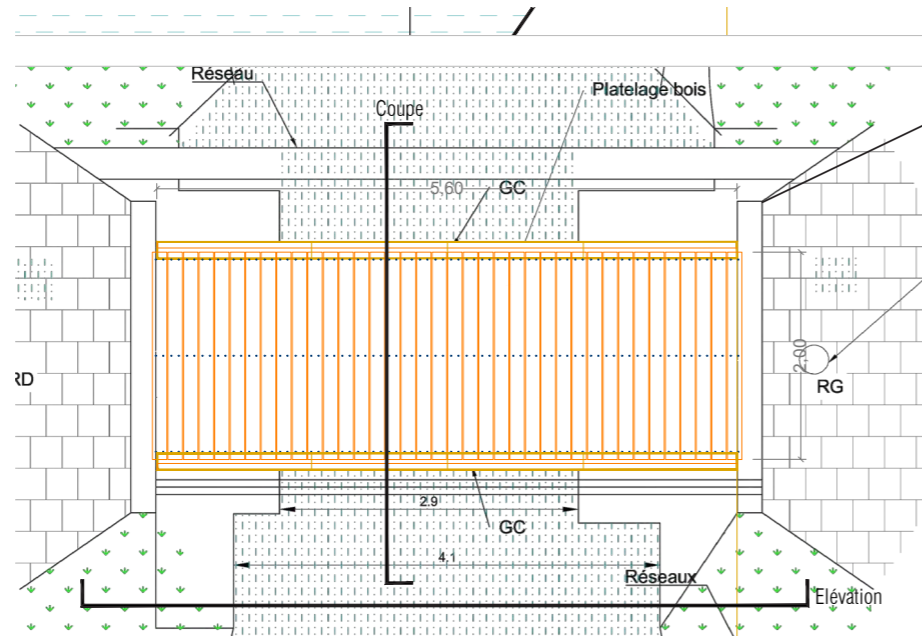
## ALLÉE DU TIVOLI

RÉNOVATION DE LA PASSERELLE DU FOSSÉ - 12 M<sup>2</sup>

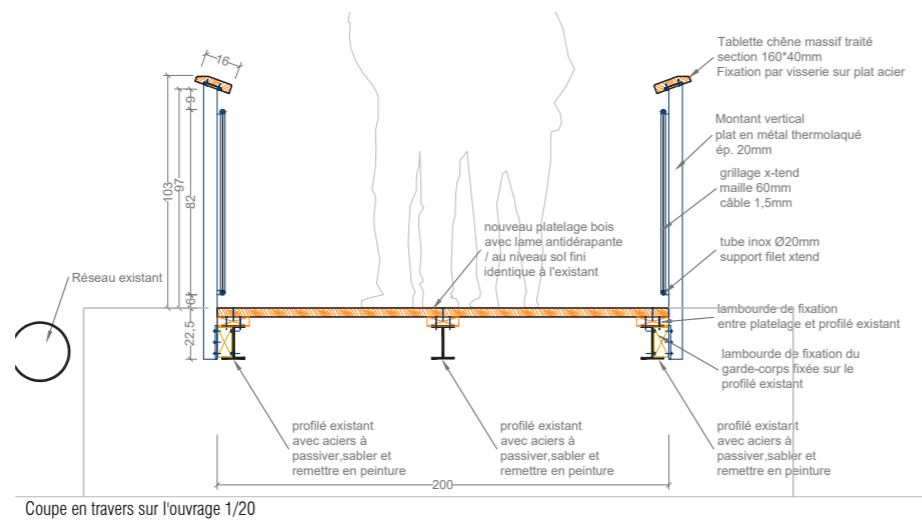
Cette passerelle permettant de relier l'Allée du Tivoli à la rue d'Argent paraît aujourd'hui vétuste et nécessite un travail de rénovation.

Le platelage existant est remplacé par un platelage en Azobé raccordé aux accroches pavées qui sont également reprises.

La structure métallique existante sera maintenue en place.



Plan de l'existant avec situation des coupes 1/50



Coupe en travers sur l'ouvrage 1/20

## JARDIN DE LA PETITE HOTOIE

PASSERELLES DE FRANCHISSEMENT DU FOSSÉ - 36 M<sup>2</sup> CHACUNE

Ces deux passerelles permettent de relier le secteur de la rue Jean Jaurès à l'Allée du Franc Marché en franchissement du fossé.

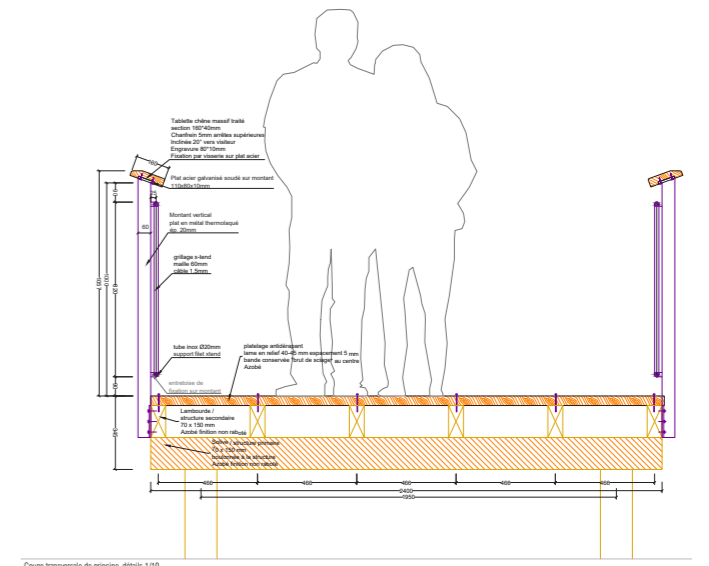
Ces ouvrages en platelage bois et structure métallique s'intègrent dans un contexte de sous-bois entre arbres existants.

Elles reposent sur quatre portiques disposés de part et d'autre du lit du ruisseau.

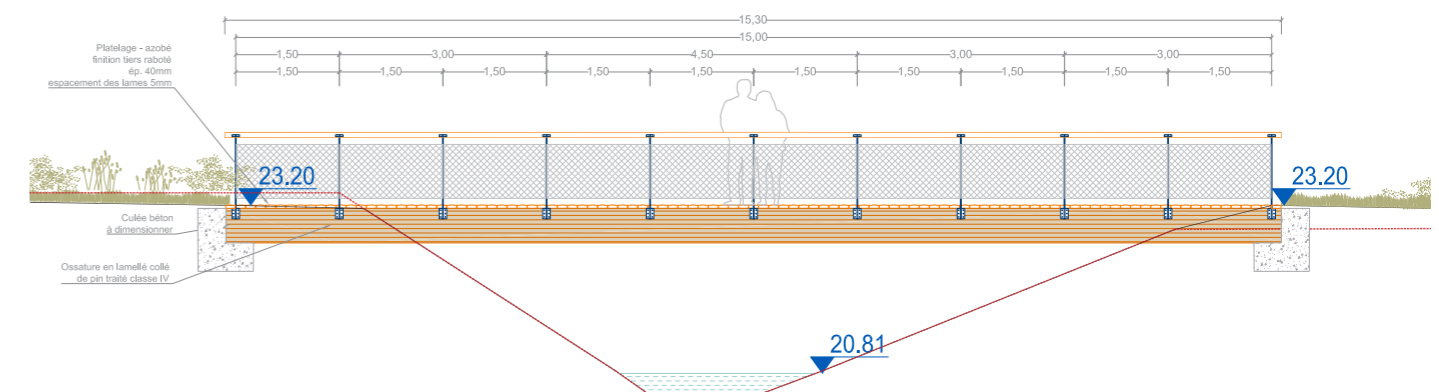
Les deux passerelles sont quasi identiques, elles sont horizontales avec un raccordement fin et PMR aux allées voisines.



Plan général 1/500



Coupe transversale de principe, détails 1/10



# MOBILIER URBAIN

## PALETTE DES MOBILIERS

### MOBILIER COURANT

La majorité du mobilier du parc sera issu du commerce pour des question de simplicité de gestion, de coût et d'entretien.

Les mobiliers du commerce ont été sélectionnés dans des gammes existantes de la ville ou s'en rapprochant au même titre que pour les RAL.

>Choix de mobiliers sobres et cohérents

>Gamme cohérente avec la gamme ville : RAL 7015 ou galvanisé, modèles identiques dès que possible et permettant des assemblages pour créer des grands mobiliers : grands bancs linéaires, gradins, transats à plusieurs, grandes tables de pique-nique

>Diversité des assises : avec et sans dossier, allongé

>Un pas pour les mobiliers tous les 50m environ

Parmi les mobilier catalogue, il est compris: les corbeilles, potelets, les arceaux vélos, fontaines à boire, transats, bancs bois métal, banc béton bois, grandes tables de pique-nique...

Chaise longue simple



Chaise longue simple type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : 1.83m x 0.67m  
hauteur 0.77m

Chaise longue double



Chaise longue double type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : 1.80x 1.60 m, Hauteur totale 0.80m, Hauteur d'assise : 0.45m



Table de pique nique type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : Bancs (L 1m60 x Larg. 46cm) et table (L 1m60 x Larg. 87cm)

Gradins bois



Gradins 3 étages de type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : 1.25 x 1.60 m, H. 1m  
Hauteur d'une assise : 0.45m

Bancs avec dossier



Banc avec dossier type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : 1.60 x 0.60 x Ht 0.40 m



Table de pique nique PMR type Atlantique chez AREA ou équivalent

Matériau : Bois et acier galvanisé  
Dimensions : Bancs (L 1m60 x Larg. 46cm) et table (L 1m60 x Larg. 87cm), une tablette acier perforée (L 42cm x Larg.87 cm) prolonge le plateau de la table

Fontaine à boire



Fontaine à boire type Atlantida chez URBIDERMIS ou équivalent

Matériau : Monolithe en fonte avec protection anti-rouille, peinture RAL au choix de la MOE  
Robinet en fonte de laiton avec poussoir  
Dimensions : L 800x l 22 x H 1000 mm

Arceaux vélo



Arceaux vélos type Lucine chez SERI ou équivalent

Matériau : Métal  
Dimensions : Ht 1.20m L 0.50m diam. 0.04m  
RAL 7015 / Ref F2.14

Potelets fixes et amovibles



Potelet fixe type Lumière chez SERI ou équivalent

Matériau : Acier et inox  
Dimensions : H 0.80m diam. 0.0761m  
Diam. embase 0.20m RAL 7015 / Ref F2.11

## MOBILIER SPORTIF

Panneaux de baskets



Tour de basket à 4 têtes et simple de chez NuanSport ou équivalent

Finition : acier galvanisé brut  
2 hauteurs de cercles : 3.05 et 2,60 m  
Déport 80cm - Modèle en tube carré de 120x120 mm – épaisseur 5mm

Cages de foot



But hand/foot 300x200cm chez IDEQUIPESPORT ou équivalent

Cadre: profilé aluminium section 120 x 100 mm  
Cage arrière support filet en tubes aluminium soudés ø 32 mm

Poteaux et filet amovibles de volley



Poteaux de volley-ball en acier galvanisé - type PROZON ou équivalent :

Poteaux : 90 mm de diamètre  
Système de tension manuelle par cabestan  
Hauteur ajustable : jusqu'à 2,43 m (peut convenir également pour le Tennis et le Badminton)  
Filet de volley : câblé 2 mm , Hauteur : 0,9 m, Longueur : 9,5 m, Matériaux : Polyéthylène

## MOBILIER D'ÉCLAIRAGE

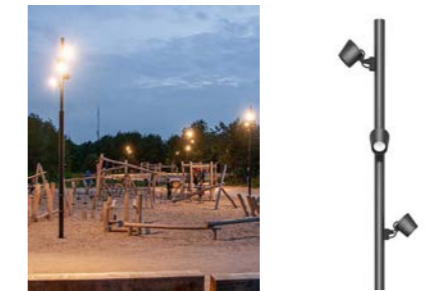
### MATÉRIEL NEUF

MATS ÉCLAIRAGE VOIRIE



Ensemble Mât hauteur de 4 à 10 m cylindroconique POUR 1 ou 2 LEVANTE 2.0 S 3000K 78W 780mA PB-01 DALI RAL7015 - Cariboni ou équivalent

MATS ÉCLAIRAGE AIRE DE JEUX - PROJECTEURS ORIENTABLES



Ensemble Mât 6 m pour 3 OMIKRON PRO L4-3K 35W 700mA D40G SABLE DALI + B136 Anneau simple pour mât Ø102mm - Cariboni ou équivalent

RAIL LED ÉCLAIRAGE SOUS PASSAGES VOIE SNCF



TRAIL-1250-S 19W-3000K 24VDC 75°/95° SIMM - Ruban LED (Passage allée des Beaufeuilles et passage allée des soupirs) - Cariboni ou équivalent

# MOBILIER URBAIN

## STRATÉGIE D'ÉCLAIRAGE

L'objectif de la stratégie d'éclairage du parc est de conjuguer les besoins en éclairage des usagers et le respect de la biodiversité. Elle respectera les grands principes suivants :







- la majeure partie du matériel déjà en place sera réutilisée ;
- les nouveaux mâts ainsi que les mâts existants seront équipés en LED ;
- l'intensité lumineuse sera adaptée avec usage de lumière chaude, dirigée uniquement vers le sol et ajout de détecteurs de mouvement pour limiter au maximum l'éclairage quand il n'y a pas d'usagers.

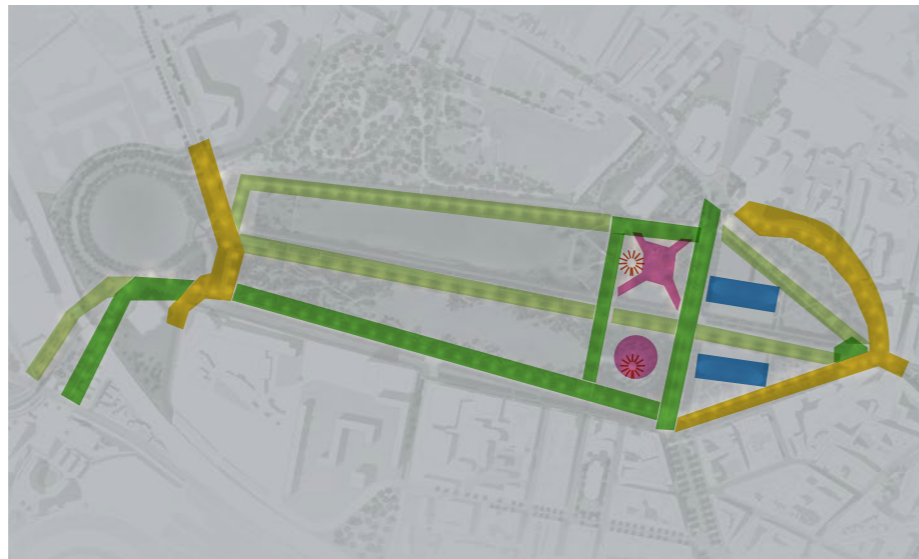
Une stratégie d'éclairage différenciée sera mise en place selon les zones définies sur la carte ci-dessous afin de mieux prendre en compte la biodiversité (trame noire sur certaines zones). Sur les rues circulées, parkings et allées piétonnes principales, 3 plages horaires sont établies :

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver >taux 100%
- Réduction à 75% de 22h30 à 0h00 ;
- Réduction à 55% de 0h00 à 5h00.

Sur les équipements sportifs, aires de jeux, fontaine, pavillon, kiosque et allées piétonnes secondaires, 2 plages horaires sont établies :

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100% ;
- Extinction totale à 23h.

-  Eclairage voirie > rues circulées
-  Eclairage piéton > allées et places principales
-  Eclairage piéton > allées secondaires
-  Eclairage piéton > équipements sportifs
-  Eclairage ludique > aire de jeux et fontaine
-  Eclairage architectural > kiosque à musique et pavillon

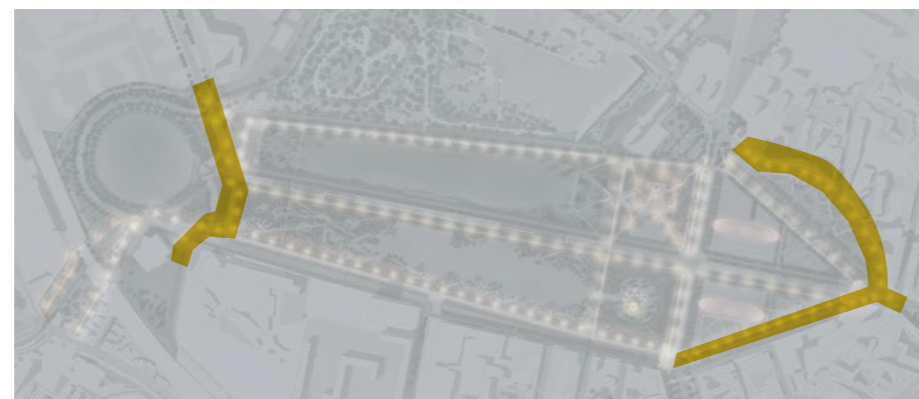


### Les plages horaires et niveaux d'éclairage

#### Eclairage voirie > RUES CIRCULÉES

Mise en place de 3 plages horaires:

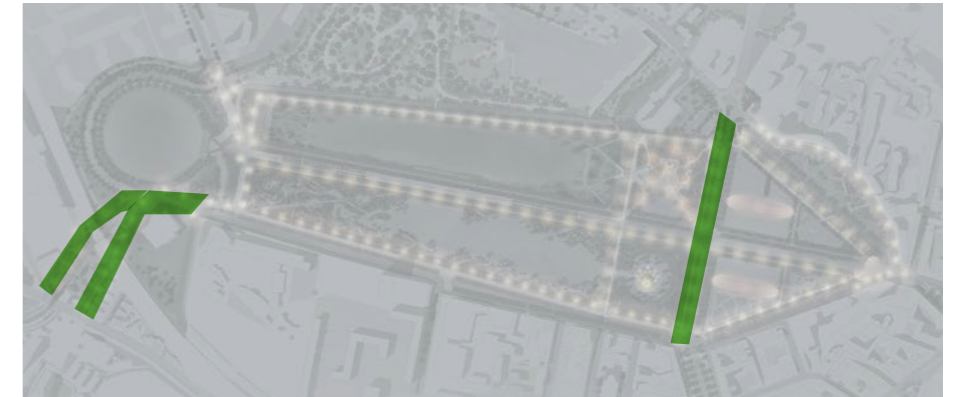
- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100%
- Réduction à 75 % de 22h30 à 0h00
- Réduction à 55% de 0h00 à 5h00



#### ECLAIRAGE PIÉTON > ALLÉES PIÉTONNES

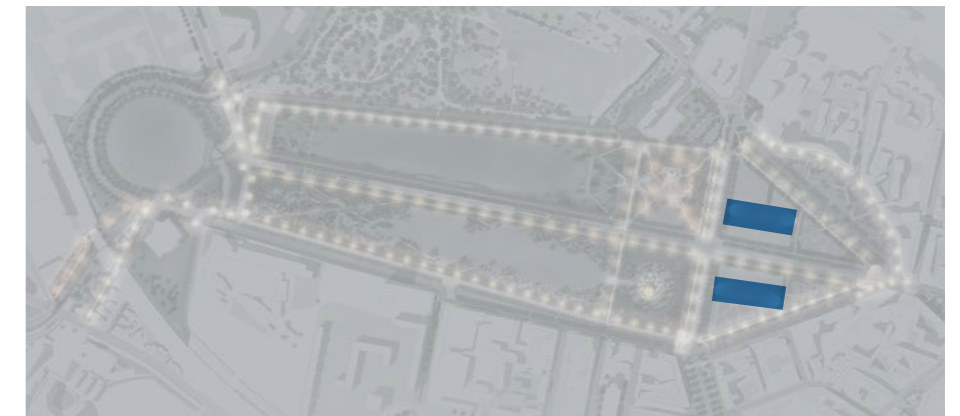
Mise en place de 3 plages horaires:

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100%
- Réduction à 75 % de 22h30 à 0h00
- Réduction à 55% de 0h00 à 5h00



#### Eclairage piéton > ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100%
- Extinction totale à 23h



#### Eclairage ludique > AIRE DE JEUX + FONTAINE



#### Eclairage architectural > PAVILLON + KIOSQUE

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100%
- Extinction totale à 23h



#### ECLAIRAGE PIÉTON > ALLÉES PIÉTONNES

- Allumage à 21h30 en été et 17h30 en hiver > taux 100%
- Extinction totale à 23h



# PONT DE LA BASSE SELLE ZOO/PAVILLON BLEU

## FOCUS SUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION

Dans le cadre du projet de réhabilitation du parc de la Hotoie, la Ville d'Amiens projette la démolition du pont de l'allée du Zoo, objet de la présente étude.

Les travaux de démolition se dérouleront à proximité :

- 1-Du restaurant le Pavillon Bleu : les nuisances sonores, de vibrations et de poussières doivent être maîtrisées au maximum lors de la réalisation des travaux de démolition.
- 2-D'un parking qui devra être neutralisé durant les travaux. Par ailleurs, le fonctionnement du restaurant sera impacté par cette neutralisation.
- 3-D'un cours d'eau : les travaux se dérouleront au-dessus du cours d'eau.
- 4-D'une route fréquentée: les travaux de démolition auront un impact sur le fonctionnement de l'avenue Louis Blanc, indiquée dans la figure ci-dessous.

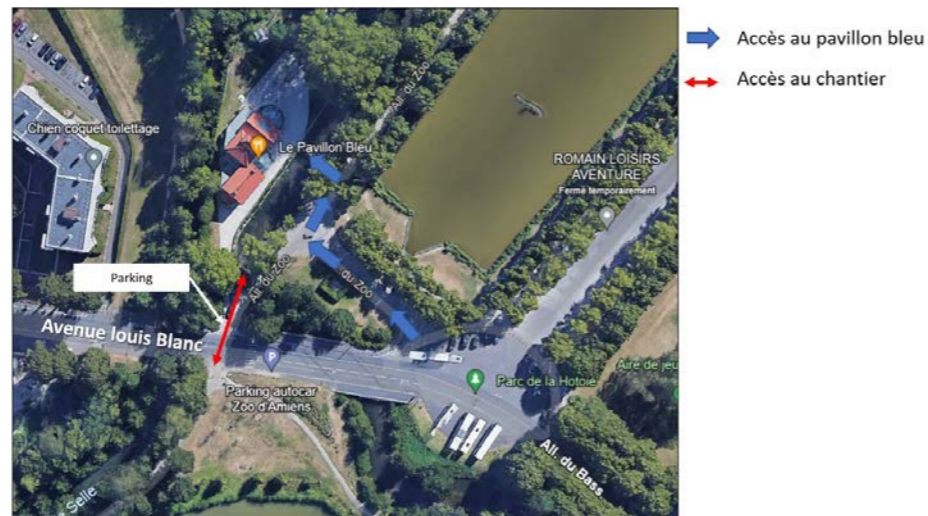
### ACCÈS AU SITE

Un seul accès au site est possible: via l'avenue Louis Blanc dont le fonctionnement sera impacté par les travaux et la rotation des camions.

D'autre part, le parking sera neutralisé pendant la réalisation des travaux de démolition. Enfin, la réalisation des travaux de démolition aura un impact sur le fonctionnement du restaurant. L'accès au Pavillon Bleu devra se faire via l'allée du Zoo. Ci-dessous une représentation des accès au chantier ainsi que la solution envisagée pour permettre l'accès au restaurant.



Vue aérienne des environs du pont à démolir et environnement immédiat des travaux de démolition



Plan des accès au site et au restaurant le Pavillon Bleu

### ÉLÉMENTS À CONSERVER POUR LES BESOINS DES TRAVAUX

- Conservation des enrobés  
Tous les enrobés propre au parking doivent être conservés lors de la réalisation des travaux de démolition, l'entreprise doit prévoir des dispositifs de protection afin de les maintenir en état.

- Conservation des ouvrages extérieurs à proximité du chantier  
Tous les éléments se trouvant dans l'enceinte du chantier doivent être conservés, la remise en état sera à la charge de l'entreprise de démolition.

### RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE COVAGE

Les retours de DT indiquent la présence d'un réseau de fibre optique dans l'emprise du chantier. Des précisions seront demandées à COVAGE :

- Si le réseau est-il celui d'Orange qu'ils ne font qu'exploiter, seul Orange sera un interlocuteur pour ce projet.
- Si le réseau est réellement celui de COVAGE, des informations supplémentaires seront nécessaires : plans de récolement, modalités de dévoiement...



Retour de DT de classe C transmis par COVAGE

### RÉSEAUX TÉLÉCOM ORANGE

Avant la démolition du pont, un bypass du réseau télécom doit être déployé.

### RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Un réseau d'alimentation en eau potable est présent. Il est nécessaire de prévoir des travaux de dévoiement du réseau avant la réalisation des travaux de démolition. Le service Eau & Assainissement s'interroge sur l'utilité de cette branche du réseau, qu'il serait potentiellement possible d'éviter, par exemple en bouclant le réseau au sud de l'allée centrale avec celui au nord de cette allée.



Retour de DT de classe B transmis par Orange



Retour de DT Amiens Métropole, service Eau et Assainissement

# PONT DE LA BASSE SELLE ZOO/PAVILLON BLEU

## FOCUS SUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION

### CONNAISSANCE DES POLLUANTS

Le contact avec AC-Environnement a été établi pour la réalisation des deux premiers diagnostics présentés ci-dessous.

#### Diagnostic amiante

Conformément à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits contenant

de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, le MOA a l'obligation de faire procéder à un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux.

#### Diagnostic plomb

Compte tenu de l'évaluation des risques et de la nécessité de réaliser un tri des déchets,

le MOA a l'obligation de faire procéder à un repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant travaux.

#### Diagnostic HAP

Le pont se trouve à proximité d'un parking. Un prélèvement a été réalisé lors de l'étude G2-AVP au niveau du pont. Les résultats ne sont pas disponibles à ce jour.

### MÉTHODOLOGIE DE DÉMOLITION DU PONT ET INSTALLATIONS

Il est demandé à l'entreprise la réalisation des travaux de démolition par sciage et levage du tablier. Elle devra tenir compte de la présence des arbres et candélabres à proximité immédiate de l'ouvrage démolit et de manière générale de tout autre obstacle à l'évolution de la grue. Ci-contre un schéma qui permet de localiser les principaux éléments à protéger lors de la réalisation des travaux.

Nota : de manière générale, l'état de tous les ouvrages non inclus dans le programme travaux doit être préservé lors de la réalisation des travaux.

Les arbres dans l'enceinte du chantier devront être aussi protégés par mise en place de périmètre de sécurité par barrière sous le houppier et pose de protection sur le tronc.



Exemple de protection de tronc d'arbre

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour garantir qu'il n'y aura pas de projection de gravats à l'extérieur de l'enceinte du chantier.

En particulier, un filet de protection des murs de soutènement et du cours d'eau sera mis en œuvre.

#### Principe méthodologique

La méthodologie proposée permet de réduire les nuisances sonores et les vibrations. Elle génère très peu de poussières et est adaptée aux contraintes de l'environnement.

Ci-dessous une description des principaux travaux à réaliser pour la démolition du pont :

- Si nécessaire, élagage de l'arbre à proximité du pont (les modalités seront vues avec le service dédié) et mise en place de protection ;
- Mise en place de protection pour le candélabre à proximité du pont ;
- Mise en œuvre de la protection du cours d'eau et des murs de soutènement ;
- Pose d'un dispositif de mesure de vibration ;
- Mise en place du maintien du pont à l'aide de la grue ;
- Sciage de part et d'autre du pont afin de désolidariser le tablier ;
- Levage du tablier à l'aide de la grue ;
- Mise en place de garde de corps de sécurité ;
- Tri des déchets sur place ;
- Chargement et évacuation des déchets vers les filières adéquates ;
- Arasage des ouvrages

d'infrastructure conservés ;  
• Établissement d'un Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) selon les modalités du CCTP.

Il appartient à l'Entrepreneur d'intégrer toutes les sujétions qu'il considère comme nécessaire afin d'assurer les prestations de décontamination, de déconstruction, et de remise en état des emprises du projet.

L'ensemble des matériaux utilisés pour la réalisation des travaux de remise en état du site devront avoir fait l'objet d'avis techniques à jour, établis par des organismes officiels et/ou agréés.

Au terme des travaux post-démolitions de l'opération, le titulaire devra remettre le site, en respectant a minima les prescriptions du schéma ci-dessous :



Emplacement des gardes de corps à mettre en place

#### DURÉE ESTIMÉE DE L'OPÉRATION

La durée des travaux détaillés dans la méthodologie de démolition est estimée à 5 jours.

## CONTENU DE L'OPERATION

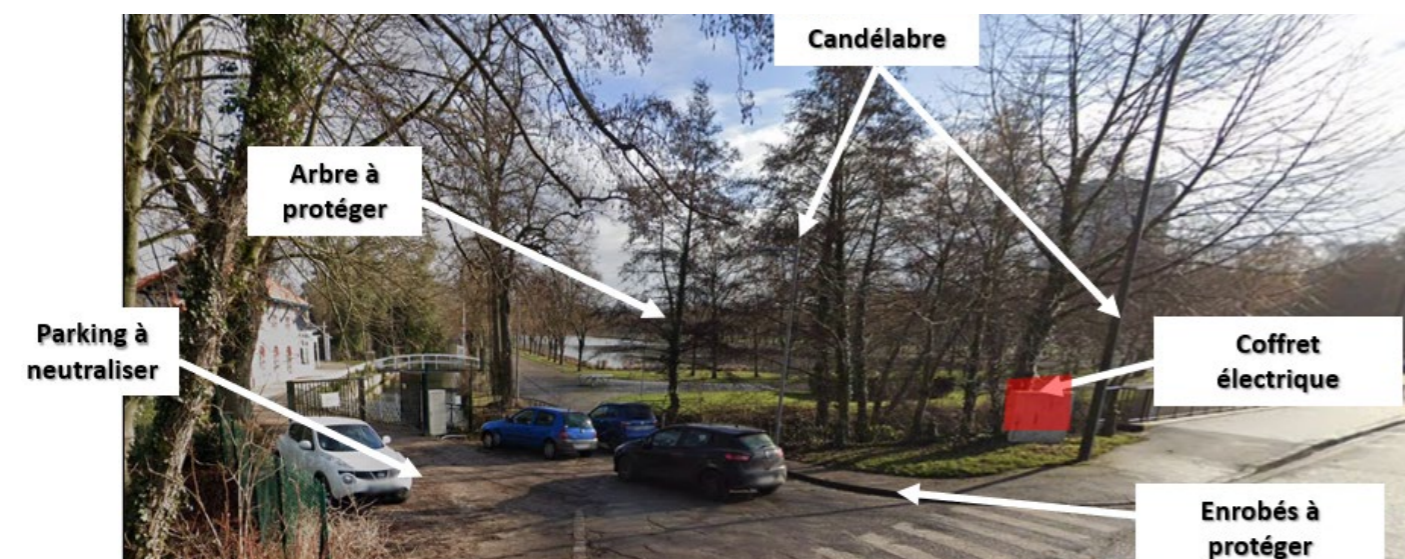
### PRÉPARATION ET INSTALLATION

Les travaux de démolition (hors dévoiement des réseaux) comprennent notamment les prestations suivantes :

- L'installation de chantier et tous branchements/abonnements nécessaires ;
- L'installation des modules de base-vie ;
- La sécurisation appropriée du site (celle-ci sera sous l'entière responsabilité de l'entreprise titulaire à compter de la notification du marché jusqu'à

- la réception des travaux) ;
- Le marquage / piquetage des réseaux enterrés sur le site et en limite de l'emprise des travaux ;
- Un constat d'huissier avant et après travaux y compris fourniture du procès-verbal pour chaque constat en 2 exemplaires (1 pour la maîtrise d'ouvrage, 1 pour la maîtrise d'œuvre) ;
- La mise en place de dispositifs suffisants pour la protection des ouvrages tiers adjacents (arbres, candélabres, coffrets, clôtures...) ;

- La mise en place de signalétiques de déviation des piétons et des véhicules en périphérie du chantier (condamnation de trottoirs et places de stationnement, déviation, ...) si nécessaire y compris frais d'immobilisation de voiries ;
- La mise en place de clôture de chantier type Heras ;
- La mise en œuvre de dispositif de mesure de vibration en périphérie de chantier avec relevé et transmission des mesures de manière régulière.



Principaux éléments à protéger lors des travaux

## PHASAGE ET PLANNING DES TRAVAUX

La durée prévisionnelle des travaux est de 28 mois.  
A ce jour, la livraison du parc dans son intégralité est envisagée pour l'automne 2028.

Le projet d'aménagement est découpé 2 phases majeures de travaux comme montré sur le plan ci-contre:

- la phase 1 qui se déroulera sur 13 mois de Juin 2026 à Juillet 2027. Elle concerne la partie Ouest du parc à savoir les aménagements sur le bassin des régates, la grande pelouse, la promenade centrale de la Hotoie, l'Avenue Louis Blanc et le secteur du bassin rond.
- la phase 2 qui se déroulera sur 15 mois d'Août 2027 à Octobre 2028. Elle correspond aux aménagements des grands triangles nord et sud, le Jardin de la petite Hotoie (le long de la rue Jean Jaurès), l'Avenue Salvador Allende, le carré nord qui accueillera l'aire de jeux et le Pavillon Haut Toit, le bosquet du kiosque à musique et de la fontaine au sud ainsi que la la promenade centrale de la Hotoie et le parvis d'entrée du Parc à l'Est.

